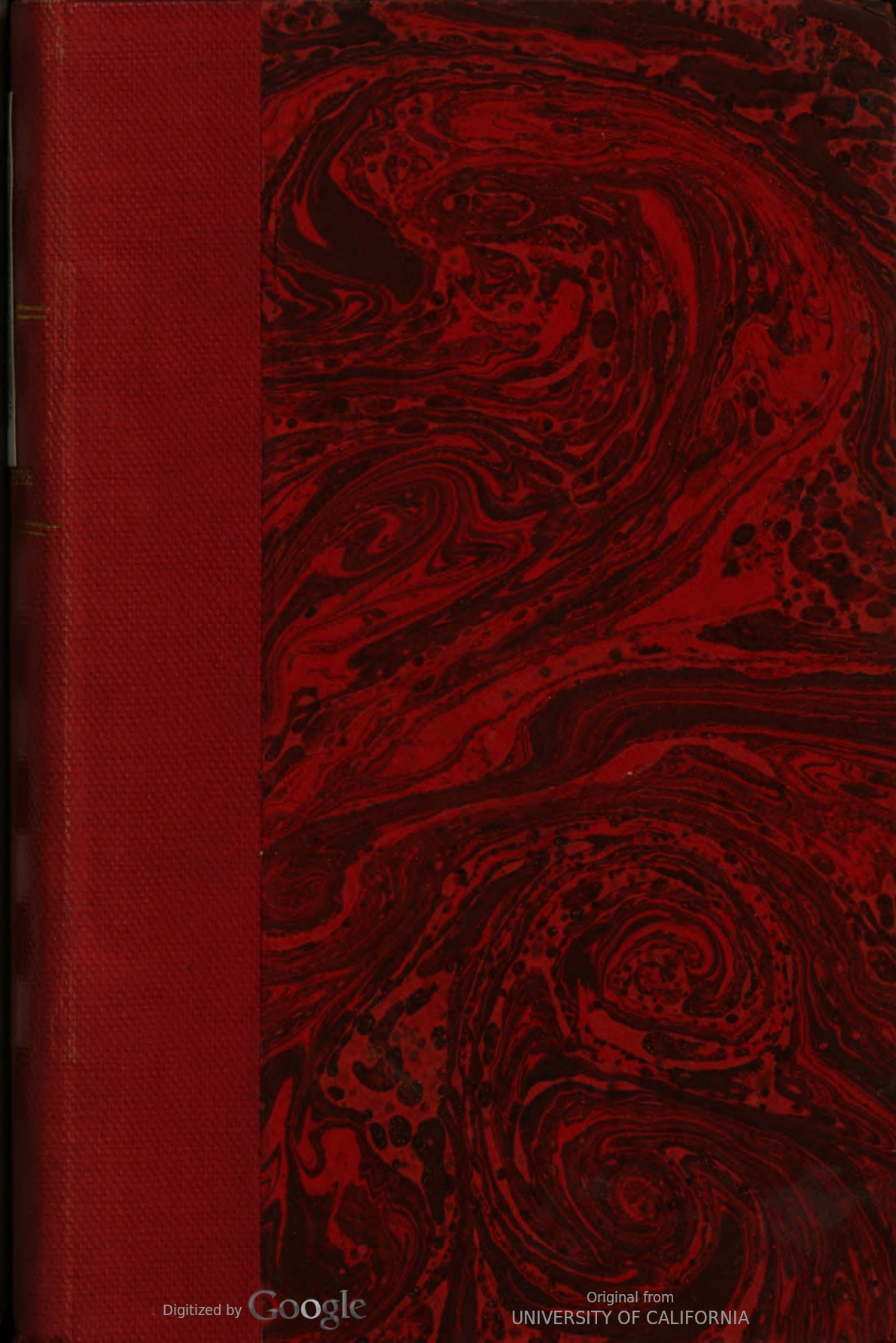
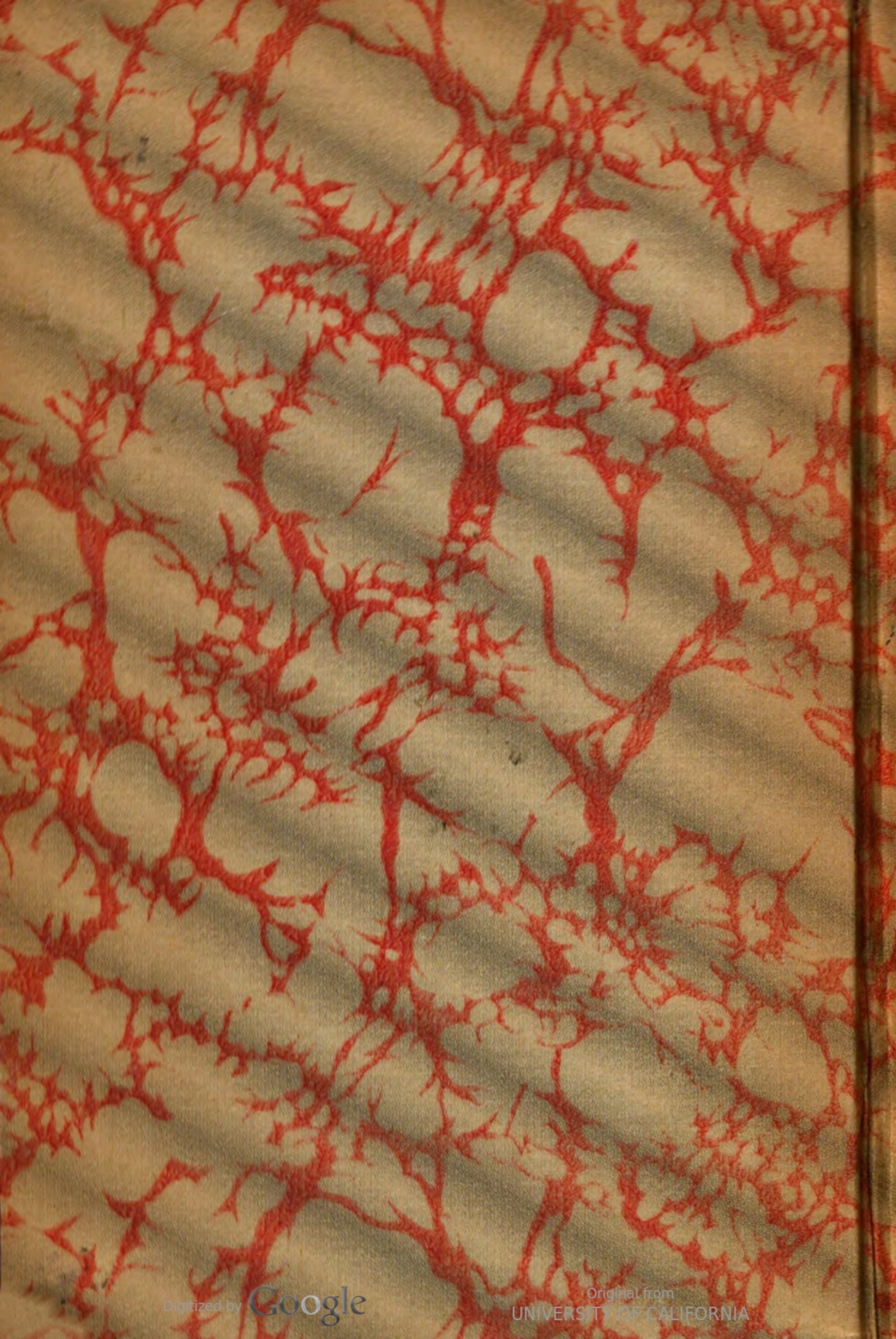
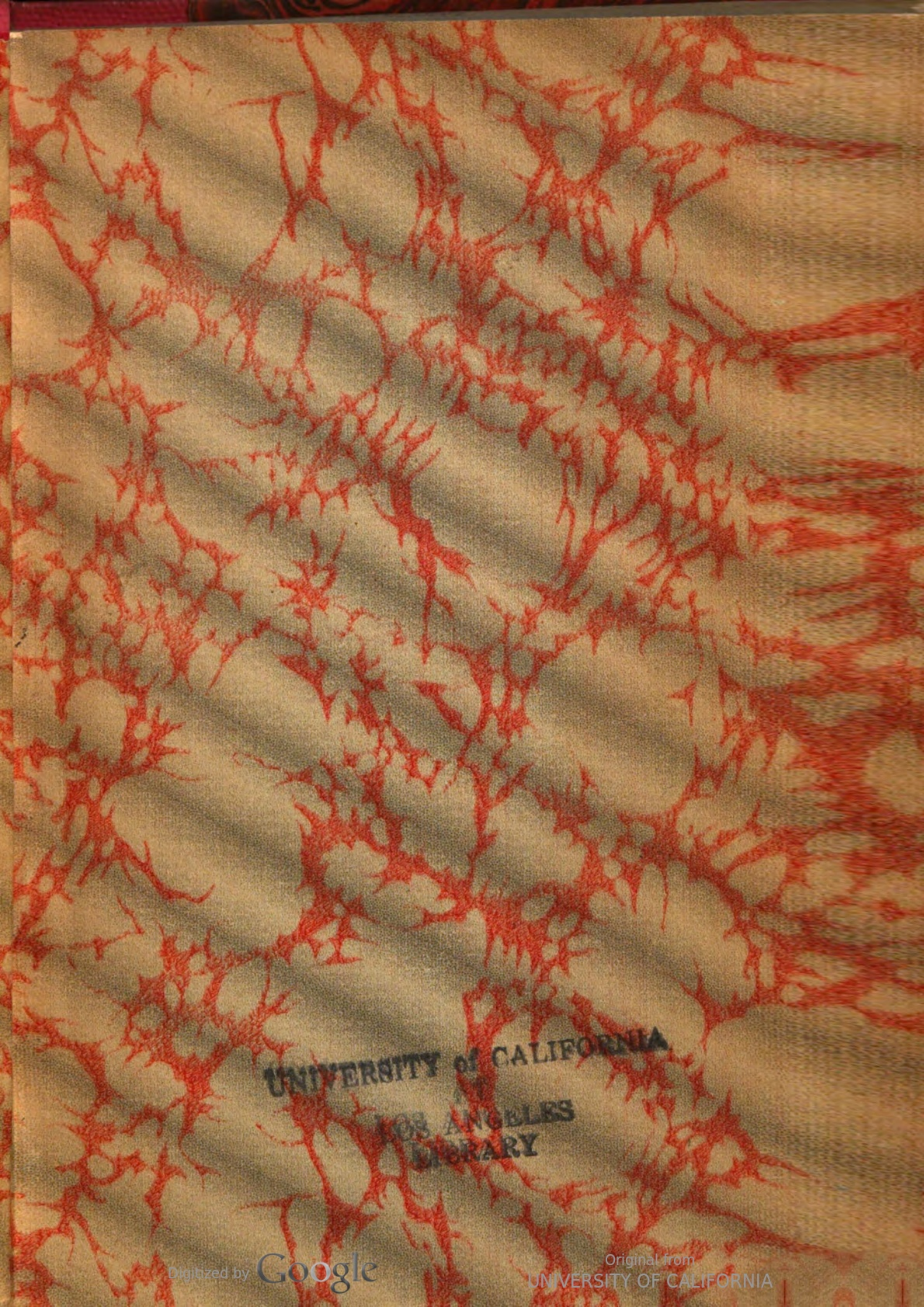






LES

GRANDS CŒURS

DU MÊME AUTEUR

ROMAN

Les Carabots, Scènes de la Révolution. *Paris, Dentu;* in-18.
Aurélien. *Paris, Hetzel;* in-18.
Légendes normandes, 2e édition. *Paris, Hachette;* in-18.
Le Droit de l'épée. *Paris, Hachette;* in-18.
Un crime littéraire. *Paris, Hachette;* in-18.
La Jeanne Hachette normande. *Paris, Hachette;* in-18.

OUVRAGES DIVERS

Les Balayeuses, Satires. *Caen, Le Blanc-Hardel;* in-18.

Après l'auto-da-fé, Poésies; 2e édition. *Caen, Le Blanc-Hardel;* in-18.

Brutalités. *Paris, Hachette;* in-32.

OUVRAGES RELATIFS A LA NORMANDIE

Caen démoli, Recueil de notices sur des monuments détruits, avec reproduction d'aquarelles et de dessins inédits. *Caen, Le Blanc-Hardel;* gr. in-8°.

Caen, son histoire et ses monuments, Guide du touriste, suivi d'un Itinéraire du Chemin de fer de Caen à la mer. *Caen, Valin;* in-18.

Arromanches et ses environs, 2e édition. *Caen, Le Blanc-Hardel;* in-18.

Les Poésies françaises de Daniel Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits; *Caen, Valin;* in-12.

Les compagnies du papeguay, particulièrement a Caen, étude historique sur les Sociétés de tir avant la Révolution. *Paris, Dentu;* in-18.

Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque municipale de Caen, précédé d'une notice historique sur la formation de la Bibliothèque. *Caen, Le Blanc-Hardel;* in-8°.



GASTON LAVALLEY

LES
GRANDS CŒURS

BIOGRAPHIES ET RÉCITS

« Plus qu'un héros, un homme ; plus qu'une
« âme, un cœur. »
VICTOR HUGO : *Quatre-Vingt-Treize.*



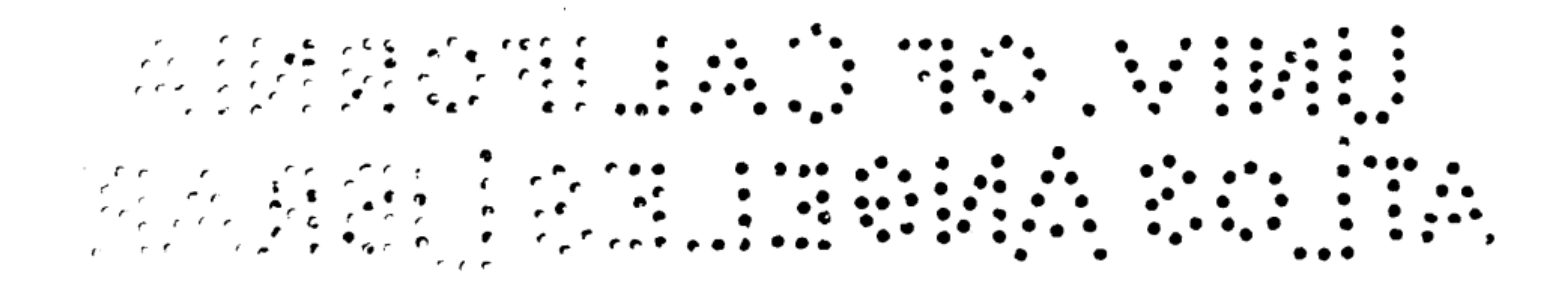
PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Palais-Royal, 17 & 19, Galerie d'Orléans





I

MICHEL CABIEU

Sergent garde-côtes d'Ouistreham

DIT

LE GÉNÉRAL CABIEU

1730-1804

« Ce respectable citoyen mérite d'être connu de la nation entière, tant pour sa bravoure, sa loyauté, que son amour pour la liberté et son désintéressement. »

Lettre du général HOCHE, du 18 fructidor an II.

MICHEL CABIEU

I.

Le drame lamentable, auquel l'histoire a donné le nom de *Guerre de Sept ans*, touchait à son dénoûment. Cent cinquante mille Français étaient déjà tombés sur les champs de bataille de Rosbach, de Minden, de Crevelt et de vingt autres lieux rendus célèbres par nos désastres. Le nombre des morts attestait du moins le courage de nos soldats, en même temps qu'il accusait l'incapacité ou la trahison des généraux qui les commandaient. Il semblait démontrer aussi ce que la France aurait pu attendre d'une

telle armée, bien dirigée et conduite sur le vrai théâtre de la guerre. Mais, au lieu d'employer ses dernières ressources à sauver nos colonies et à protéger notre littoral menacé, le gouvernement de Louis XV s'obstinait à continuer les hostilités en Allemagne.

Aussi, tandis que Soubise se faisait battre à Wilhemstadt et laissait prendre Cassel devant son armée de cent mille hommes, nos vrais ennemis, nos ennemis séculaires, les Anglais, nous enlevaient le Canada, le Cap-Breton, le golfe et le fleuve Saint-Laurent, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal et, avec Pondichéry, ce qui restait de nos possessions dans l'Inde.

Ce n'était pas assez de nous arracher nos colonies. L'Anglais osait prendre Belle-Isle sur les côtes de France. Il anéantissait Saint-Servan avec deux vaisseaux et quatre-vingts bâtiments marchands ; il s'emparait de Cherbourg, pillait la ville, détruisait le port et y brûlait notre flotte.

Il est vrai que l'ennemi avait échoué dans son attaque sur le Havre. Mais que lui importait ? Il tenait la mer, y régnait en maître. En préservant le Havre par une belle défense, on avait ajouté une page glorieuse à notre histoire militaire. Cependant tout était perdu, sauf l'honneur ; car le port, bloqué jour et

nuit par une flotte de trente voiles aux ordres de l'amiral Rodney, ne pouvait plus offrir d'abri à nos marins. Il n'était pas moins difficile d'y entrer que d'en sortir. Quelques bateaux plats réussissaient-ils à tromper un instant la surveillance de l'escadre, ils étaient bientôt signalés, poursuivis et obligés de se jeter à la côte. Leur tentative n'aboutissait qu'à de nouvelles représailles de l'ennemi, qui foudroyait de ses canons les petits ports du littoral, où ils avaient cru trouver leur salut.

La rade du Havre était toujours le rendez-vous principal des navires en croisière. Mais, en attendant l'occasion de tirer vengeance de cette ville, inutilement bombardée en 1759, l'amiral Rodney ne dédaignait pas les expéditions de moindre importance. De temps à autre des frégates, accompagnées de bâtiments légers, se détachaient du gros de l'escadre pour surveiller l'embouchure de l'Orne et de la Dives. A l'horizon, toutes ces voiles éclairées par le soleil flottaient, dans l'azur du ciel, au-dessus du bleu de la mer, avec des mouvements d'aile ; de loin, cela ressemblait à une troupe d'oiseaux inoffensifs qui glissaient sur l'eau ; mais, quand ils se rapprochaient du rivage, les vaisseaux, en montrant leurs coques sombres, laissaient bientôt deviner, sous la blancheur de cygne de leurs voiles, le corps sinistre du vautour.

Ce fut une apparition de ce genre qui frappa de terreur les habitants d'Ouistreham (1), assez gros village situé sur la rive gauche de l'Orne. Dans la matinée du 12 juillet 1762, un pêcheur avait aperçu des vaisseaux anglais qui grossissaient à vue d'œil et semblaient, par leurs manœuvres, n'attendre qu'une occasion favorable pour opérer un débarquement. La nouvelle se répandit rapidement, et causa dans le pays une panique qui avait son excuse dans l'impossibilité où l'on se trouvait alors d'opposer aux Anglais une résistance sérieuse.

A cette triste époque de notre histoire, le littoral était presque désert. Nos armées d'Allemagne, nos flottes, nos principaux ports de mer, avaient pris la plupart des hommes valides. Ceux qui restaient ne possédaient pas d'armes. Quand ils étaient menacés d'un débarquement, les habitants n'avaient guère d'autre ressource que de s'enfuir en emportant leurs meubles (2), avant qu'on n'eût mis le feu à leurs chaumiè-

(1) Nous adoptons l'orthographe moderne. On écrivait autrefois : « Oystreham, Oistreham ou Estreham. »

(2) C'est ce qui arriva, lors de la tentative des Anglais sur Port-en-Bessin, le 20 juillet 1760. « Quand « je fus à environ une demi lieue de Port-en-Bessin, « dit M. le marquis de Brissac dans une lettre, en « forme de relation, à M. le maréchal de Belle-Isle,

res. Il y avait bien des milices garde-côtes organisées en capitaineries, des corps de garde et des batteries, établis de place en place sur le bord de la mer ; mais, quand il s'agissait de réunir les compagnies, on ne trouvait plus personne. Même en temps ordinaire, pour une simple revue, telle compagnie, qui comptait 80 hommes, n'en présentait que 17. La désertion avait vidé les rangs. En vain emprisonnait-on les mutins ou les fugitifs ; ceux-ci préféraient la captivité à un service qui les arrachait aux travaux des

« je vis une assez grande quantité de paysans, épars « dans la campagne, qui emportaient leurs meubles ; « je demandai aux premiers que je rencontrai sur « mon chemin ce que cela signifiait, à quoi ils me « répondirent que les Anglais étaient descendus à « terre, à Port-en-Bessin, lieu de ma destination, et « où je comptais gîter... Au bout de deux cents pas, « je rencontrai un homme qui s'en revenait et qui « me parut assez de sang froid ; je lui demandai des « nouvelles ; il me dit que les Anglais avaient envoyé « une chaloupe à terre avec un officier de leurs vais- « seaux, lequel m'attendait pour me parler. Cela me « parut si étrange, que je crus que tout le peuple de « ce canton était devenu fou... » — « Le Gouvernement de Normandie au XVII[e] et au XVIII[e] siècles, » publié par M. Hippeau ; tome I, page 425.

champs et les condamnait à laisser leurs femmes et leurs enfants dans la misère (1). D'ailleurs les sentinelles qu'on plaçait à la porte des cachots favorisaient elles-mêmes les évasions. Le désordre était partout. Parvenait-on à réunir quelques hommes ? Ils ne savaient même pas charger leur arme (2). Avait-on la chance de rencontrer un milicien mieux instruit ? C'était le fusil qui manquait. Car l'état des arsenaux ne laissait pas moins à désirer que les cadres de la milice.

En 1760, par exemple, lors du bombardement de Port-en-Bessin, le marquis de Brissac, maréchal-de-camp, accouru pour repousser les Anglais, ne trouva dans la batterie, destinée à protéger la côte, que « trois pièces, dont l'une de dix-huit, mais qui « n'avait point de boulets de ce calibre, une autre « de douze, chambrée, et par conséquent hors « d'état de tirer longtemps sans risque, et la troisième « du calibre de huit (3). »

(1) « Lettre de M. de Martené, inspecteur des milices garde-côtes de Moyenne-Normandie, à M. le duc d'Harcourt, du 14 novembre 1759. » - « Gouvernement de Normandie ; » tome I, pages 31 et suiv.

(2) « Lettre de M. de Martené, du 18 avril 1760. »

(3) Lettre du marquis de Brissac, précédemment citée.



Nous verrons bientôt ce qu'était l'armement de la côte d'Ouistreham.

Situé dans une position avantageuse sur la rive gauche de l'Orne, à l'endroit où la rivière s'élargit comme un golfe, le village possédait un port qui servait d'entrepôt, recevait des cargaisons de vin de Saintonge et expédiait des marchandises en Angleterre. Un officier, qualifié de *ballivus*, bailli, y représentait les ducs de Normandie. Le territoire d'Ouistreham formait, en outre, une des baronnies sur lesquelles l'abbesse de Ste-Trinité de Caen exerçait des droits de moyenne et basse justice. La souveraine au petit pied y jouissait de nombreux priviléges. Elle achetait, pour son monastère, le poisson qu'on pêchait, avant que personne en eût choisi. Certaines chartes lui attribuaient même en toute propriété les saumons, esturgeons, aloses, lamproies et autres poissons francs. Elle prélevait aussi des dîmes sur tous les produits de la terre.

Nous n'avons pas à examiner ici dans quelle mesure ces droits excessifs purent contribuer à l'appauvrissement du pays. Il nous suffit de constater que, vers la moitié du XVIII[e] siècle, l'ancienne prospérité d'Ouistreham n'était déjà plus qu'un souvenir. Le village, groupé au pied d'une belle et imposante église romane à tour quadrangulaire, n'abritait guère

sous ses toits de chaume qu'une population de pauvres pêcheurs ou de paysans besogneux (1).

Déchu comme port de commerce, Ouistreham, à cause de sa position à l'embouchure de l'Orne, conservait toutefois une importance stratégique. A quinze cents mètres environ de son église, sur la dune et tout près du rivage, l'autorité militaire avait fait construire une batterie armée de deux pièces de 24. Sur la gauche, à peu de distance, une fortification pareille défendait la dune de Colleville, tandis qu'une troisième batterie, située sur la rive droite de l'Orne, protégeait ce côté de la rivière et le village de Sallenelles.

Entre Ouistreham et les dunes une grande étendue de marais s'allongeait, dans la direction de Colleville, parallèlement au rivage. Lé vent y avait chassé des montagnes de sable qui s'étaient, avec le temps, couvertes d'herbes et de joncs. Ces ondulations ressemblaient de loin à d'énormes vagues, qui faisaient de cette plaine une sorte de mer immobilisée et ren-

(1) Grâce aux travaux du canal de Caen à la mer, Ouistreham s'est rapidement relevé. Il compte aujourd'hui plus de onze cents habitants. Les villas qu'on y construit tous les ans, au bord de la mer, en feront bientôt une station balnéaire importante.

daient la marche difficile. De plus, un cours d'eau, large et profond, qui prenait sa source dans les étangs de Colleville et passait à l'extrémité des marais, du côté de la terre, défendait, comme le fossé d'une fortification, les approches du village. On l'appelait dans le pays le *bief*, nom qu'il devait au moulin (1) dont il faisait tourner les roues, avant de se jeter dans l'Orne. Au bas de la pente que couronnait la masse imposante de l'église, un pont de planches, jeté sur le ruisseau, donnait accès dans les marais qui conduisaient à la mer. Des saules, courts et trapus, s'alignaient comme des soldats sur les rives du bief et, la nuit, quand le vent agitait leurs têtes chevelues, on aurait pu croire à la présence d'une ligne de tirailleurs placés là pour protéger les abords du village.

Ainsi les marais de Colleville et d'Ouistreham,

(1) On sait, en effet, qu'on appelle « bief » ou « biez » un fossé creusé pour l'usage d'un moulin, et pris d'assez loin pour pouvoir ménager une chute d'eau. — Ce cours d'eau figure, sous le nom de « bieu d'Oystreham, » sur un ancien plan de M. de La Londe, intitulé : « Plan du mauvais état actuel de l'embouchure de la rivière de Caën ; ensemble le canal proposé pour lui en ouvrir une nouvelle. » — Bibliothèque de Caen ; ms. in-fol., n° 176.



montueux, malaisés, coupés de fossés profonds, ajoutaient des défenses naturelles à celles que la main de l'homme avait construites sur les dunes. Tout aurait donc été pour le mieux, si les fortifications avaient eu des hommes pour le service des canons, et les corps de garde des munitions pour celui des fusils. Mais il résulte de pièces officielles de l'époque que la garnison de la batterie d'Ouistreham ne se composait alors que d'un gardien et d'un aide-canonnier (1). Voilà pour le personnel. L'état des bâtiments n'était pas moins déplorable. Lors d'une visite du corps de garde, le 21 août 1763, l'auteur du procès-verbal déclare *bonne* une porte dont la serrure n'avait pas de clef et qui était *percée en six endroits* (2). On

(1) « Etat des gardes, pavillons, maîtres canon-
« niers, etc., employés sur les batteries des côtes de
« la Généralité de Caen, pendant l'année 1762, et des
« appointements qui leur sont accordés par mois pour
« solde et subsistance. « Batterie d'Oystreham » : au
« sieur Pierre Moisson, gardien, 23 livres. Au sieur
« Guillaume Chevalier, aide, 21 livres. » — Archives du Calvados. C. 1839.

(2) « Inventaire fait par un conseiller du roy, com-
« missaire ordinaire des guerres au département de
« Caen, le 21 août 1763. » — Archives du Calvados, C. 1703.

peut juger, d'après ce satisfecit, de ce que devait être le matériel qu'on trouvait défectueux. Quant aux munitions, un inventaire, dressé également en 1763, avoue qu'il n'y avait à la capitainerie d'Ouistreham « ny poudre, ny cartouches, ny balles, ny pierres « à fusil (1). »

Telle était la situation de cette partie du littoral de la Basse-Normandie, lorsque, dans la matinée du 12 juillet 1762, une flottille anglaise vint croiser dans les eaux de Colleville et d'Ouistreham. L'ennemi avait le dessein, comme on l'apprit dans la suite, de détruire quinze bateaux plats, chargés de bois de construction, qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour sortir de l'Orne et gagner le port de Brest. Pour mettre ce projet à exécution, le capitaine David (2), qui commandait la flottille, devait s'emparer des batteries de la côte et incendier le

(1) « Inventaire fait par un conseiller du roy, com« missaire ordinaire des guerres au département de « Caen, le 21 août 1765. » — Archives du Calvados, C. 1703.

(2) Nous trouvons ce nom dans un article sur Cabieu, publié dans le « Courrier des cinq jours, ou du département du Calvados ; » n° du 12 septembre 1790.

village d'Ouistreham. S'il réussissait dans cette première entreprise, il se proposait, en proportionnant l'audace de l'attaque au désarroi de la défense, de remonter la rivière jusqu'à Caen et d'y brûler les navires qui stationnaient dans le port.

Instruit par ses espions de l'absence d'hommes et d'armes qui permettait de tenter sans risques le coup de main le plus hardi, le commandant de la flottille anglaise avait cent raisons pour compter sur un succès. Mais, au moment où il se croyait le mieux informé, il ignorait qu'il y avait alors à Ouistreham un homme de cœur qui valait, à lui seul, une armée.

II.

C'était un simple sergent garde-côtes, appelé Michel Cabieu. Comme son traitement de 6 livres par an (1) n'aurait pu que le conduire à la misère, il exerçait aussi le métier de pêcheur. Et bien lui en avait pris ; car, dans le courant même de l'année 1762, il fut question (2) de supprimer les appointe-

(1) Archives du Calvados. C. 1828.

(2) « Lettre de M. le duc d'Harcourt à MM. les Capitaines généraux des capitaineries garde-côtes de la

ments des officiers garde-côtes et les gratifications attribuées jusque-là aux sergents et tambours. Cette perspective n'avait rien de rassurant pour un père de famille, dont les enfants étaient trop jeunes pour travailler.

Toutefois, Cabieu était propriétaire, probablemen par héritage, de la petite maison qu'il habitait. Cette chaumière, avec ses contre-forts et ses murs épais comme ceux d'un bastion, avait attiré sur elle l'attention des gens du pays. On l'appelait *la Tringale* et l'on prétendait qu'elle avait été construite par les Anglais au temps où ils occupaient la Normandie. Ainsi, par un jeu du hasard assez amusant, l'Anglais aurait bâti, de ses propres mains, la maison où grandit le héros qui devait lui infliger plus tard une des plus étranges défaites, que l'on puisse rencontrer dans l'histoire militaire de tous les peuples.

A l'époque où l'ennemi opéra son débarquement à l'embouchure de l'Orne, Cabieu avait trente-deux ans, âge de la force, de l'activité, de l'audace. Mais le sergent garde-côtes ne possédait pas seulement les qualités qui sont ordinaires à la jeunesse. Il était particulièrement robuste, énergique et courageux. Il

province de Normandie. » — « Le gouvernement de Normandie » ; tome I, p. 79.

avait l'œil noir et vif (1), le geste résolu, la voix puissante. Nous connaissons l'homme; voyons-le à l'œuvre.

(1) Les détails que nous donnons ici sont empruntés à une lettre publiée dans le tome II de la « Vie de Hoche, » par A Rousselin. « Notre héros, disait « Hoche dans une lettre adressée le 18 fructidor « an II au citoyen Augier, pêcheur de profession, « était âgé de 32 ans, lorsqu'il eut le bonheur de « sauver sa paroisse de la dévastation que se promet- « taient d'y faire les féroces Anglais. Marié depuis « cinq ans, il avait deux enfants ; sa femme, brune, « était, dit-il, assez jolie. Il a maintenant 63 ans, « brun, l'œil vif et noir; sa taille est de 5 pieds « 4 pouces ; il est veuf et a perdu cinq fils qu'il re- « grette de ne pouvoir conduire aux frontières. » — Tous ces détails, comme ceux qui suivront, sont donc exacts. Autrefois, dans une seconde édition de notre ouvrage intitulé « Légendes normandes, » nous avons raconté sous forme de nouvelle, et avec les procédés du roman, l'action d'éclat de Michel Cabieu. Aujourd'hui, séduit par le haut intérêt moral du sujet, nous le reprenons en puisant nos renseignements aux sources les plus sûres. Notre étude sera donc rigoureusement historique, et l'imagination n'y entrera que dans la mesure qui convient pour animer le récit et lui donner du relief Les manuscrits ou imprimés,

Dans la matinée du 12 juillet, un pêcheur d'Ouistreham aperçut plusieurs vaisseaux qui croisaient à l'embouchure de l'Orne. Colportée rapidement dans le village, cette nouvelle y jeta la consternation. Seul, Michel Cabieu, le sergent garde-côtes renommé pour son zèle et son courage, conserva son sang-froid. Habitué dans ses longues factions à observer les mouvements de l'escadre, qui menaçait depuis si longtemps le littoral de la Basse-Normandie, il ne pensa pas sans doute qu'il y eût lieu de s'effrayer et de prêter aux Anglais des projets particulièrement hostiles. S'il eût été sérieusement inquiet, avec le caractère résolu qu'on lui connaissait, il ne se fût pas contenté de surveiller pendant le jour les manœuvres de l'ennemi ; il aurait certainement passé la nuit au corps de garde ou sur le lit de camp de la batterie. Or, dans la soirée, il rentra chez lui, se coucha et

que nous avons consultés, ont été scrupuleusement examinés, contrôlés. Nous n'avons pas non plus négligé la tradition ; et, pour nous approcher le plus près possible de la vérité, nous avons pris, à Ouistreham même, des renseignements auprès des quelques vieillards qui ont encore vu Cabieu au commencement du siècle. Nous avons été obligeamment aidé, dans cette partie de nos recherches, par M. Lemarignier, adjoint du maire d'Ouistreham.

s'endormit, sans se douter qu'en ce moment même les Anglais faisaient les préparatifs d'un débarquement.

Quelques heures après, Cabieu était subitement réveillé par sa femme, qui venait d'entendre deux coups de canon, tirés, selon toute vraisemblance, par la batterie d'Ouistreham.

Voici, en effet, ce qui s'était passé. Profitant des avantages que lui offrait une nuit brumeuse et profonde, le commandant de la flottille avait débarqué trois détachements, chargés de surprendre et d'emporter d'assaut les batteries de Sallenelles, d'Ouistreham et de Colleville. En même temps des chaloupes armées remontaient la rivière, pour brûler les quinze bateaux plats qui devaient porter des bois de construction aux chantiers de Brest. Tout alla bien au début de l'expédition. La troupe la plus nombreuse, qui s'avançait sur la rive droite de l'Orne, surprit le poste de Sallenelles, tua sept soldats, en fit seize prisonniers, mit les autres en fuite et s'empara de la batterie. Mais les deux détachements, de cinquante hommes chacun, débarqués sur la rive gauche, furent moins habiles ou moins heureux. Celui qui avait reçu l'ordre d'enclouer les canons de la batterie de Colleville se trompa de chemin, erra longtemps à l'aventure dans les dunes marécageuses et dut renoncer à son entreprise.

L'autre troupe arriva sans trop de difficultés auprès de la redoute d'Ouistreham qu'entourait un fossé, creusé dans le sable. La batterie n'était gardée que par un matelot canonnier invalide et sept vieillards. Cette ridicule garnison, pour défendre ses canons, manquait probablement de fusils, ou ne possédait que des fusils sans cartouches. Les pauvres diables devaient-ils se faire tuer inutilement sur leurs pièces? Ils n'y songèrent pas un instant. Dès qu'ils entendirent les Anglais, ils se contentèrent de tirer deux coups de canon. Pensant en avoir assez fait en jetant l'alarme dans le pays par la voix de leurs bouches à feu, ils prirent la fuite et se sauvèrent à la faveur de l'obscurité. Les Anglais envahirent la batterie, enclouèrent les pièces et s'élancèrent à la poursuite des fuyards. Mais ceux-ci, qui connaissaient parfaitement le pays, s'échappèrent à travers les marais, gagnèrent le pont, passèrent sur l'autre rive du bief et se précipitèrent dans les rues d'Ouistreham avec ce cri sinistre : les Anglais! les Anglais!

Nous l'avons dit : réveillé par les coups de canon de la batterie, Michel Cabieu s'était levé et avait pris son fusil. Lorsqu'il traversa le village, il rencontra des femmes échevelées qui emportaient leurs enfants dans leurs bras. D'autres empaquetaient du linge ou de pauvres vêtements. Quant aux hommes,

peu nombreux et la plupart invalides, ils enlevaient leurs meubles ou cachaient leurs bestiaux. Personne ne songeait à se défendre. Cabieu essaya bien en passant de rallier quelques fuyards. Mais on ne l'écoutait pas. Il connaissait d'ailleurs trop bien son monde pour perdre le temps à faire des exhortations inutiles. Sachant ce qu'on pouvait attendre des garde-côtes pour de simples revues (1), il n'avait

(1) « J'ai passé en revue la capitainerie d'Ouistre-« ham, écrivait M. de Martené le 18 novembre 1761, « que j'ai encore plus trouvée en désordre qu'à l'or-« dinaire, les soldats tenant de mauvais propos, un « nombre considérable de fugitifs ; c'est au point que « je ne pourrai rendre à la cour des effets du Roi « aucuns comptes. Les officiers et sergents s'étant por-« tés dans les maisons pour en faire perquisitions, les « parents leur ont répondu qu'ils n'avaient aucuns « comptes à leur rendre, particulièrement de la com-« pagnie de Mathieu, dont il ne paraît jamais aux « assemblées plus de deux ou trois hommes. Par fa-« veur pour moi, il en est venu quinze, parce qu'ils « sont dans l'espérance d'être réformés à ma revue, « ce qui les excite à approcher. J'en ai fait arrêter « quatorze des plus mutins et fugitifs de profes-« sion... » — Lettre de M. de Martené à M. le duc d'Harcourt. — « Le Gouvernement de Normandie, » tome I, page 64.

pas eu la naïveté de compter sur eux au moment du danger. Il continua donc de courir dans la direction des marais, en serrant énergiquement son fusil, son seul, son fidèle compagnon.

Comme il arrivait près de l'église, il rencontra Jean Lelièvre, crieur public et sacristain d'Ouistreham. Le crieur portait un tambour. Cabieu comprit aussitôt tout le parti qu'il pourrait tirer de l'homme et de la caisse. Il entraîna sa recrue inespérée sur la pente qui conduisait aux marais et essaya, en route, de faire passer dans son âme quelque chose de l'ardeur dont il se sentait animé. Mais, au premier bruit de l'ennemi, dont on entendait déjà les cris sourds de ralliement, le sacristain résista. Ce n'était pas la peur qui le faisait hésiter, oh non ! mais la nécessité d'aller prendre soin de sa famille, de sauver son mobilier! En vain Cabieu parlementa, employant toute son éloquence à retenir son compagnon malgré lui. Il lui fallut recourir à la force. Peine perdue. Plongeant tout à coup la tête sous la bandoulière tendue de son tambour, Lelièvre, pour ne pas faire mentir son nom, s'enfuit à toutes jambes en laissant sa caisse entre les mains du sergent garde-côtes.

Cabieu resta seul en face d'une troupe nombreuse d'Anglais; car le détachement, qui s'était égaré dans les marais de Colleville, venait de rejoindre celui qui

avait encloué les canons de la batterie d'Ouistreham. Habitué aux longues factions de nuit sur le bord de la mer, le garde-côtes avait depuis longtemps acquis la faculté de percer du regard les ténèbres les plus épaisses. Au bout de quelques minutes d'observation, il crut deviner que les Anglais exploraient les bords du ruisseau dans l'espoir d'y découvrir un pont.

A ce moment, Cabieu se trouvait lui-même à l'entrée du pont de bois qui mettait le village en communication avec les marais. Si l'ennemi gagnait ce passage, c'en était fait d'Ouistreham !

C'est à cet instant, en présence d'un danger imminent et avec la perspective d'une mort presque certaine, que Cabieu imagina une comédie qui dénote autant de vaillance que d'imagination. Il s'agissait de laisser supposer aux Anglais, par une série de scènes aussi vivement jouées que rapidement conçues, qu'ils allaient avoir affaire, non plus à un homme seul, mais à tout un bataillon.

Dès qu'il vit approcher l'ennemi, Cabieu déposa le tambour à l'entrée du pont avec l'intention de s'en servir plus tard, et courut à la rencontre des Anglais en remontant la rive droite du canal, dont ceux-ci descendaient la rive gauche. Il les dépassa, puis, se retournant vivement, il cria : *Qui vive !* et envoya une balle sur le gros de la troupe. Aussitôt, il gagna

précipitamment un autre poste, se cacha derrière un des saules qui bordaient les rives du canal, et renouvela son cri et son feu.

Les Anglais, surpris, firent une décharge dans la direction des arbres. Mais Cabieu, grâce à son agilité, se préserva de leur feu. Comme il changeait constamment de place, l'ennemi, qui dirigeait ses coups vers l'endroit d'où l'on avait tiré, pouvait difficilement l'atteindre.

Pour en finir avec un adversaire d'autant plus dangereux qu'il était invisible, les Anglais se décidèrent à attaquer de front la troupe qu'ils supposaient embusquée sur l'autre rive. C'est du moins ce que pensa Cabieu, lorsqu'il vit l'ennemi sonder la profondeur du canal. Si les Anglais découvraient un endroit guéable, s'ils franchissaient le cours d'eau, le garde-côtes n'avait plus qu'à bien mourir. Et c'est justement ce que Cabieu ne voulait pas ; car il savait que le sacrifice de sa vie ne sauverait personne. Au contraire, sa mort aurait été immédiatement suivie du massacre de ses compatriotes et de l'incendie de son village.

A une situation nouvelle il fallait une nouvelle ruse. Cette fois encore la verve héroïque de Cabieu fit merveille. Mettant à profit sa voix puissante, il prit le ton imposant d'un commandant et ordonna à

sa troupe imaginaire d'exécuter un feu de bataillon. La comédie réussit ; car le garde-côtes entendit bientôt les officiers ennemis commander, par prudence, à leurs hommes de se coucher ventre à terre.

Cette mesure était justifiée par la situation critique dans laquelle se trouvait la troupe de débarquement. Egarés pendant la nuit dans de vastes marais et attaqués à l'improviste au moment où ils cherchaient leur chemin, les Anglais devaient naturellement croire qu'on les avait trompés par de faux rapports et qu'ils étaient tombés dans une embuscade. Que cachaient ces longues rangées de saules, d'où partaient, de temps à autre, des coups de fusil meurtriers ? Et cette église d'Ouistreham, qui noircissait d'une tache énorme les profondeurs obscures du ciel, ne servait-elle pas à dissimuler, derrière ses hautes murailles, un corps d'armée, dont les tirailleurs s'étaient dispersés sur les bords du canal ?

Ces suppositions n'avaient rien d'invraisemblable. Toutefois, l'erreur des Anglais ne pouvait se prolonger. On les avait menacés d'un feu de bataillon, et Cabieu ne disposait que d'un fusil. Dans la rapidité de l'improvisation, sa verve héroïque avait fait fausse route. Il était grand temps d'ajouter quelques corrections au premier jet. Et le voilà qui, tout en tirant un nouveau coup de fusil sur l'ennemi, simule

une altercation avec un de ses soldats. Ce n'était pas cela qu'il fallait faire. Cet homme avait mal compris sa pensée. Il serait maladroit d'effrayer les Anglais par une décharge générale, qui les déciderait à battre en retraite. Il y avait mieux à faire. Pour détruire l'ennemi, la situation indiquait qu'il suffisait d'exécuter un mouvement tournant.

Aussitôt, d'une voix retentissante, Cabieu ordonne à son aide-major de prendre cent hommes et de tourner le village. Il ajoute qu'il devra gagner le pont et attaquer l'ennemi en queue, tandis que lui-même le chargera en tête.

Dupes de cette menace dont ils ne pouvaient, à cause de la profondeur des ténèbres, soupçonner l'inanité, les Anglais s'imaginent qu'ils vont être accablés par des forces supérieures. Ils se relèvent et commencent à battre en retraite. Mais, au gré de Cabieu, leur départ ne se fait pas assez rapidement. Le garde-côtes craint que son stratagème ne soit découvert et prévoit les dangers d'un retour offensif. Alors, pour donner à son invention une apparence de réalité, il court à toutes jambes à l'entrée du pont, ramasse la caisse, que le crieur public d'Ouistreham avait abandonnée en prenant la fuite, bat la charge et s'élance sur les planches sonores qui servaient à passer d'une rive à l'autre. En même temps, tout en

frappant à coups redoublés sur le tambour, il imite, par le mouvement rapide de ses pieds, la marche d'une troupe nombreuse qui aurait défilé sur le pont.

Cette dernière ruse eut un plein succès. Craignant d'être attaqués en flanc, les Anglais hâtèrent leur retraite autant que le leur permit le fardeau des blessés qu'ils emportaient avec eux.

Cabieu les suivit de loin, tirant toujours, ne s'arrêtant que pour recharger son arme. Et bientôt il eut la joie de voir les deux détachements ennemis se précipiter en désordre dans leurs chaloupes, pour prendre la mer.

III.

L'intrépide garde-côtes resta sur le rivage jusqu'au matin. Sa besogne ne lui paraissait pas achevée tant que les ombres de la nuit pouvaient favoriser une nouvelle entreprise de l'ennemi. Mais les premiers rayons de soleil, qui blanchirent l'écume des vagues, lui montrèrent les voiles anglaises fuyant à l'horizon.

A ce moment seulement, il se décida à reprendre le chemin du village qu'il avait si merveilleusement préservé de la destruction. Comme il traversait les marais, il entendit des cris plaintifs qui semblaient partir de l'endroit où le détachement anglais avait

essuyé ses premiers coups de feu. Il accourut et trouva, étendu sur les joncs, un officier anglais qui avait eu la cuisse cassée. La douleur que lui causait cette grave blessure n'avait pas permis à ses compatriotes de l'emporter dans leur fuite.

Regardant le blessé d'un œil de pitié, Cabieu lui prodigua tous les soins qu'il était en son pouvoir de lui donner. Tandis qu'il montrait autant de générosité à secourir son ennemi vaincu qu'il avait employé d'audace à le combattre au moment du danger, le garde-côtes se vit entouré par une foule bruyante.

C'étaient les fuyards de la veille, composés en grande partie de femmes et d'enfants, qui accouraient bravement sur le champ de bataille après la victoire. On acclama Cabieu, on le salua même du nom de général. Ce titre, accordé par l'enthousiasme populaire, devait lui rester; et ce fut d'abord, comme nous le verrons bientôt, sa seule récompense.

Après ce premier mouvement de reconnaissance, la foule porta son attention sur le blessé. Celui-ci crut voir, un instant, son arrêt de mort dans les regards des furieux qui l'entouraient. A la vieille haine nationale contre l'Anglais s'ajoutait en ce moment, dans l'âme de ces forcenés, le désir inconscient de faire expier à un ennemi sans défense la peur qu'ils avaient éprouvée la veille. Les femmes surtout, qui

avaient craint pour la vie de leurs enfants, se montraient impitoyables. Ce n'étaient que cris de mort autour du malheureux.

Ainsi, après avoir battu les Anglais, Cabieu avait une nouvelle victoire à remporter. Et ce n'était pas la plus facile. Car il lui fallait arracher une victime à la férocité de la foule, qui avait soif de sang. Il couvrit le blessé de son corps ; et, usant de sa force physique pour tenir tête aux plus entreprenants, de son autorité morale pour apitoyer les moins exaltés, il parvint à calmer cette troupe de sauvages. Touchés par ses paroles, émus par le souvenir de l'éclatant service qu'il venait de rendre à son pays, quelques-uns se proposèrent pour l'aider à transporter le blessé dans le village.

Cabieu conduisit l'officier anglais dans sa propre maison et le coucha sur son lit. Il crut deviner que le blessé, torturé par la fièvre, demandait à boire. Alors, pour le ranimer, il lui offrit de l'eau-de-vie, seul cordial dont il pût disposer. Mais l'Anglais refusa et, du geste, fit comprendre à Cabieu qu'il ne boirait pas avant de l'avoir vu boire lui-même. Le garde-côtes ne songea pas à s'offenser de cette défiance, qui l'atteignait moins que la bande de furieux qu'il n'avait pu empêcher d'envahir sa maison. Il porta le verre à ses lèvres, le vida à moitié et pré-

senta le reste du cordial à l'Anglais. Celui-ci, attendri, adressa à Cabieu un regard reconnaissant.

— *Bonne Francis!* lui dit-il en écorchant la langue.

Et il ajouta, en désignant les femmes qui s'irritaient des bons soins qu'on lui donnait :

— *Mauvaises Marguerites!* (1)

La générosité de Cabieu eut son côté utile. L'officier anglais qu'il avait recueilli jouissait chez ses compatriotes d'une si grande estime, que le commandant de l'escadre envoya une chaloupe parlementaire à Ouistreham, pour le réclamer. L'ennemi proposa pour sa rançon l'échange des seize prisonniers qu'il avait faits à la batterie de Sallenelles. Ainsi, après avoir sauvé, par son admirable trait d'audace, quinze bâtiments chargés d'une cargaison précieuse, préservé son village de la destruction et peut-être la ville de Caen du pillage et de l'incendie, Cabieu, par son humanité, venait encore de procurer la liberté à seize prisonniers de guerre.

A partir de ce jour, les habitants d'Ouistreham ne désignèrent plus l'héroïque garde-côtes que sous le

(1) Ce propos a été fidèlement et textuellement conservé par la tradition. Nous le tenons de plusieurs vieillards qui ont connu Cabieu.

nom de *Général Cabieu.* Il devint populaire. Toutefois, sa réputation ne franchit pas le cercle étroit de la région dans laquelle il demeurait. En annonçant la nouvelle du débarquement des Anglais à l'embouchure de l'Orne, la *Gazette de France* ne dit pas un mot de l'action d'éclat de Michel Cabieu (1). L'ignorait-elle, ou craignait-elle d'attirer l'attention sur l'homme du peuple qui s'avisait d'être brave, quand les plus illustres représentants de la noblesse battaient honteusement en retraite, en Allemagne, devant des armées souvent deux fois inférieures à celles qu'ils commandaient ?

Si les journaux politiques se taisaient, il semble

(1) Voici en quels termes le « Journal officiel » du temps s'exprime sur cet événement dans son numéro du 19 juillet 1762 : « Des lettres de Caen marquent « que, dans la nuit du 12 au 13, les Anglais descen- « dirent au nombre de 500 hommes sur les deux rives « de l'Orne, dans l'intention de détruire ou brûler « 13 bâtiments chargés de bois de construction et « d'artillerie pour Brest, et qui, depuis quelques « temps, sont à l'embouchure de la rivière, prêts à « faire voile. Les ennemis se sont d'abord emparés de « deux batteries établies à cette embouchure; mais « ayant jugé qu'ils ne pourraient pénétrer jusqu'aux « bâtiments, ils ont pris le parti de se rembarquer. »

que les recueils littéraires de l'époque auraient bien dû consacrer quelques lignes de prose à l'exploit de l'obscur garde-côtes. Eh bien! au lendemain du merveilleux fait d'armes de Cabieu, le *Journal des Savants*, dans son numéro d'août 1762, ne trouvait rien de mieux à publier qu'un commentaire sur une *Ode aux Français*, dans laquelle l'auteur rimait des lieux communs sur le « guerrier qui préfère la vie à la gloire. » Il est vrai que le *Journal encyclopédique*, dans son numéro du 1er novembre, présentait à ses lecteurs un aperçu d'un discours intitulé : « La différence du patriotisme national chez les François et les Anglois. » C'était bien le cas de rappeler la belle action de Cabieu ; mais on ne parle, dans cette dissertation banale, que des Scipions, des Pompée, des Marius, des Sylla, des Césars ! Un tel abus de l'antiquité devait arracher bientôt à Berchoux ce cri d'irritation : « Qui nous délivrera des Grecs et des Romains? »

Cependant le *Mercure de France*, dans son numéro d'octobre 1762, daigna accorder enfin une mention honorable au brave garde-côtes. Il nous apprend même que le marquis de Brissac, maréchal-de-camp, envoya au roi un compte-rendu de l'affaire d'Ouistreham, et que Sa Majesté, après en avoir pris connaissance, accorda à Cabieu une

gratification de deux cents livres. Le recueil périodique ajoute que Louis XV avait chargé le duc de Choiseul d'écrire au sergent pour lui marquer directement sa satisfaction.

Il paraît que Cabieu, attachant plus de prix à sa lettre qu'à la gratification qui l'accompagnait, la portait toujours sur lui avec un noble orgueil (1). C'était en effet la preuve écrite de sa belle conduite. Mais il en avait autour de lui un témoignage plus précieux, dans ces maisons d'Ouistreham qu'il avait préservées de l'incendie, dans ces vieillards, ces femmes, ces enfants, qu'il avait sauvés du massacre. Aussi aimait-il à se trouver au milieu de ses compatriotes, auxquels il faisait souvent le récit détaillé des événements de la nuit du 12 juillet. Le sentiment de légitime fierté qu'il éprouvait alors le dédommageait de l'état d'abandon dans lequel on le laissait. Car le gouvernement songeait moins à secourir un héros dans la misère qu'à prodiguer les plus clairs revenus de la France à des histrions, à des courtisans ou à des agents de plaisir.

Les deux cents livres de gratification n'avaient pas, en effet, amélioré pour longtemps le sort du garde-

(1) « Courrier des cinq jours ou du département du Calvados ; » nº du 12 septembre 1790.

côtes, dont la famille s'accroissait plus vite que les revenus. Au moment du débarquement des Anglais, Cabieu avait deux enfants; quelques années après il en comptait sept à son foyer : deux filles et cinq garçons (1).

Cependant le sergent supportait noblement sa pauvreté, et il aurait vécu heureux du souvenir de sa belle action si un incendie, qui dévasta sa chaumière, n'était venu augmenter sa détresse et celle de sa famille (2). A la suite de ce désastre, le duc d'Harcourt, gouverneur de la province de Normandie, s'intéressa au malheureux garde-côtes et lui fit accorder, par le ministre de la guerre, une pension de cent livres. C'était peu, quand on songe surtout que, depuis l'affaire du 12 juillet, Cabieu s'était distingué par de nouveaux actes de courage. Un jour entr'autres, il avait pris seul et ramené prisonniers quatre officiers anglais qui voulaient surprendre nos postes (3). Cent livres de pension formaient une

(1) Voir la lettre de Hoche et les anciens registres de l'état civil d'Ouistreham où l'on trouve cette mention : « Marie-Anne Cabieu, née le 4 avril 1770, et Anne Cabieu, née le 7 avril 1777. »

(2) « Notices biographiques sur les hommes du Calvados, » par Boisard.

(3) Lettre de Hoche du 18 fructidor an II.



maigre récompense pour tant de services éclatants ! Et, le croirait-on, cette misérable rente n'était même pas régulièrement payée. « Je viens, disait le géné-« ral Hoche, dans une lettre du 18 fructidor an II, « où il parlait de Cabieu à son ami Augier, je viens « de lui faire payer deux ans d'arrérages qui lui « étaient dûs du temps de Capet. »

A la date du 20 juin 1780, nous voyons Cabieu exercer les fonctions de « garde-juré, syndic des pêcheurs de la paroisse d'Ouistreham (1). » Est-ce en cette qualité qu'il alla à Paris pour défendre les intérêts de sa paroisse ? Le *Courrier du département du Calvados* (2), qui nous a conservé le souvenir de ce voyage, ne s'explique pas sur ce point. Ce qu'il y a de certain c'est que Cabieu profita de son séjour à Paris, au mois de septembre de l'année 1790, pour solliciter l'appui de M. de Cussy, député du Calvados. Celui-ci, touché de l'état de dénûment dans lequel il voyait le héros d'Ouistreham, regarda comme un devoir de lui faire obtenir les dédommagements que lui devait la reconnaissance nationale.

(1) « Extrait du registre des rapports du greffe du siége de l'amirauté de Caen. » — « Gouvernement de Normandie ; » tome II, page 433.

(2) Numéro du 12 septembre 1790.

Dans la séance du 4 septembre, il présenta lui-même le sergent garde-côtes à la barre de l'Assemblée, monta à la tribune et raconta, avec de nombreux détails, le glorieux fait d'armes de la nuit du 12 juillet 1762.

Des applaudissements éclatèrent de toutes parts à la fin du discours. Lorsqu'ils eurent cessé, le président de l'Assemblée adressa quelques paroles d'encouragement à l'humble garde-côtes, tout ému de ces acclamations. « Les applaudissements que vous « venez d'entendre, lui dit-il, prouvent assez que le « courage et la vertu ne sont jamais mieux honorés « que par une nation libre... Jouissez du premier « avantage, en attendant les récompenses d'une au- « tre nature qui vous sont dues. »

Une autre ovation, moins solennelle, mais peut-être plus touchante, attendait Cabieu à son retour en Normandie. Le Directoire de Caen déposa une couronne civique sur ses cheveux blancs, en présence des autorités de la ville et au milieu d'un grand concours de peuple (1).

(1) Nous n'avons pu encore vérifier l'exactitude de ce fait, que nous trouvons rapporté dans un feuilleton intitulé « Michel-Cabieu, » et publié dans le « Mémorial du Calvados » du 17 juin 1835.

IV.

Tandis que la gloire commençait à entrer dans la chaumière du garde-côtes, la misère ne se décidait pas à en sortir. En lui décernant des éloges, le président de l'Assemblée constituante lui avait cependant promis des *récompenses d'une autre nature*. Le brave sergent les *attendait* toujours, comme on le lui avait recommandé. Il attendit quatre ans. Dans la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794), le représentant Oudot monta enfin à la tribune de la Convention pour réclamer contre les lenteurs qu'on mettait à payer les dettes de reconnaissance envers les vieux serviteurs de la patrie. Il reprit, en le complétant, le récit déjà fait devant l'Assemblée constituante, et termina son discours par des paroles qui avaient l'énergique prétention de devenir des actes.

« Tel est à peu près, dit-il, le récit qui fut fait à
« l'Assemblée constituante le 4 septembre 1790.
« Cette action brillante, après avoir excité les ap-
« plaudissements qu'elle méritait, fut renvoyée au
« Comité des pensions. Elle y est demeurée ense-
« velie, et personne ne s'en est occupé depuis; et ce
« que vous aurez peine à croire, c'est que 100 livres

« de pension, que le tyran Louis XV avait royale-
« ment accordées à l'homme le plus vertueux, au
« militaire le plus intrépide de ce qu'on appelait
« alors le royaume, ne sont plus payées depuis 18
« mois.

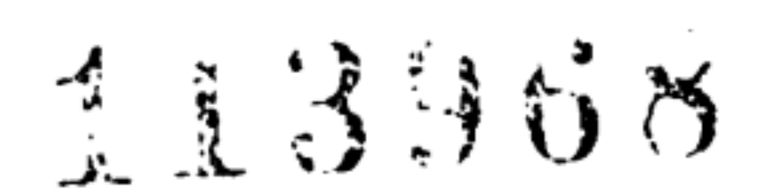
« J'ai vu, dans les derniers jours de ma mission
« dans le Calvados, ce vénérable sergent; je l'ai en-
« gagé à me faire parvenir les pièces vérificatives de
« son action éclatante. Ce n'est que depuis quelques
« jours que le directeur des fortifications (Després),
« l'un de ceux à qui je les ai redemandées, me les a
« adressées.

« Je demande que la proposition que je fais de lui
« accorder une pension de 1,200 livres soit renvoyée
« au Comité des secours pour faire incessamment
« son rapport. Je demande qu'il lui soit accordé sur
« le champ, et par provision, une somme de 600
« livres; je demande enfin que le nom du général
« Cabieu, qui lui a été attribué depuis son action
« par ses concitoyens, soit donné à la commune
« d'Oystreham qu'il a sauvée; cette commune qui
« porte un nom anglais ne perdra pas au change. »

Le rapporteur termina par un projet de décret qui fut adopté en ces termes :

« La Convention nationale décrète qu'il sera payé
« par la trésorerie nationale au citoyen Michel Ca-

2



« bieu, à la vue du présent décret, un secours pro-
« visoire de 600 livres, non imputable sur la pension
« qui lui sera accordée.

« Renvoie les pièces et les autres propositions re-
« latives au citoyen Cabieu, aux Comités de la
« guerre et de liquidation, pour faire un prompt
« rapport sur la récompense qui sera accordée à ce
« brave militaire. »

Il était temps que ce secours vînt soulager la misère de Cabieu. Comme il avait vu mourir successivement sa femme et ses cinq fils, les frais de la dernière maladie de ces êtres si chers avaient absorbé le peu qu'il possédait. Pour faire face à ces douloureuses dépenses, l'infortuné avait même dû emprunter, et sa détresse était si grande qu'il n'avait pas eu le moyen de réparer le toit de sa maison, ouverte au vent et à la pluie.

Cependant, malgré sa misère, à peine Cabieu a-t-il touché le secours de 600 livres, qu'il s'empresse de s'acquitter de ses dettes. « Il affiche à la porte de
« l'église de son village que ses créanciers aient à le
« venir trouver, qu'il avait reçu un bienfait de la
« nation et que son dessein était de les payer tous.
Ce qu'il fit sur-le-champ. Après quoi, du reste de
« la somme il fit couvrir sa chaumière. »

Nous empruntons textuellement ce dernier détail à

la lettre que Hoche écrivait, le 18 fructidor an II, à son ami Augier. Car c'est le grand général républicain qui nous a conservé ce trait touchant de la vie de Cabieu. Comment Hoche avait-il pénétré dans l'intimité de cette existence obscure ? La question vaut la peine d'être examinée ; car l'incident honore autant la mémoire de l'homme de guerre illustre que celle du modeste garde-côtes.

A la veille de prendre le commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg, Hoche dut assister souvent, avant de quitter Paris, aux séances de la Convention nationale. C'est là probablement qu'il entendit parler pour la première fois de Michel Cabieu, dont le représentant Oudot fit un si vif éloge à la tribune. Un passage du discours, selon toute vraisemblance, attira particulièrement son attention. Cet homme, qu'on représentait soignant l'officier anglais blessé, n'apppartenait-il pas à cette race de soldats d'élite qui, obligés de donner la mort par profession, n'en conservent pas moins au plus haut degré le sens du respect de la vie humaine ? N'était-il pas de ces grands cœurs, sortis des rangs du peuple, qui devenaient alors des généraux tels que Kléber, tels que Hoche ? Qui pourrait donc s'étonner que ce dernier ait ressenti tout à coup une vive sympathie pour le garde-côtes d'Ouistreham ? Cette figure était bien

faite pour plaire au futur pacificateur de la Vendée, qui se promit dès lors de rechercher, de voir ce brave soldat, ce frère d'armes, membre ignoré de cette famille de héros dont il était déjà l'un des plus illustres représentants.

Hoche éprouva certainement l'émotion que nous lui prêtons; les événements le prouvent, les dates aussi. En effet, dans une séance de la *Société populaire de Caen*, on lut le passage suivant d'une lettre écrite par le général Vialle : « Je suis informé, « citoyens, que le général Hoche arrive sous peu de « jours pour me remplacer dans le commandement « en chef de l'armée des côtes de Cherbourg. » La lettre était datée du 9 fructidor an II (26 août 1794); or, quelques jours seulement après, le général Hoche était présenté à la Société populaire de Caen.

« A la séance du 18 de ce mois (4 septembre), « dit l'*Echo politique* du 20 fructidor, le repré- « sentant du peuple Boursault, envoyé par la Con- « vention nationale pour l'armée des côtes de Brest « et de Cherbourg, ainsi que pour les départements « qui en forment l'arrondissement, se rendit dans le « sein de la Société accompagné de son collègue « Bollet et du général Hoche, nouvellement nommé « pour le commandement en chef de cette armée.

« Tous trois montèrent sur l'estrade du président et
« lui donnèrent l'accolade fraternelle, au milieu des
« plus vifs applaudissements. »

C'est donc entre le 9 et le 18 fructidor que Hoche arriva à Caen. Quelle fut sa première démarche? Songea-t-il tout d'abord à annoncer officiellement son arrivée au Directoire de Caen, ou bien à se faire présenter à la Société populaire? Non; sa première pensée fut pour Cabieu; car la lettre, dans laquelle il raconte son voyage à Ouistreham et son entrevue avec le garde-côtes, est datée du 18 fructidor. Ce n'est qu'après avoir vu Cabieu qu'il se fait présenter à la Société populaire, et ce n'est que le lendemain, 19 fructidor (5 septembre), qu'il écrit au Directoire pour lui annoncer sa nomination au commandement en chef de l'armée des côtes de Cherbourg (1).

Un tel empressement, de la part d'un général appelé à un poste de si haute importance, montre à quel point Hoche était sensible aux grandes actions et atteste, en même temps, le cas tout particulier qu'il faisait du héros d'Ouistreham. Les termes de la lettre qu'il écrivit à cette occasion témoignent, d'ailleurs,

(1) Registre des « Séances du Directoire de Caen, » à la date du 19 fructidor an II. — Archives du Calvados.



tout à la fois de sa modestie et de l'enthousiasme que lui inspirait le beau fait d'armes de Cabieu.

« Lorsque soi-même, disait-il au citoyen Augier, « on ne peut servir de modèle à ses jeunes conci- « toyens, qu'il est doux, mon cher ami, d'être à « portée de leur en citer. Quel devoir à remplir pour « l'homme de lettres !... Toi, qui t'occupes essen- « tiellement de servir tes concitoyens et de les amu- « ser en les instruisant, je t'invite à ne pas laisser « un autre s'emparer du sujet dont je vais t'entre- « tenir ; peut-être l'as-tu déjà saisi ; au moins « j'aurai fait ce que je devais.

« J'ai eu le plaisir d'embrasser le général Cabieu « et de lui donner à dîner. Tu connais sans doute « l'anecdote et les détails. Je ne puis rien ajouter « au rapport (séance du 28 thermidor), qui a été « fait à la Convention nationale. Quant à l'action, « j'ai été sur les lieux, et j'ai tenu les pièces justifi- « catives. J'ajouterai seulement quelques faits sur « l'homme, son physique et son moral .. Il est veuf « et a perdu cinq fils qu'il regrette de ne pouvoir « conduire aux frontières... Mon ami, je t'assure « que ce respectable citoyen mérite d'être connu de « la nation entière, tant pour sa bravoure, sa « loyauté, que son amour pour la liberté et son dé- « sintéressement. Quel homme à mettre en scène ! »

Cette lettre est le seul document écrit qui nous soit resté sur l'entrevue de Hoche et de Cabieu. Nous savons toutefois par la tradition que le pacificateur de la Vendée donna ses épaulettes et son épée (1) au sergent, pour qu'il portât dorénavant les insignes du grade de général, que la Convention lui avait solennellement conféré par un décret du 25 thermidor an II.

Fier de la visite de Hoche, Cabieu trouva dans le souvenir de cette belle journée la force de supporter courageusement sa mauvaise fortune. Car il était toujours pauvre, et ne voyait jamais venir le paiement de la pension qu'on lui avait promise. Simple et résigné comme tous les grands cœurs, il attendit longtemps sans se plaindre. Mais la patience a ses limites ; à bout de ressources, il se décida enfin à demander l'appui d'un député, qui consentit à prendre la défense de ses intérêts.

(1) S'il faut en croire les souvenirs de quelques vieillards d'Ouistreham, l'épée et les épaulettes, données par le général Hoche, auraient appartenu, après la mort de Cabieu, à M. de Guernon-Ranville, l'un des derniers ministres de Charles X, puis à M. Pierre-Aimé Lair, qui les aurait déposées, vers 1846, au Musée de Caen.

En effet, dans la séance du 26 thermidor an III (13 août 1795), un des secrétaires de la Convention donna lecture de la lettre d'un citoyen Porcher qui s'étonnait que, malgré les résolutions prises par trois assemblées nationales, on n'eût encore accordé à Cabieu qu'un secours provisoire de 600 livres.

« J'ai reçu, citoyens collègues, disait le député à « la fin de sa lettre, la visite de ce vieux militaire, et « j'ai vu avec plaisir que son attachement à la pa- « trie, le désir de lui être utile, donne encore une « grande énergie à un corps qui devrait être affaibli « par les années ; il sert toujours de modèle et « d'exemple à tous les garde-côtes de ce départe- « ment.

« On ne conçoit pas par quelle fatalité cette belle « action, dont les trois Assemblées nationales ont « senti tout le prix, est restée sans récompense. Ca- « bieu n'a encore rien reçu que 600 livres, non « imputables sur la pension qu'on lui promit par le « décret du 25 messidor de l'an deuxième. Je vous « invite donc à renvoyer ma lettre au Comité des « finances ; il ne laissera pas, sans doute, plus long- « temps dans l'oubli un militaire patriote qui se « souvient si bien de ce qu'il doit à son pays. »

Y avait-il dans ce dernier passage une intention ironique, et l'auteur de la lettre entendait-il repro-



cher au pays d'avoir oublié de son côté ce qu'il devait à Cabieu ? Ce qu'il y a de certain, c'est que la requête fut écoutée et suivie d'un commencement d'exécution, aussi rapide que le permettent les lenteurs bien connues des bureaux. Le 22 nivôse an IV (12 janvier 1796), le Directoire exécutif autorisa les commissaires de la Trésorerie nationale à payer à Cabieu, en quatre termes égaux, la pension annuelle et viagère de six cents livres, que lui avait accordée un décret de la Convention en date du quinze messidor an III (3 juillet 1795).

Ce n'était pas la fortune, mais ce n'était plus la misère; et les registres de l'état civil d'Ouistreham qui constatèrent, à la date du 5 novembre 1804, la mort de Cabieu, purent, sans trop d'exagération, lui attribuer la *profession de général vivant de son bien*. Assuré du pain quotidien, le brave sergent avait supporté philosophiquement (1), jusqu'à sa

(1) Les derniers moments de Cabieu n'auraient pas été sans amertume s'il avait pu prévoir dans quel état de dénûment devait tomber l'une des filles qu'il laissait après lui. Lorsque Napoléon I[er] passa à Caen, en 1811, il partit de grand matin, le 24 mai, pour aller visiter les redoutes construites à l'embouchure de l'Orne. A cette nouvelle, de tous les villages voi-

dernière heure, les infirmités qui lui étaient venues avec l'âge. Debout sur le seuil de sa porte et s'appuyant sur des béquilles (1), il se plaisait à raconter souvent aux enfants, qui sans lui n'auraient peut-être jamais vu le jour, comment il avait préservé leurs parents du massacre et leurs maisons de l'incendie.

Le beau fait d'armes accompli par Cabieu n'était pas tout à fait sans précédents. Durant la guerre

sins, une foule nombreuse accourut pour voir l'empereur ou pour lui présenter des suppliques. Parmi les pauvres gens qui sollicitaient des secours, Napoléon avait remarqué une femme en haillons, qui agitait un drapeau et portait une épée et des épaulettes de général; il se fit expliquer ce que cela signifiait par les autorités locales, qui lui racontèrent, en lui présentant la fille de Cabieu, le beau fait d'armes du père. L'empereur donna six cents francs à la fille du héros. Quelque vingt ans après, le duc de Nemours, dans une visite à Ouistreham, donnait encore trois cents francs à cette même fille de Cabieu. Mais les aumônes de princes étaient rares, et la descendante du héros, comme l'attestent les registres de l'état civil d'Ouistreham, mourut en 1845, « célibataire et mendiante. »

(1) Nous tenons ce renseignement de vieillards qui ont encore vu Cabieu.

pour la succession d'Espagne, c'est-à-dire entre les années 1701 et 1713, une cinquantaine d'Anglais opérèrent une descente au Rozel, à quelques lieues de Cherbourg. Un seul homme, armé d'un fusil, s'embusqua dans un ravin et, laissant successivement voir sa tête sur différents points, inquiéta tellement l'ennemi que celui-ci se rembarqua et alla piller le rivage de Sciautot, aux Pieux (1).

Cabieu avait-il entendu raconter ce trait de courage ? Nous l'ignorons. S'il s'en est inspiré, cela prouverait que l'héroïsme a ses traditions comme les chefs-d'œuvre de l'esprit, et que les grands cœurs ont, comme les grands écrivains, leurs précurseurs. Dans tous les cas, s'il est vrai que Cabieu ait imité quelqu'un, on peut affirmer qu'il fut bien au-dessus de son modèle, et qu'en prenant son bien, comme Molière, où il le trouvait, il sut rester original et de beaucoup supérieur à l'audacieux qui lui avait tracé la voie.

(1) « Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche, » par M. de Gerville; page 119.

II

JEAN BOUZARD

DIT

LE BRAVE HOMME

1730-1794

« Une des actions les plus dignes
« d'être consacrées dans les fastes
« de l'humanité est celle du pilote
« Bouzard. »

GRIMM : *Correspondance littéraire.*

JEAN BOUZARD

I.

A l'embouchure de la rivière d'Arques, sur la Manche, s'élève, entre deux rangs de collines, la ville de Dieppe moderne, rebâtie sur un plan uniforme, par ordonnance royale du 8 mars 1695. A cette époque, des constructions en briques, lourdes et sans grâce, alignées régulièrement au bord de rues tirées au cordeau, remplacèrent en quelques années la vieille cité, qui offrait une pittoresque variété d'habitations ayant chacune son style, sa date, sa physionomie.

Dans cette renaissance d'une ville, émergeant du milieu des ruines amoncelées par le bombardement de 1694, il n'y eut vraiment de remarquable que la rapidité d'exécution. Dieppe s'était relevée comme par enchantement. Toutefois, ce n'était pas la baguette d'une fée qui avait opéré ce prodige, mais le sceptre du grand roi humilié. Louis XIV, en précipitant les travaux de reconstruction, s'était imaginé effacer jusqu'au souvenir de l'insolente agression des Anglais qui avaient détruit la ville en une nuit.

Des vieux monuments de Dieppe il ne restait debout que le château et les églises de Saint-Jacques et de Saint-Remi, d'ailleurs cruellement endommagés par les bombes ; de l'ancienne splendeur de la cité maritime, illustrée par les expéditions lointaines de ses marins, enrichie par le commerce de ses armateurs, il ne restait plus qu'un port de pêche. Cependant, comme les familles déchues, que le souvenir d'un glorieux passé aide à supporter la médiocrité de l'heure présente, Dieppe, grâce à la supériorité de ses pêcheurs sur tous ceux de la côte, aurait pu se contenter, sans se plaindre, des bénéfices d'une industrie restreinte, mais prospère. Malheureusement cette dernière ressource devait être bientôt compromise elle-même par un nouveau désastre.

Celui-là ne se produisit point tout à coup, par une catastrophe subite, comme l'ouragan de feu que vomit la flotte anglaise et qui anéantit la ville en quelques heures. Si grands qu'ils soient, ces malheurs sont quelquefois réparables. Il en est d'autres, moins rapides, qui sont le résultat du travail des ans, ces ouvriers impitoyables que la nature emploie dans ses mystérieux ateliers pour détruire — avec la même indifférence d'ailleurs qu'ils les favoriseraient — les meilleures créations de l'homme.

Après les Anglais, ce fut donc la mer qui se conjura avec les vents contre les infortunés pêcheurs de Dieppe. Plus redoutable en cela que l'escadre ennemie, elle disposait, pour son œuvre de destruction, d'engins sans cesse renouvelés ; c'est avec les galets, que lui fournissait l'inépuisable mine des falaises, qu'elle se mit à attaquer et à bloquer le port normand. Ces silex, arrondis par l'éternel mouvement de la vague qui usait leurs angles, comme si une influence maligne eût voulu faciliter leur marche, prenaient peu à peu le chemin de l'est et venaient s'accumuler le long des jetées du nouvel avant-port. Malgré cet obstacle, ils finissaient toujours par pénétrer dans le chenal en contournant le musoir. En vain prolongeait-on les jetées. C'était toujours le même travail à recommencer tous les quarts de siè-

cle ! Le galet vainqueur franchissait les nouvelles barrières, envahissait l'entrée du port, et y formait un écueil d'autant plus dangereux qu'il changeait de place selon le caprice des vents et des marées.

Tel était l'état du port de Dieppe dans le courant de l'année 1777. Il offrait aux marins un terrible dilemme. Manquaient-ils, dans un coup de mer, l'entrée du chenal, ils étaient exposés à se briser contre les rochers de la falaise du Pollet. Réussissaient-ils à franchir heureusement la passe, ils avaient encore à craindre de se heurter contre les murs du quai ou d'échouer sur les bancs de galets.

Dans de telles conditions, Dieppe devait être et fut le théâtre de nombreux drames maritimes. De l'année 1696 à l'année 1789, les registres de l'Amirauté y ont constaté quarante-neuf naufrages (1). Et cette funèbre statistique était encore au-dessous de la réalité. A côté du chiffre officiel, il y avait un certain nombre de naufrages, qu'on était peut-être heureux de passer sous silence dans les papiers publics, mais qui laissaient une trace durable dans les souvenirs d'une population trop souvent décimée par les tempêtes.

(1) Collection de mémoires et de plans relatifs au port de Dieppe. — Rouen, Oursel, 1790 ; in-4°, p. 23.

Ce qui prouve d'ailleurs l'inclémence de la mer dans ces rudes parages, c'est l'ancienne cérémonie que l'on célébrait tous les ans, à Dieppe, dans le faubourg habité par les pêcheurs. Dans la matinée du 18 octobre, une procession partait de l'église du Pollet pour se rendre à la jetée de l'est. Lorsque le cortége s'arrêtait, après avoir suivi le quai en chantant des psaumes, le célébrant déposait l'étole rouge, qu'il portait depuis l'église, et en prenait une noire. Il s'avançait alors jusqu'au bout de la digue et jetait de l'eau bénite dans la mer en prononçant ces mots : *Requiescant in pace* (1).

Dans cette cérémonie, dont l'origine est sans doute fort ancienne, la mer était considérée comme un vaste cercueil que le prêtre venait bénir. Aux regrets de la foule, priant pour des parents que l'abîme avait engloutis, se mêlait peut-être quelque espoir d'apaiser celui qui, suivant le vers du poète, « met un frein à la fureur des flots. »

Après avoir imploré la protection du ciel, les pêcheurs de Dieppe ne se contentaient pas d'attendre paresseusement les secours de la Providence. Occupés jour et nuit aux périlleuses manœuvres que né-

(1) « Normandie illustrée. » Premier volume, 3e partie.

cessitent l'entrée et la sortie d'un port difficile, ils avaient contracté dans cette lutte de vieilles habitudes d'adresse, d'activité, de sang-froid et de courage. Puisque ni le gouvernement, ni la ville ne pouvaient exécuter des travaux capables d'assurer la sécurité de leur rade, ils s'étaient promis de ne plus compter que sur eux, de se protéger eux-mêmes. Et c'est ainsi que se développa dans cette population un merveilleux esprit de solidarité. Si l'outillage des sauveteurs était insuffisant, la vaillance des cœurs y suppléait.

Pour porter secours aux navires, qui ne pouvaient ou n'osaient franchir la passe, il y avait d'abord les barques des pilotes-côtiers, qui bravaient les plus gros temps avec la froide audace de l'homme habitué à se dévouer tous les jours. Mais, repoussés par la violence des vagues, ils rentraient quelquefois impuissants dans le port et devaient renoncer à aller prendre la direction du bâtiment en péril.

A ce moment, tout espoir n'était pas encore perdu pour l'équipage en détresse. Il lui restait une dernière ressource dans les efforts que faisait le gardien des approches du port pour guider sa marche.

Dans les gros temps, le maître haleur, chargé de ces fonctions, pour ne pas être emporté par la mer, devait s'attacher à une chaîne dont l'autre

bout était fixé à un énorme poteau de bronze. Sans cette précaution, il n'aurait pu s'approcher du bord de la jetée pour essayer, avec son porte-voix, de se faire entendre des navires et de leur indiquer, à l'aide de signaux, avec son pavillon rouge, le chemin qu'il leur fallait suivre à travers les brisants.

A Dieppe, parmi cette population de marins braves et dévoués, il n'était pas difficile de trouver un pilote capable de remplir dignement les fonctions de gardien de la jetée. Cependant le choix pouvait être plus ou moins heureux. Or, en 1777, le pilote, chargé de diriger par des signaux l'entrée et la sortie des navires, avait à son actif des états de service particulièrement brillants.

Marin dès son enfance, Jean-André Bouzard s'était bravement conduit dans les fréquents combats de mer qui signalèrent l'histoire militaire de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Lorsqu'il eut achevé son service sur les vaisseaux du roi, il ne rentra pas au bourg d'Ault, petit port de pêche, situé près de la ville d'Eu, où il était né en 1730. Il se fixa à Dieppe, et ne tarda pas à y mériter l'estime et la reconnaissance de ses nouveaux concitoyens, par les actes de dévoûment qu'il accomplit. En peu d'années, il y devint populaire.

Malgré son courage, Bouzard n'aurait peut-être



pas conquis si rapidement la notoriété dont il jouissait dans sa patrie d'adoption, s'il n'avait joint à de sérieuses qualités morales l'extérieur imposant qui frappe l'imagination des foules. De haute taille, les épaules larges, les bras puissants, la démarche ferme, quoiqu'il boitât un peu des suites de la blessure qu'il avait reçue à la jambe en combattant pour son pays, Bouzard possédait tous les avantages physiques qui attirent les regards et captivent l'esprit du peuple. Comme tous les hercules, dont la statuaire antique nous a conservé de si parfaits modèles, le pilote avait la tête petite ; mais cette disproportion n'indiquait pas chez lui une infériorité intellectuelle. Quoique sans instruction, il sut donner en mainte circonstance des preuves d'un remarquable bon sens.

Né brave, Bouzard trouvait tout naturel de porter secours aux malheureux qui étaient en danger. Il le faisait simplement, sans arrière-pensée, sans espoir de récompense. Lorsqu'on le félicitait sur quelques-unes de ses belles actions, il s'étonnait de l'éloge et se plaisait à répéter que ses camarades en faisaient tout autant que lui.

En cela il se trompait naïvement, avec sincérité, comme tous les grands cœurs qui poussent la modestie jusqu'à l'invraisemblance. Il surpassait ses émules tant par le nombre des victimes qu'il avait

arrachées à la mort, que par le mobile qui le poussait à risquer sa vie pour sauver celle des autres. Il ne se jetait pas au milieu des vagues avec le courage irréfléchi de certains sauveteurs. Tous ses actes d'héroïsme étaient voulus, résolus à l'avance. C'était comme un hommage pieux rendu à la mémoire de son père. Quand on lui demandait ce qui lui inspirait une intrépidité si rare, il répondait simplement : « C'est l'humanité et la mort de mon père. Il a été « noyé. Je n'étais pas là pour le sauver. Aussi j'ai « juré, depuis, de courir au secours de tous ceux que « je verrais tomber à la mer (1). »

Toute la ville de Dieppe connaissait ce serment prêté par Bouzard ; elle savait comment il l'avait tenu ; elle l'avait vu et le voyait à l'œuvre tous les jours. Aussi la présence de cet homme sur la jetée de l'ouest était-elle comme une promesse de sécurité offerte à tous les navires qui affrontaient les dangers de l'entrée du chenal.

Pour les marins, gens de foi naïve et robuste, Bouzard était comme une seconde providence. Dans les gros temps, quand on le voyait se pencher au

(1) « Lettre d'un marin aux auteurs du Journal de Paris, » publiée dans « l'Esprit des Journaux, » de février 1778.

bout de la jetée, en agitant son pavillon rouge ou en criant dans son porte-voix, les cœurs se rassuraient et l'on franchissait plus résolûment la passe tant redoutée.

II.

L'extrémité de la jetée de l'ouest, qui s'avance dans la mer comme une espèce de promontoire a, de tout temps, servi de lieu de rendez-vous aux matelots dieppois, que leur âge ou leurs infirmités condamnent à ne plus naviguer. Ils viennent s'asseoir là sur des bancs de bois et, de ce poste avancé, avec un peu de bonne volonté, ils peuvent se croire encore sur un navire à l'ancre.

S'ils contemplent d'un œil de regret cette vaste mer qu'ils ont tant aimée, ils se consolent du moins de cette cruelle séparation en admirant de loin les beautés changeantes de leur idole. Ecoutant le bruit des vagues, humant l'air salin, se berçant des illusions du bon temps comme s'ils se sentaient encore balancés par le mobile élément, ils assistent aux manœuvres des navires qui entrent ou qui sortent. Aréopage sans pitié, ils jugent les jeunes générations de matelots que tente la mer et qui l'aiment,

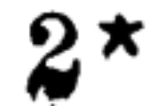
comme eux, avec cette folle passion qui excuse les violences pour ne se souvenir que des molles caresses. Ils raillent entre eux l'inexpérience de leurs successeurs, et trouvent dans le plaisir de la critique une compensation aux douleurs de l'impuissance.

Pour eux les heures s'écoulent là si rapides, qu'ils ne songent à se retirer que lorsque le phare s'allume aux premières ombres du soir. Autrement, pour les chasser de leur salon de conversation en plein vent, il ne faut rien moins qu'un de ces gros temps qui envoient des paquets de mer par-dessus les murs du quai.

C'est ce qui arriva dans la journée du 31 août 1777. Longtemps avant la nuit, un vent impétueux souleva des montagnes d'eau et mit en fuite les vieux habitués de la jetée.

Seul, Bouzard resta à son poste, l'œil sur la mer, le porte-voix à la main, debout au fort de la tempête.

Tous les bateaux pêcheurs de Dieppe étaient rentrés, fuyant devant l'ouragan, les voiles un peu endommagées, comme des mouettes aux ailes pendantes qu'entraîne un tourbillon. Bouzard avait pu les compter ; et, de ce côté, il était rassuré. Mais, au loin, dans les sinistres noirceurs d'un ciel d'orage, il avait cru découvrir, à la lumière bleue d'un éclair, un navire qui semblait porter le cap à terre.



Bouzard ne s'était pas trompé. Chaque fois que la foudre illuminait la mer, il apercevait plus distinctement le navire qui grossissait à vue d'œil. Vers neuf heures du soir, le bâtiment, chassé violemment par la tempête, approcha des jetées. Craignant de s'y briser en essayant de franchir la passe, il tira un coup de canon pour demander un pilote et mit son pavillon en berne.

C'était, comme on l'apprit plus tard, un navire chargé de sel qui venait de La Rochelle avec huit hommes d'équipage et deux passagers.

Au coup de canon, tous les pilotes-côtiers accoururent.

L'un d'eux, malgré l'état de la mer, se jeta résolûment dans sa barque et essaya de sortir du chenal pour diriger l'entrée du navire dans le port. Mais il fut repoussé quatre fois par la violence des vagues. La passe était infranchissable.

Cependant le navire ne cessait de tirer le canon de détresse. Son propre pilote, par une fausse manœuvre, venait de l'exposer au plus grand péril. De son poste d'observation, Bouzard avait constaté avec effroi la faute commise. Il fit aussitôt tous ses efforts pour la réparer. Après s'être attaché à la chaîne de fer, fixée au poteau de bronze, il s'élança sur le parapet avec son porte-voix et son pavillon rouge.

Alors il se pencha sur l'abîme et, profitant de la fréquence des éclairs, chercha à se faire apercevoir des marins qui montaient le bâtiment. Avec le porte-voix il donnait des avis, avec le pavillon rouge il faisait des signaux. Mais l'obscurité, le sifflement des vents, le bruit des vagues, les éclats de la foudre et l'agitation furieuse de la mer empêchèrent le capitaine de voir et d'entendre. Les conseils se perdirent dans le tumulte de la tempête et les signaux dans les ténèbres d'une nuit profonde.

Tout à coup, un grand cri partit de la mer, et la foule, qui s'était amassée sur le rivage pour assister aux péripéties de ce drame maritime, y répondit par un cri de pitié et d'épouvante. Le navire, soulevé par une vague énorme, venait d'échouer à soixante mètres de la jetée sur un banc de galets. Il présentait son travers à la lame, et les coups de mer, en frappant sur le pont, menaçaient d'enlever les matelots, sans qu'il fût possible de leur porter secours.

Bouzard avait tout vu. Sa présence sur la jetée devenait inutile. C'est alors qu'il prit une résolution aussi prompte que l'éclair qui lui avait montré le danger de l'équipage. Il détacha la chaîne qui le retenait au poteau, remonta la jetée en courant et sauta sur le rivage.

Une foule énorme était là, composée surtout des



pêcheurs de Dieppe, de leurs femmes, de leurs enfants. Quelques matelots avaient apporté des cordes; mais personne n'osait s'en servir pour porter une amarre aux naufragés, dont on entendait les appels désespérés. Entre le navire et le rivage, des montagnes d'eau s'effondraient. Lancer une barque dans ce tourbillon écumant, c'était impossible; la barque eût été brisée avant de franchir les premières lames. Se jeter à la mer, essayer de nager dans ces remous furieux, cela paraissait au-dessus des forces d'un homme. Les matelots les plus vigoureux, les plus intrépides, hésitaient à se risquer. Ils ne se sentaient pas de taille à lutter contre une mer qui roulait des quartiers de roches et lançait jusque sur la plage une mitraille de silex, arrondis comme des balles. C'était, à leur avis, courir à une mort presque certaine et, ce qui paralysait leur courage, à coup sûr inutile. Avant d'arriver jusqu'au navire, le sauveteur aurait été vingt fois précipité, meurtri, épuisé, réduit à l'impuissance.

Cependant les pêcheurs se tenaient sur le rivage, prêts à disputer aux premières vagues ceux des naufragés que la mer y rejetterait. C'était tout ce qu'ils pouvaient faire. Quant aux femmes, elles levaient les mains au ciel en murmurant des prières, tandis que leurs enfants pleuraient et se cramponnaient à leurs

vêtements pour ne pas être emportés par le vent. Tout, dans l'attitude de cette foule, annonçait le profond désespoir de braves cœurs qui voudraient se rendre utiles et qui se sentent impuissants.

C'est à ce moment qu'on aperçut Bouzard s'avançant, la démarche ferme, l'air résolu, interrogeant du regard la mer, comme s'il y eût cherché la place où le navire avait échoué.

Une femme se détacha de la foule et courut au devant du gardien de la jetée. C'était la femme même de Bouzard qui, de loin, avait deviné la résolution que venait de prendre son mari.

— Tu n'iras pas! lui dit-elle en se jetant à son cou.

— Ils ne mourront pas comme mon père!... Je l'ai juré, tu le sais!... N'essaie pas de me retenir!

Et le colosse repoussa doucement sa femme. La mère appela ses enfants à son aide. Avec eux elle se jeta aux genoux du pilote et l'implora une seconde fois, les mains jointes, les larmes dans les yeux.

— Camarades, cria Bouzard aux pêcheurs du port, emmenez-les!... Il ne faut pas qu'ils me voient!

On lui obéit, on entraîne sa femme et ses enfants. Leurs gémissements se perdent dans l'éloignement, ou sont couverts par les sifflements de la rafale et le

tumulte des eaux, qui s'engouffrent dans le creux des rochers.

L'orage est dans toute sa force et montre, à chaque instant, à la flamme bleue des éclairs, la place où le navire reçoit l'assaut furieux des vagues. Les matelots, les pilotes, tous amis de Bouzard, jugent le danger si grand qu'ils regardent comme un devoir de l'avertir qu'il va à une mort certaine.

— Ce n'était pas assez de la femme, des enfants! Vous aussi? semblent dire les regards du pilote.

Il se fait ceindre d'une corde, dont l'autre bout est attaché au rivage; et il se précipite à la mer pour porter jusqu'au navire un cordage, avec lequel on tentera d'amener l'équipage à terre. Il nage, lutte de ses bras nerveux contre les lames qui l'écrasent, contre l'écume qui l'aveugle. Il approche, il touche déjà au bâtiment naufragé, lorsqu'une vague énorme l'entraîne et le rejette sur le rivage. Il est ainsi vingt fois (1) repoussé par les flots, roulé sur

(1) Ce chiffre est exact et n'est point placé là pour faire image. Nous le trouvons dans la lettre écrite, le 17 décembre 1777, par M. de Crosne, intendant de Rouen, à M. Necker, directeur général des finances, pour l'informer du sauvetage accompli par Bouzard dans des circonstances particulièrement héroïques. Cette pièce officielle sert de base à notre récit.

le galet et couvert des débris du navire, que la mer commence à mettre en pièces. Son ardeur ne se ralentit pas. Chaque fois qu'il est repoussé, il semble retourner avec plus d'acharnement à la lutte qu'il a engagée avec la tempête.

De terre, on suit avec anxiété les mouvements de Bouzard, dont la tête disparaît à chaque instant sous les vagues. On le sait robuste, on espère qu'il réussira. En effet, il approche de nouveau du navire; mais, au même instant, on le voit écrasé sous le poids d'une vague qui l'emporte sous le bâtiment naufragé. Ce n'est qu'un cri : « Il est perdu ! »

Les éclairs sont les seuls flambeaux à la lueur desquels les spectateurs de ce drame peuvent en découvrir les acteurs et le théâtre. Par une fatalité étrange, pendant quelques minutes, la mer et le ciel restent plongés dans une obscurité profonde. Ces ténèbres sinistres redoublent l'effroi qui serre tous les cœurs. Bouzard a dû certainement être tué sur le coup par quelque débris arraché au navire !

Mais, soudain, des cris de joie et d'admiration partent du milieu de la foule, qui gardait depuis la disparition du pilote un silence morne... C'est Bouzard qui aborde au rivage, tenant entre ses bras le corps d'un matelot ! La même vague qui venait d'engloutir le pilote avait entraîné, en balayant le

pont du navire, un des hommes de l'équipage ; Bouzard l'avait disputé à la mer et le rapportait à terre, sans mouvement, presque sans vie.

Encouragé par ce premier succès, Bouzard ne sent plus la fatigue. Il s'élance de nouveau. Après une infinité de tentatives, après des efforts incroyables, il parvient à jeter un cordage dans le bâtiment. Les hommes du bord qui ont la force de profiter de ce secours s'attachent à la corde et sont amenés à terre.

Bouzard aborde à son tour, précédé de six matelots qu'il vient d'arracher à la mort. Accablé de fatigue, couvert de meurtrissures sanglantes, il reprend le chemin de la jetée et gagne avec peine la cabane où le pavillon est déposé. Là il succombe et tombe en défaillance.

On s'empresse de lui donner des soins, on panse ses blessures. Il rejette l'eau de mer dont sa poitrine est chargée, il commence à reprendre ses esprits, lorsqu'une personne entre et vient annoncer qu'on entend encore des gémissements sur le navire.

Bouzard croyait avoir sauvé tout le monde à bord du bâtiment naufragé. Cette nouvelle le consterne. Quoi ! il reste un malheureux à secourir ? Et il l'a oublié ! Il redresse sa tête pâle, essaie de rappeler ses forces. Il se lève en chancelant. On l'entoure, on

veut le retenir. C'était folie d'affronter une mer furieuse dans un tel état de faiblesse ! Mais, par un effort de volonté héroïque, Bouzard reprend ses sens et retrouve, en peu d'instants, sa vigueur.

Il le prouve bien en écartant ceux qui s'opposent à son départ. Il s'échappe de leurs bras, court à la mer et s'y précipite de nouveau.

Et le voilà recommençant sa lutte affreuse contre les vagues. Mais il ne semble pas se soucier du péril, tant il est animé par les cris du malheureux qui l'appelle. Il arrive au navire, s'y cramponne et monte sur le pont où il trouve un des passagers, qui s'était lié aux débris d'un mât pour ne pas être emporté par la mer. L'infortuné était si faible, qu'il n'avait pu profiter du secours fourni précédemment à ses compagnons.

Bouzard s'empare de cet homme et se jette avec lui à la mer. Il le soutient en nageant et gagne le rivage, où il a le bonheur de remettre sain et sauf, entre les bras des pêcheurs, le dernier naufragé.

Sur dix hommes que portait le navire, Bouzard en avait sauvé huit. Le lendemain, on retrouva sur la grève, jonchée de débris, le corps des deux matelots qui avaient été enlevés par les vagues avant l'arrivée du pilote.



III.

Ce n'était pas la première fois que Bouzard jouait héroïquement sa vie pour sauver celle des autres ; mais les circonstances extraordinairement dramatiques de ce dernier sauvetage avaient frappé les imaginations. Le gardien de la jetée de l'ouest devint le sujet de toutes les conversations, le but de tous les regards. Les Dieppois avaient constamment son éloge dans la bouche et le montraient aux étrangers comme une des curiosités de leur ville.

C'est à cette particularité qu'il dut sans doute la célébrité qui s'attacha à son nom. Le croirait-on? tandis qu'il n'était pas une maison de Dieppe, une chaumière des campagnes environnantes, où l'on ne racontât le soir, à la veillée, les merveilleuses circonstances du sauvetage de la nuit du 31 août, le monde officiel, l'amirauté et l'intendance de la province paraissaient ignorer le fait, ou du moins n'y attacher aucune importance. Pour les sortir de leur indifférence, il fallut que le hasard amenât à Dieppe un Russe, le comte Alexandre de Strogonoff, ami des lettres et des arts, qui voyageait pour se perfectionner dans

l'étude de l'histoire et de la littérature françaises. C'est, en effet, de la bouche de cet étranger enthousiasmé que l'intendant de Rouen apprit qu'il y avait, dans sa circonscription administrative, un homme digne d'être placé au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité (1).

Nous pouvons facilement reconstituer la scène qui dut se passer à Dieppe, lors de l'arrivée du comte Strogonoff. Quand il visite une ville maritime, le voyageur dirige toujours sa première promenade vers les jetées, vrai centre d'attraction du port, où l'on jouit du spectacle qu'offre la double animation de la rade et de l'entrée du chenal. Il est donc probable que le comte Strogonoff, en arrivant à Dieppe, s'achemina tout d'abord vers l'entrée du port en suivant la jetée de l'ouest. Au bout de cette sorte de promontoire, il trouva nécessairement cet éternel aréopage de pêcheurs invalides, qui viennent parler tout le jour des choses de la mer, en mêlant à leurs propos des critiques à l'adresse des jeunes

(1) « Cette belle action, disent les *Mémoires se-* « *crets* à la date du 14 janvier 1778, serait restée « dans l'oubli, si un étranger, le comte de Strogonoff, « l'ayant apprise sur les lieux, n'avait excité l'in- « différence de l'intendant. »

générations de marins. Causeur, comme tous ceux qui voyagent pour s'instruire, le comte interrogea certainement le cercle des vieillards et, parmi ses questions, il y en eut évidemment qui concernaient le gardien de la jetée. Il n'est pas douteux, en effet, que le costume pittoresque des matelots Dieppois, porté par ce géant, eût attiré tout d'abord l'attention du comte.

La veste de Bouzard était une espèce de camisole à grandes manches, en gros drap bleu peluché, taillée carrément et ornée par devant de deux rangs de larges boutons de corne noire. Un gros bonnet de laine couvrait sa tête. Mais ce qui le distinguait surtout des marins de toutes les autres côtes de France, c'était la large cotte ou cotillon plissé qui recouvrait les culottes et descendait à peu près jusqu'aux genoux.

Ce n'était là, toutefois, qu'un signe particulier extérieur, qui avait dû moins frapper un observateur intelligent que la démarche et la physionomie du pilote. Le comte avait remarqué sans doute l'air rêveur de ce colosse, qui se promenait lentement le long du parapet, l'œil toujours fixé au loin sur la ligne bleue de l'horizon. On eût dit qu'il attendait l'arrivée d'un navire, ramenant de parages lointains quelque être cher, un ami, un parent. Pour

l'excellent Bouzard, c'étaient bien, en effet, des frères que tous ces membres de la grande famille des matelots, qui passent sur la mer comme sur une tombe toujours prête à s'entr'ouvrir. Et c'est pourquoi, même dans les beaux jours, le pilote ne perdait pas de vue l'éternelle ennemie, dont il connaissait les cruels caprices et les subites colères.

Le comte Strogonoff voulut savoir quel était ce colosse qui portait sur ses larges épaules une tête si douce, imberbe, aux cheveux bouclés, aux yeux noirs et profonds, au nez légèrement retroussé (1); il fut frappé de cette physionomie presque féminine par la bonté, mais profondément mâle par le sentiment intime d'une force qui se concentre, pour mieux accourir au secours des désespérés.

Les vieux matelots, qui avaient leur salon de conversation au bout de la jetée, ne se firent pas prier pour répondre aux questions du voyageur russe. Ils lui racontèrent avec tant d'émotion les

(1) Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, le portrait de Bouzard, gravé au lavis par de la Fosse, en 1778. Cette curieuse estampe fait partie de la collection des portraits historiques qui ornent le *Moréri des Normands*, ms. in-folio, en trois volumes, conservé à la bibliothèque de Caen.

hauts faits de leur glorieux pilote, que le comte Strogonoff ne put s'empêcher de partager leur enthousiasme. Et c'est ainsi qu'il se chargea d'éclairer l'intendant de Rouen sur la belle conduite de Bouzard et les circonstances particulièrement héroïques de son dernier sauvetage.

Si M. de Crosne avait eu le tort de ne pas ouvrir plus tôt les oreilles au bruit qu'avait fait dans le pays l'action mémorable accomplie par Bouzard, il sut du moins réparer noblement son oubli. En termes tout à la fois précis et chaleureux, il raconta l'acte de dévouement du pilote, dans une lettre qu'il adressa, le 17 décembre 1777, à M. Necker, directeur général des finances.

Cette lettre eut beaucoup de retentissement et fut reproduite, dans ses parties essentielles, par plusieurs journaux et recueils périodiques du temps. Après en avoir pris connaissance, Louis XVI donna l'ordre de récompenser dignement l'auteur du sauvetage héroïque du 31 août.

Pour se conformer aux volontés du roi, Necker crivit de sa propre main au pilote cette lettre flatteuse :

« BRAVE HOMME,

« Je n'ai su qu'avant-hier, par M. l'Intendant,



« l'action courageuse que vous aviez faite le 31 août ;
« et hier j'en ai rendu compte au Roi, qui m'a
« ordonné de vous en témoigner sa satisfaction, et
« de vous annoncer de sa part une gratification de
« 1,000 fr. et une pension annuelle de 300 livres.
« J'écris en conséquence à M. l'Intendant. Continuez
« de secourir les autres quand vous le pourrez, et
« faites des vœux pour votre bon Roi, qui aime
« les braves gens et les récompense. »

La lettre fit beaucoup de bruit, plus encore que celle de l'intendant de Rouen. Elle eut ses admirateurs et ses détracteurs. Sedaine, l'auteur dramatique, la vanta dans un *impromptu* où, suivant Grimm, la pensée est plus heureuse que la rime.

« Cette lettre au pilote est-elle de Necker ? Oui.
« C'est un point qu'on ne peut débattre.
« Qui gouverne comme Sully
« Doit écrire comme Henri Quatre. »

La prose se montra moins élogieuse que les vers. Pidansat de Mairobert, qui avait succédé à Bachaumont dans la rédaction des *mémoires secrets*, faisait suivre la lettre de Necker de réflexions assez sévères :

« On ne trouve point la qualité du prix pro-

« portionnée à la belle action, écrivait-il le 31
« décembre 1777. Il fallait y joindre la croix de
« Saint-Louis, donner un grade dans la marine
« à un pareil héros qui, indépendamment d'une
« humanité rare, a montré dans sa conduite une
« intelligence, un sang-froid et des ressources
« qui caractérisent l'homme de génie dans son
« état. »

Ce jugement d'un contemporain traduisait assez bien la moyenne de l'opinion, et nous pourrions encore l'accepter aujourd'hui comme suffisamment équitable. Mais il fut bientôt suivi d'appréciations plus malveillantes. Cela se comprend. Necker venait de remplacer Taboureau à la direction générale des finances et, comme tout homme nouvellement arrivé, il était en butte aux méchancetés de ceux qui n'avaient rien à attendre du nouveau pouvoir ou qui avaient quelque chose à regretter de l'ancien.

Sa lettre au pilote n'aurait peut-être pas été l'objet de tant de commentaires si, par un singulier hasard, elle n'avait été livrée à la publicité au commencement de son ministère. On prétendit le juger sur cette pièce, qui servit à le louer ou à le dénigrer. De mauvais plaisants s'avisèrent même d'en faire une parodie grotesque, à l'occa-

sion de la fameuse querelle entre les partisans de Gluck et de Piccini (1).

Tandis qu'il se faisait déjà tant de bruit à Paris autour du nom de Bouzard, si étrangement livré à la célébrité, à Dieppe, le pilote recevait avec une modestie touchante la lettre de félicitations et les

(1) Les ennemis de Piccini, dont le *Roland* était en répétition à l'Opéra, avaient eu l'idée, pour lui nuire, de substituer des doubles aux chefs d'emploi. Marmontel prit la défense du musicien et déclara qu'il ne souffrirait point que l'opéra de son ami fût joué par des doublures. De là, fureur des chanteurs, qui osèrent dire au poëte qu'il convenait peu à un homme qui n'était, en définitive, que le *double de Quinault*, de traiter ainsi les doubles de l'Opéra. Un certain Campbell eut même l'audace de menacer Marmontel et de dire qu'il l'attendrait à la sortie du théâtre pour lui donner cent coups de bâton. C'est à ce Campbell que de mauvais plaisants firent écrire, par le nouveau directeur de l'Opéra, la lettre suivante : « Brave homme, je n'ai appris qu'hier au soir, par l'acclamation publique, avec quel courage et quelle fermeté vous avez châtié l'insolence du *savetier de Quinault*. Vous ne devez pas douter que je ne vous accorde, au mois d'avril prochain, la gratification et la pension dues à votre zèle. Continuez à

bienfaits dont elle était accompagnée. Il accepta le présent du roi avec la plus vive reconnaissance, mais sans autre surprise que celle de voir que son dernier sauvetage avait eu beaucoup plus de retentissement que les autres. Ce qu'il avait fait dans la nuit du 31 août, il l'avait fait en plusieurs autres occasions avec le même zèle et sans se plaindre de n'en avoir reçu aucune récompense.

L'abondance qui succède tout à coup à la gêne est souvent la pierre de touche des pauvres gens. Mais Bouzart sortit triomphant de cette épreuve. La simplicité et la noblesse de son caractère trouvèrent même une nouvelle occasion de s'affirmer dans l'emploi qu'il fit de son argent. Il commença par payer ses dettes, puis, avec une véritable joie d'enfant, il acheta des vêtements neufs pour sa femme et sa petite famille.

Un journaliste contemporain, qui l'interrogea à

être le défenseur des *doubles*, si utiles à l'Opéra, à secourir les autres quand vous le pourrez, et faites des vœux pour la gloire et la prospérité de votre nouveau directeur général, qui aime et récompense les braves gens. » Voir l'excellent ouvrage de M. Gustave Desnoiresterres : *Gluck et Piccini*, pages 228 et 229.

ce sujet (1), nous a conservé de lui des réponses qui font honneur à son bon sens et à sa naïve loyauté. Comme on lui demandait ce qu'il avait fait de ces cent pistoles reçues tout à la fois : « J'en ai payé mes dettes, dit-il, parce qu'il faut d'abord que justice se fasse. Ensuite, j'ai habillé de neuf ma femme et mes enfants ; c'est la première fois de leur vie. Pour moi, je ne me suis donné que des gilets. J'ai plus besoin de cape que d'habit. Celui que je porte est mon habit de noces ; il est encore tout neuf. »

Et comme on lui demandait si les cent écus de pension suffisaient pour le faire vivre à l'aise avec sa famille : « J'en aurai encore de reste, répondit-il. D'ailleurs, à quoi sert l'opulence ? Quand on enterre un riche, lui met-on seulement un louis d'or sur le corps ? »

Avec un tel désintéressement, des goûts si modestes, un sentiment si profond du sacrifice, Bouzard n'aurait jamais songé à quitter, ne fût-ce que pour quelques jours, les joies domestiques qui le retenaient à son foyer, ou les attrayantes

(1) « Lettre d'un Marin aux auteurs du *Journal de Paris*, » publiée dans l'*Esprit des journaux* de février 1778.

occasions de se dévouer qui l'attachaient à son poste d'honneur. Pour le décider à partir, il ne fallut rien moins que les sollicitations de tous ses concitoyens, qui l'engagèrent avec instance à faire le voyage de Paris. Peut-être s'y fût-il absolument refusé si l'on n'avait eu l'habileté de lui présenter, sous l'aspect d'un devoir de reconnaissance, la démarche qu'on lui conseillait de faire auprès de M. Necker et du roi.

IV

Bouzard arriva à Paris dans l'habit de matelot qu'il avait fait faire pour le jour de ses noces. Sauf la finesse de l'étoffe, la toque de velours qui remplaçait le bonnet de laine, et les souliers à boucle qui remplaçaient les bottes, c'était exactement le costume pittoresque que portait le pilote sur la jetée de Dieppe. Rien d'ailleurs ne paraissait apprêté, ni dans la tenue, ni dans les manières de Bouzard. Loin de sembler endimanché, il montra partout sa belle humeur et sa liberté d'esprit de tous les jours.

Il se rendit chez M. Lemoyne, maire de Dieppe, alors en résidence à Paris, qui le présenta aussitôt

au directeur général des finances. M. Necker accueillit chaleureusement Bouzard, et le conduisit lui-même chez le comte de Maurepas, où il fut décidé qu'on mènerait le pilote à Versailles, pour le placer dans une galerie sur le passage du roi.

L'étiquette de la cour, comme nous l'apprend Grimm, ne permettait pas en effet de le *présenter* (1).

Si Jean Bart avait été reçu par Louis XIV, c'est que le fils du pêcheur de Dunkerque avait obtenu, au préalable, des lettres de noblesse. Depuis la mort de Louis-le-Grand, l'étiquette, au lieu de s'adoucir, avait augmenté ses rigueurs. Au temps de Louis XVI, cette tyrannie du règlement pesait si lourdement sur les princes, à tous les instants de la journée, que l'empereur Joseph II, lors de son voyage à Versailles, refusa de s'y soumettre et en fit souvent, en présence du roi, le sujet de ses sarcasmes les plus amers.

Mais Joseph II, empereur d'Allemagne et frère de Marie-Antoinette, pouvait se révolter sans risques contre l'étiquette et les usages de la cour de France ;

(1) Une *Biographie universelle*, qui a consacré quelques lignes à Bouzard, a eu la légèreté d'écrire que « Louis XVI l'admit à sa table ! »



un pauvre diable comme Bouzard dut se courber humblement sous la règle imposée par le cérémonial. Le 6 janvier 1778, il fut conduit par le maire de Dieppe, M. Lemoyne, dans une galerie du palais de Versailles, où il attendit le passage du roi. Lorsque Louis XVI traversa le salon d'Hercule avec sa suite, le duc d'Agen, qui en faisait partie et qui avait préparé cette petite mise en scène, lui montra le pilote dieppois. Alors, suivant la *Gazette de France*, « Sa Majesté, jetant sur ce simple citoyen des regards remplis d'intérêt et de bonté, dit ces mots si précieux au sieur Bouzard : « Voilà un brave homme, et véritablement un brave homme ! »

Sans se mettre en frais d'imagination, Louis XVI confirmait ainsi le nom qui avait été donné à Bouzard par son ministre des finances (1).

« Ces marques publiques des bontés du roi,

(1) Les *Mémoires secrets* racontent autrement l'aventure : « Il a eu ordre, disent-ils, à la date du 14 janvier 1778, de se trouver dans la Galerie, à Versailles, au passage du Roi. Sa Majesté, à qui on l'a montré, s'est écriée : *Ah voilà le brave homme!* et lui a éclaté de rire au nez ; ce qu'on a jugé être l'expression naïve de la satisfaction du Monarque, dans un langage plus à portée du pilote que le style fleuri de la cour. »

ajoutait la *Gazette de France* du 16 janvier, attirèrent autour de ce citoyen un si grand nombre de personnes de tout état, que la reine, qui passa un instant après, ne put le voir qu'à peine ; mais les regards de Sa Majesté lui annoncèrent combien elle était satisfaite de l'action qui procurait au sieur Bouzard l'avantage précieux de la voir. »

Il avait suffi que le roi eût daigné jeter les yeux sur Bouzard et consenti à lui adresser quelques mots, pour que les plus hauts personnages s'empressassent de lui faire accueil. Il y eut autour du pilote dieppois un mouvement de curiosité pareil à celui qu'excita la conduite de Jean Bart qui, mené à Versailles dans l'antichambre de Louis XIV, se permit, malgré les menaces des gardes, d'y fumer sa pipe en attendant l'heure de la présentation. Les petits-maîtres d'alors se disaient entre eux : *Allons voir l'ours !* Ceux de la cour de Louis XVI se dirent : « *Allons voir le brave homme !* »

Tout le monde, en effet, voulait voir Bouzard. Les ministres lui donnèrent, les premiers, les marques les plus flatteuses de leur satisfaction. Pour récompenser ses anciens services, M. de Sartine, ministre de la marine, lui fit délivrer un brevet de solde entière de quartier-maître, malgré les refus de Bouzard, qui prétendait n'avoir droit qu'à la demi-

paie. On ne le lui fit accepter qu'en motivant cette distinction sur : *la considération de ses services et notamment le courage et l'intrépidité dont il avait donné des preuves, lors du naufrage d'un navire arrivé de La Rochelle le* 31 *août à l'approche de la jetée de Dieppe.*

C'est la *Gazette de France* du 16 janvier 1778 qui nous a conservé textuellement les paroles dont le ministre se servit pour triompher de la résistance de cette âme fière. Et nous avons plaisir à les rappeler ; car, à la cour, dans cette mer orageuse où sombrent tant de consciences, notre marin se trouvait en face d'écueils non moins dangereux que ceux du Pollet. Son héroïque simplicité aurait pu s'y perdre corps et biens ; mais il sut échapper aux uns comme aux autres et resta l'homme bon, dévoué et désintéressé des premiers jours.

Tout danger cependant n'avait pas disparu. Après les flatteries intéressées des courtisans de Versailles, qui croyaient plaire au maître en faisant bon accueil au héros obscur que le Roi avait daigné remarquer, vinrent les séduisantes ovations de Paris. Bouzard y fut pendant quelque temps l'homme à la mode. Tous les journaux parlaient de lui. Les poëtes aussi écrivirent des vers en son honneur. Pour l'introduire dans son premier chant du poëme de *la Nature*,

Lebrun, surnommé le *Pindare français*, imagina d'opposer le véritable honneur à l'honneur faux qui conduit au duel :

Faux brave, du *brave homme* admire les exploits;
Vois-le, sept fois plongé dans ces flots pleins de rage,
Ravir sept malheureux aux horreurs du naufrage;
Vois cette humanité, qu'on ne sert pas en vain,
D'un obscur matelot faire un mortel divin.

Comme si les vers français n'eussent pas suffi à célébrer la glorieuse action du pilote dieppois, les concours poétiques, connus sous le nom de *Palinods de Caen et de Rouen*, la proposèrent comme sujet de prix aux laborieux constructeurs d'hexamètres. C'est ainsi qu'un certain M. Carré, maître ès arts de l'Université de Paris, trouva le moyen d'écrire, sur le naufrage du 31 août, un morceau en latin d'environ deux cents vers.

Nous doutons fort que ce genre d'éloge ait porté une grave atteinte à la modestie du pilote; mais cette modestie courut des risques plus sérieux, lorsque Bouzard, en se promenant dans les rues de Paris, aperçut son portrait exposé à la vitrine des marchands d'estampes.

Les Beaux-Arts, en effet, ne voulurent pas, dans cette circonstance, se laisser distancer par les

Belles-Lettres. C'est le poète Lemierre qui semble leur avoir donné le signal :

Trace d'autres objets, des actions récentes,

disait-il dans le chant IX des *Fastes*, en parlant du dernier salon du Louvre. Et il ajoutait :

Peins Boussard, montre en lui huit efforts héroïques,
Entasse sur son front les couronnes civiques.

Invités à s'inspirer d'actualités, les artistes s'empressèrent de suivre le conseil que leur donnait le *salonnier* du jour. Et l'on vit paraître, presque en même temps, en 1778, un portrait de Jean Bouzard gravé au lavis par de La Fosse, un autre gravé par Benoît, d'après Méon, et dédié à M. de Penthièvre. Puis on fit circuler une liste de souscription pour une autre estampe, gravée d'après Barbier le jeune, peintre du Roi. Enfin Greuze lui-même se chargea de transmettre à la postérité les traits du héros dieppois (1).

Ce n'est pas tout : le théâtre ajouta sa publicité à celle des journaux et des magasins d'estampes. Ce furent d'abord les spectacles forains qui mirent sous

(1) *Moréri des Normands.*

les yeux du public populaire les incidents du sauvetage de Dieppe (1). Après eux, un des principaux théâtres de Paris ne dédaigna pas de faire du pilote le *Deus ex machinâ* d'une comédie mêlée d'ariettes qu'il représenta devant des spectateurs choisis. « On a donné à la Comédie italienne, dit le *Mercure de France* du 5 décembre 1778, un des ouvrages du moment, intitulé *Le Départ des Matelots.* On connaît la belle action de Jean Bouzard, dit le *brave homme*, et la récompense honorable qui lui a été accordée par un ministre aussi éclairé que bienfaisant. C'est sur cet événement qu'est fondée l'intrigue de la pièce. Le matelot a un fils amoureux de la fille d'un bailli. Celui-ci, pénétré d'admiration pour le courage et les vertus du père, consent à l'union des jeunes gens. »

La pièce eut, paraît-il (2), moins de succès que

(1) *Anecdotes du règne de Louis XVI*, par Nougaret, page 71.

(2) « *Le Départ des Matelots* n'a eu aucun succès, disent les *Mémoires secrets*, à la date du 24 novembre 1778. L'affectation de faire parler le marin, principal personnage, sa langue et prendre toutes ses allégories dans son art, a surtout beaucoup déplu au parterre. La musique a semblé très-médiocre. »

le héros qu'elle prétendait mettre en scène. Quant à la popularité de Bouzard, elle ne souffrit pas de l'échec de la comédie. Au contraire, tandis que celle-ci disparaissait de l'affiche, il tenait toujours en haleine la curiosité publique.

Les journalistes d'alors, comme nos reporters, allaient le voir, l'interrogeaient, recueillaient ses paroles, pour les répéter à leurs lecteurs. L'un d'entre eux nous a ainsi conservé un propos de Bouzard qui nous prouve que le brave cœur gardait une rare simplicité, dans un milieu où beaucoup d'autres auraient laissé leur modestie (1). Les gazettes et recueils périodiques ne se contentaient pas de citer ses moindres paroles ; elles établissaient, suivant le goût du jour, des parallèles entre sa conduite et celle de ses émules en dévouement (2).

(1) « Je lui demandais des nouvelles de l'accueil qu'il recevait partout ; il m'en a paru pénétré ; mais entr'autres, il s'écria : *Ventrebleu! que c'est une brave dame que Mme Necker. J'avais pris un fiacre, à cause de ma jambe, pour l'aller voir ; arrivé chez elle, elle paye et le renvoie, et m'a fait reconduire dans son carrosse!* » « Lettre d'un Marin, » publiée dans l'*Esprit des Journaux* de février 1778.

(2) Le *Journal de Paris* avait demandé « quelle action devait être jugée la plus héroïque, ou celle



Les grands seigneurs, les principaux personnages de l'époque se faisaient une gloire de l'attirer chez eux, de le montrer à leurs invités. Le duc d'Orléans, le duc et la duchesse de Chartres, le duc de Penthièvre, le maréchal d'Harcourt, pour ne citer que ceux-là, l'accueillirent avec chaleur.

La foule, qui s'honore quelquefois d'imiter ostensiblement les grands dont elle médit tout bas, suivit l'impulsion donnée par la haute noblesse. A Paris, dans les rangs du peuple et de la bourgeoisie, Bouzard fut l'objet d'un engouement qui n'eut rien

de Boussard, ou celle de Bernin » ? Bernin était un caporal du régiment d'Anjou qui, le 27 décembre 1777, avait plongé sous la glace pour en retirer deux enfants qui venaient de disparaître dans le Rhône en patinant.

A la question ainsi posée, Nougaret, dans ses *Anecdotes du règne de Louis XVI*, répondit : « Sans chercher à affaiblir le mérite de la belle action du caporal au régiment d'Anjou, ne peut-on pas dire qu'il n'a suivi que le premier mouvement de l'humanité, qui porte tout homme sensible à secourir aveuglément ses semblables ? Mais Boussard, après s'être livré à cette première inspiration de la nature, est revenu plusieurs fois au secours des infortunés qui périssaient ! »

d'inférieur à l'enthousiasme qu'il avait excité à Versailles, dans le monde des courtisans. Tout retentissait autour de lui du nom de *brave homme* que le Roi lui avait donné. Chacun marquait le plus vif empressement à le voir, à le féliciter. Des pères de famille le proposaient pour modèle à leurs enfants, en le leur faisant embrasser. On raconte même, à ce propos, qu'un enfant, effrayé de la haute taille du marin, essaya d'échapper à ses caresses. « N'ayez pas peur, lui dit Bouzard pour le rassurer, cela vous portera bonheur d'embrasser un honnête homme (1).

Il est heureux qu'on nous ait conservé cette repartie du pilote; car elle nous prouve combien peu la vanité avait de prise sur cette âme d'élite. Malgré les adulations dont il était entouré, il ne grossissait pas son importance, il ne se trompait pas sur la nature et la valeur de son mérite. Comme tous les gens sincèrement modestes, il savait se juger lui-même, et, sans se vanter, ne craignait pas de se faire l'écho du témoignage de sa conscience.

On s'étonnera peut-être qu'un homme de cette valeur morale ait consenti à servir de but à la curiosité populaire; on ne comprendra pas non

(1) « *Lettre d'un Marin* », déjà citée.

plus qu'il se soit complaisamment laissé présenter chez tant de grands seigneurs, dont il recevait des éloges et quelquefois des présents. Mais nous devons découvrir ici le dessous des cartes de cette affaire.

Comme nous l'avons déjà dit, Bouzard ne s'était décidé à faire le voyage de Paris et de Versailles que sur les instances intéressées de ses concitoyens. A Paris, il trouva M. Lemoyne, qui s'occupait alors d'éveiller la sollicitude du gouvernement au sujet de la situation déplorable du port de Dieppe. Maire de la ville et auteur lui-même de mémoires relatifs à l'amélioration du port, M. Lemoyne avait pensé, non sans raison, que la présence, à ses côtés, du marin qui jouissait en ce moment d'une popularité extraordinaire, l'aiderait puissamment dans les démarches qu'il faisait auprès des ministres pour la réussite de ses projets. Suivant ses calculs, l'intérêt qu'excitait le pilote servirait à triompher de l'apathie ordinaire des bureaux. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on aime les spectacles en France, et M. Lemoyne, en promenant le héros du jour dans les galeries de Versailles et les salons de Paris, avait l'espoir, d'ailleurs justifié plus tard, d'obtenir, par l'attrait de la curiosité, la prompte exécution de plans qui auraient pu, sans cela, rester longtemps oubliés au fond des cartons de l'intendant général des finances.

Par patriotisme, Bouzard se prêta volontiers à cette petite comédie et se laissa conduire chez les plus hauts personnages de la cour. Mais où d'autres auraient pu laisser quelque chose de leur dignité, le pilote montra la simplicité la plus modeste et l'assurance la plus noble. S'il faut en croire le témoignage d'un contemporain, de Grimm, il reçut les éloges prodigués à son courage sans la moindre marque d'orgueil ou de vanité. Il accepta les présents que lui firent plusieurs princes, particulièrement le duc de Penthièvre, sans qu'il fût possible de le soupçonner d'aucun sentiment d'avidité, ni même d'intérêt.

Dès que l'objet de son voyage eut été rempli, dès que le maire de Dieppe pensa que sa présence n'était plus nécessaire à Paris, Bouzard montra la plus vive impatience de retourner dans son pays. Tous les égards, toutes les caresses qu'on lui prodiguait ne purent le retenir. Il avait hâte de revoir sa famille, de reprendre sa vie accoutumée, de retrouver, au bout de la jetée de l'ouest, de nouvelles occasions de se dévouer, d'arracher des malheureux à la fureur des vagues.

Les honneurs, les éloges qu'il avait reçus, la célébrité qui s'était attachée à son nom, et que la grande voix de Paris avait consacrée, rien n'avait

altéré la sublime simplicité de son cœur. Tel il était parti, tel il revint à Dieppe.

D'autres, ainsi repus de présents et de popularité, auraient voulu se reposer, se seraient contentés de la gloire acquise. Mais, à peine de retour, il s'empressa de reprendre son poste périlleux, au bout de la jetée de l'ouest. On dit même qu'il n'attachait de prix à l'argent qu'on l'avait obligé d'accepter, que parce que cet argent lui permit d'acheter des cordes et de perfectionner son outillage de sauveteur (1).

V.

Le bruit extraordinaire qui s'était fait autour du nom du pilote dieppois eut une conséquence bien inattendue. Il donna naissance à une sorte d'émulation, qui porta les administrateurs des provinces à imiter l'intendant de Rouen. Chacun d'eux se mit en quête de traits de dévouement oubliés; chacun d'eux voulut écrire sa lettre à M. Necker, et lui présenter les états de service de quelque Bouzard.

(1) *France Maritime*, par Amédée Gréhan, tome III, p. 151.

Parmi ces héros inconnus qui sortaient tout à coup de leur obscurité, il y en eut un certain nombre dont les actions éclatantes (1) semblaient être la condamnation du fonctionnaire qui avait attendu si longtemps pour les signaler à la reconnaissance publique. Mais, quoique tardivement, justice était enfin rendue. Et ce ne fut pas sans une vive émotion que le gardien de la jetée de Dieppe dut apprendre quelle large part il avait prise à cette œuvre de réparation.

Une joie plus profonde encore lui était réservée. Grâce à la popularité qui s'était attachée à son dernier sauvetage, Bouzard avait, en quelque sorte, fait école. Dans les années qui suivirent le naufrage qui l'avait rendu célèbre, il y eut une véritable recrudescence d'actes de dévouement. C'était comme une contagion du bien qui prenait sa revanche de la contagion du mal. A l'instar des grands maîtres, Bouzard avait ses imitateurs.

(1) Nous mentionnerons seulement l'admirable conduite de M. Goyet, notaire de Montbrison, qui, le 2 avril 1770, se jeta dix fois de suite dans la Loire débordée et en retira dix-sept personnes. Voir, sur ce fait, les *Anecdotes du règne de Louis XVI*, par Nougaret, page 80.

Et, parmi ces derniers, moins d'un an après le fameux sauvetage du 31 août 1777, Bouzard eut le bonheur indicible de voir figurer son fils.

Voici, en effet, ce qu'on lisait dans le *Journal de Paris* au commencement de juillet 1778 :

« Jean-Louis-Joseph Boussard, âgé de dix-sept « ans, fils du *Brave homme*, dont on a consacré « l'acte d'héroïsme dans tous les papiers publics, « marche déjà sur les traces de son père.

« Dernièrement, quatre soldats du régiment de « Xaintonge, dont le 2e bataillon est en garnison à « Dieppe, s'étant trop exposés en se baignant, « étaient sur le point d'être emportés par le grand « courant de la marée; Jean-Louis-Joseph Boussard « les voit sur le point de périr, il vole à leur secours « et les arrache au péril éminent *(sic)* où ils s'étaient « exposés. Ce fait est constaté par un certificat signé « le chevalier *de La Valette*, lieutenant-colonel du « régiment de Xaintonge, et daté de Dieppe, le « 3 du mois de juillet. »

Quand il jugea son fils digne de le remplacer, Bouzard, usé avant l'âge par ses nombreux actes de dévouement (on dit qu'il avait sauvé la vie à plus de cent naufragés), lui céda ses fonctions de maître haleur et de gardien des phares. Quelques années après, le 16 mars 1794, il vit tranquillement arriver

la mort, certain de se survivre dans la personne de son fils, et sûr de laisser en bonnes mains le sort des navires et des marins de Dieppe.

Il ne s'était pas trompé. Son fils se montra le digne héritier de son courage. Il devint comme lui, jeune encore, une nouvelle providence pour ses concitoyens. Lors de son voyage à Dieppe, le 14 juin 1804, Napoléon Ier, pour le récompenser de ses nombreux actes de dévouement, lui attacha de sa main la croix d'honneur sur la poitrine.

On l'appelait à Dieppe Bouzard II. La reconnaissance publique créa ainsi la plus honorable des dynasties, celle qui naît du mérite personnel et ne se perpétue que par les services rendus. Il y eut un troisième Bouzard, non moins courageux que son père, et qui continua les traditions de bravoure et de loyauté de l'aïeul.

Pour cette famille exceptionnellement héroïque, on imagina des récompenses exceptionnelles. Dès l'année 1778, Louis XVI avait donné des ordres pour qu'on élevât sur la jetée de Dieppe une maison destinée à recevoir Bouzard et sa famille. En 1846, la ville de Dieppe eut l'heureuse pensée de placer sur la façade de ce petit monument le buste du héros.

Les villes s'honorent elles-mêmes en faisant ainsi, de temps à autre, par de touchantes cérémonies, un

pieux appel à la reconnaissance des citoyens pour leurs gloires locales. Mais il ne faut pas espérer que les échos de la fête dépassent les murs de la cité.

Après une heure de célébrité, Bouzard est depuis longtemps oublié. Il n'occupe plus la mémoire des hommes. Qu'importe, s'il vit dans leur conscience! Le nom de l'inventeur s'est perdu sur la route du temps. Qu'importe, si le modèle divin de dévouement qu'il a laissé est tombé dans le domaine public!

La personnalité disparaît? Qu'importe, si l'œuvre reste! L'âme du héros surnage, puisqu'elle est entrée dans le courant qui pousse les nouvelles générations vers de nouveaux sacrifices. Qui peut dire qu'à un siècle de distance, grâce à la mystérieuse collaboration de la légende et de l'histoire, tel acte sublime d'un sauveteur, que nous admirons aujourd'hui, n'a pas été inspiré par le pilote dieppois?

Bouzard n'est plus. Il est de ceux qui meurent avec l'histoire d'une année, les bruits de la semaine, les échos du jour. Mais, par ses grandes actions, il est entré dans la vie morale du genre humain. Il en fait partie; il n'en sortira plus. Il a conquis la plus belle des immortalités.

III

LE GÉNÉRAL DECAEN

1769-1832

« Cher Decaen, ce sont à la fois les vertus du « grand militaire et du grand citoyen que nous « devons récompenser. C'est beaucoup quand ces « vertus existent séparées ; mais quand elles se « trouvent réunies sur la même tête, il doit y « avoir récompense plus grande que le taux éga-« litaire établi pour la médiocrité et même pour « la nullité. »

Baron Charles Dupin : *Discours prononcé à la Chambre des Députés le 27 janvier* 1834.



LE GÉNÉRAL DECAEN

I.

Decaen (Charles-Mathieu-Isidore) est né à Caen, le 13 avril 1769. Son père, qui était avocat, aurait voulu le diriger vers le barreau. Mais, à dix-huit ans, le jeune homme s'engagea volontairement dans l'artillerie de la marine. Au bout de trois années, pour céder peut-être au vœu de ses parents, il acheta son congé et reprit ses études de droit.

En 1792, l'entrée de l'étranger sur le territoire français le détermina à reprendre les armes ; et c'est ainsi qu'un acte de patriotisme lui rouvrit la carrière

où l'appelait sa vocation. Parti simple sergent-major au 4e bataillon des volontaires du Calvados, il devint en quelques mois sous-lieutenant, puis capitaine à l'armée du Rhin. Kléber l'attira et le fixa près de lui en qualité d'adjoint (c'est-à-dire aide-de-camp) pendant le fameux siège de Mayence. « Mes adjoints, écrivait à cette occasion le général, ont vécu sous des voûtes de feu ; chaque jour devrait leur être compté comme une campagne. »

Après ces brillants débuts contre l'étranger, Decaen fut appelé en Vendée avec les restes de la brave armée de Mayence ; il y participa à toutes les expéditions, à tous les combats. Il était au Pont-St-Père, où Charrette subit une complète déroute ; à Angers, où il rallia l'avant-garde, après la mort du général Marigny, et fit plier l'ennemi par un retour vigoureux. Decaen fut singulièrement récompensé de cette action d'éclat ; car on l'obligea bientôt à faire la guerre des taillis, — guerre périlleuse et sans gloire, — contre les chouans de la Gravelle et des environs. Kléber, qui lui demandait ce sacrifice, lui écrivit à ce sujet, de son quartier général de Vitré : « J'ai besoin de toi et de ton zèle pour organiser différents arrondissements ; comme celui de la Gravelle devient le plus dangereux, j'ai pensé qu'il sera le plus digne de ton courage. »

Une invitation faite en de pareils termes ne pouvait se refuser ; il accepta et fit son devoir. Ce fut lui qui organisa le service des colonnes mobiles, seul moyen pratique de purger le pays de bandes, dont la principale tactique consistait en guets-apens nocturnes. Il se sentait d'ailleurs soutenu par les bonnes paroles, d'une simplicité héroïque, que les généraux de la Révolution savaient mêler aux ordres qu'ils donnaient à leurs inférieurs. « Ton zèle et ta conduite t'ont mérité l'estime de tes frères d'armes, lui écrivait Kléber le 15 floréal an II ; continue à servir ta patrie ; ta récompense est dans ce sentiment si doux qu'éprouve l'âme lorsqu'elle a tout fait pour faire le bien. »

Dans cette guerre dangereuse et obscure, Decaen eut donc cette bonne fortune d'être à l'école du héros de Mayence, qui lui montra, par son exemple, comment on peut rester humain tout en demeurant énergique. S'il dut gémir d'être obligé de combattre des compatriotes, il eut du moins cette consolation d'accomplir son devoir de soldat sans que sa conscience d'homme eût à en souffrir. Kléber, son général en chef, n'oubliait jamais, au milieu des dures nécessités de la guerre civile, les conseils de la pitié. Il poussait même si loin la générosité qu'il ne rougissait pas, devant un inférieur, de revenir sur

un ordre déjà donné, quand il lui paraissait trop sévère.

C'est ainsi qu'il écrivait à Decaen, le 4 floréal an II, à propos de la levée des jeunes gens de la première réquisition : « L'ordre que j'ai donné, dans mon instruction du 2, de les regarder comme émigrés et hors la loi m'a semblé trop rigoureux. En conséquence, tu te borneras à les faire arrêter et conduire, sous bonne et sûre garde, aux chefs-lieux de leurs districts respectifs, d'où on les enverra le plus tôt possible à leur destination. » C'est sous cet admirable maître que Decaen apprit à faire l'association de la douceur et de la force ; en un mot, à ne jamais séparer de la discipline, qui est le devoir du soldat, la fraternité, qui doit être la vertu du citoyen.

Cependant, fatigué d'une guerre de grand chemin où il fallait se borner à une bravoure de maréchaussée, Decaen sollicita et obtint du gouvernement de nouvelles lettres de service pour l'armée du Rhin. Au moment où il partit, le général Hoche, qui avait essayé de le retenir sous son commandement par les instances les plus flatteuses, lui écrivit, le 10 nivôse an III : « Pars, mon cher Decaen ; va à un poste honorable, et sers bien ta patrie ! »

Decaen ne tarda pas à dépasser la recommandation ; car, dès son arrivée à l'armée du Rhin, il fit plus

que son devoir et se signala par tant d'actions d'éclat, qu'il fut bientôt nommé, à vingt-six ans, général de brigade.

Il combattait toujours au premier rang, marchant impétueusement à l'ennemi sans s'inquiéter de savoir s'il était suivi. Ainsi, lors de l'attaque de Frankental dans la Bavière-Rhénane, on le vit forcer, malgré la plus opiniâtre résistance, la porte du Canal, pénétrer jusqu'au cœur de la place et, emporté par son ardeur, s'élancer sur un groupe nombreux d'assiégés, dont le cercle se referma sur lui et l'obligea à se rendre. C'est à ce moment qu'il s'aperçut, pour la première fois, de son isolement. Fait prisonnier, il fut renvoyé peu de temps après sur parole et échangé contre un colonel autrichien.

Lorsque Decaen reprit du service, la campagne de 1796 débutait par une des tentatives les plus audacieuses que l'histoire militaire ait enregistrées. Il s'agissait de passer le Rhin près de Strasbourg sous le feu de l'ennemi, qui occupait la rive droite du fleuve.

A cet endroit, le Rhin est parsemé d'une multitude d'îles et de bancs de sable, qui y rendent la navigation très-difficile. Les adjudants-généraux Bellavenne, Abbatucci et Decaen, auteurs du projet, ne se dissimulaient pas les dangers de l'opération.

« Mais, dit le général Decaen dans ses *Mémoires*,
« on comptait sur l'audace des troupes françaises,
« sur l'étonnement ainsi que la frayeur qu'une pa-
« reille expédition causerait à l'ennemi (1). »

Si les généraux de la Révolution avaient assez de confiance dans leurs soldats pour tenter avec eux l'impossible, ceux-ci pouvaient suivre avec foi leurs chefs dans les entreprises en apparence les plus téméraires. L'héroïsme des généraux de cette grande époque égalait leurs talents militaires.

La deuxième colonne, commandée par Decaen, devait remonter un des bras du Rhin, dit l'Erlerhin, et débarquer près d'une redoute qu'il fallait emporter d'assaut. Lorsque le général s'embarqua, vers deux heures du matin, il était suivi de cinq bateaux, qui portaient cent soixante hommes; mais, en chemin, ces embarcations disparurent, entraînées par la rapidité du courant. Le bateau que montait Decaen, conduit avec un sang-froid admirable par un chef de bataillon de pontonniers, s'avança seul sous le feu de la batterie ennemie. Il n'y avait à bord qu'un officier, un sergent, un caporal et quatorze grenadiers.

Réduit à cette petite troupe, Decaen n'eut pas une

(1) « Papiers du général Decaen, » conservés à la bibliothèque de Caen; t. VII, feuillet 7.



minute d'hésitation. Malgré les coups de canon à mitraille qu'on dirigeait sur lui, il continua résolûment sa marche en avant et aborda au pied de la redoute, avec ses hommes.

Decaen saute dans la batterie, se précipite sur les canonniers, les met en fuite et s'empare de leurs pièces, qu'il tourne sur-le-champ contre eux.

Pendant ce temps-là, les généraux Montrichard et Abbattucci traversaient le fleuve avec leurs divisions. « Dix minutes environ après la descente, écrit De-« caen dans ses *Mémoires*, les trois adjudants-gé-« néraux se rencontrèrent au point qu'ils avaient « d'avance fixé, et firent des dispositions pour résis-« ter aux ennemis qui se présenteraient... »

On ne peut mieux réussir, ni tracer à l'avance le succès d'une main plus sûre. Dans le calcul des généraux de la Révolution, les prodiges de valeur entraient en ligne de compte comme aujourd'hui le nombre des gros bataillons.

Le lendemain, grâce à cette audacieuse expédition, on put achever le pont de bateaux entre Kehl et Strasbourg. Dans l'après-midi, toute l'armée française passa le Rhin et prit ses positions sur la rive droite du fleuve.

Le même jour, sur les 7 heures du soir, Decaen, auquel on avait confié le commandement de l'avant-



garde du général Beaupuy, reçut l'ordre d'enlever Neumühl. Après avoir exécuté brillamment ce coup de main, le général poussa une reconnaissance jusqu'aux abords du camp que l'ennemi occupait entre Gorich et Wilstett.

Le lendemain 8 messidor (26 juin), le général en chef, Moreau, ordonna une marche afin de gagner du terrain, pour déployer l'armée.

« On avança sans difficulté, écrit Decaen dans son « journal (1), jusqu'à Gorich, où il y avait un avant- « poste ennemi qui en fut bientôt chassé. Les dis- « positions avaient été faites pour parvenir, s'il était « possible, jusqu'à Wilstett, ou au moins pour forcer « le camp ennemi, qu'on avait reconnu la veille et « qui était assez en avant de ce village. Il fallait pour « cela déboucher de Gorich. A droite et à gauche « de la grande route qui conduit de ce village à « Wilstett, à environ 40 toises de chaque côté de « cette route, il existe des bois. Un bataillon de la « 10e d'infanterie légère avait reçu ordre de mar- « cher dans chacun de ces bois, tandis que le 3e

(1) « Journal tenu par le général de brigade De- « caen de la campagne qu'il a faite à l'armée du Rhin « et Moselle, commencé le 6 messidor an IV. Papiers « du général Decaen; t. 25. »



« restait en réserve. La cavalerie et l'artillerie mar-
« chaient en colonne sur la chaussée ; mais un peu
« trop d'ardeur manqua d'occasionner un plus grand
« désagrément que celui qui arriva. On devait at-
« tendre que l'infanterie, qui se portait dans les bois,
« eût dépassé le village, avant de déboucher avec
« l'artillerie et la cavalerie. Les cuirassiers de
« Kavanack surent bien profiter de cette faute. Un
« peloton de dragons avait déjà débouché avec tout
« l'état-major de l'armée (il est à observer que la
« chaussée est très-élevée et qu'elle ne permet pas
« de déployer ni à sa droite, ni à sa gauche) ; les
« cuirassiers chargèrent donc les premiers dragons qui
« avaient passé le défilé avec l'état-major. La route
« se trouva encombrée par l'artillerie, la première
« pièce n'eut pas le temps de se mettre en batterie
« et fut bientôt dépassée par les cuirassiers qui se
« portèrent jusqu'au-delà de la 4e; la 3e fit cependant
« feu au milieu de l'ennemi. Tous les canonniers et
« les charretiers montrèrent un courage héroïque ;
« ils se laissèrent sabrer plutôt que d'abandonner
« leurs pièces. Les cuirassiers auraient fait de bien
« plus grands progrès si le général en chef Moreau
« ne se fût pas porté en arrière pour prévenir l'in-
« fanterie, qui s'avançait toujours, de bien recevoir
« les cuirassiers s'ils continuaient leur pointe ; ce

« qui eut effectivement lieu. Ces derniers furent « fusillés et obligés à la retraite, et chargés à leur « tour par le 8e régiment de chasseurs et les dragons « du 6e, qui étaient revenus de leur première sur- « prise. Beaucoup de cuirassiers furent sabrés, beau- « coup faits prisonniers. Ce combat extraordinaire « aurait eu pour nous tout l'avantage, si le respectable « général Beaupuy n'eût pas reçu plusieurs blessures « et si le citoyen Drouot, aide-de-camp du général « Desaix, se trouvant au milieu d'un peloton de « cuirassiers, n'eût pas succombé sous leurs coups « après s'être défendu avec la plus grande intrépidité. « Un grand nombre d'officiers d'état-major furent « sur le point de périr dans cette malheureuse cata- « strophe. L'adjudant-général Bellavenne fut renversé « et foulé aux pieds des chevaux. Le citoyen Fau- « connet, commandant le 6e dragons, reçut plusieurs « coups de sabre dont il ne fut que légèrement « blessé. Le capitaine Mosel, commandant l'artillerie lé- « gère, eut son chapeau coupé de deux coups de sabre, « et moi je fus culbuté dans un fossé, d'où je me « relevai ensuite pour aller débarrasser le général « Beaupuy. Son aide-de-camp Perqui, se trouvant « réuni à moi, nous passâmes à la gauche d'un pe- « loton de cuirassiers qu'on chargeait en arrière, « lesquels nous portèrent plusieurs coups de sabre

« dont un, sur mon bras droit, m'obligea à lâcher
« mon sabre. On répara de suite totalement cette
« affaire.

« Le général Moreau et Desaix m'ayant donné
« l'ordre de serrer l'ennemi, j'attaquai vivement son
« camp de Wilstett, où il n'avait laissé qu'une ar-
« rière-garde ; il fut bientôt enlevé avec une pièce
« de canon. On se porta ensuite sur Wilstett, qui ne
« fit pas une longue résistance. »

Et dans le récit de cette rude journée, écrit par Decaen lui-même, pas le moindre mot de l'acte de dévoûment qu'il accomplit avec une héroïque simplicité.

L'engagement avait eu lieu sur la rive droite de la Kinsick, affluent du Rhin. Dans une reconnaissance qu'il fit au bord de la rivière avec quelques grenadiers de la 31ᵉ demi-brigade, Decaen aperçut tout à coup un de ses hommes qui venait de tomber dans la Kinsick et allait périr, entraîné par le courant.

A cette vue, Decaen n'écoute que les généreux conseils de son cœur ; il oublie son grade, les cruelles nécessités de la guerre, les exigences du commandement, qui le rappellent à la tête de ses troupes. Il ne voit plus qu'un malheureux qui va mourir, qui appelle au secours. Alors il saute à bas de son cheval, se débarrasse de ses armes et s'élance dans la rivière.

Au péril de sa propre vie, il se risque au milieu des eaux qui tourbillonnent et se laisse emporter par le courant, qu'il s'efforce même de devancer. Enfin, après de grands efforts, il parvient à saisir le grenadier, qu'il ramène à demi-inanimé sur la rive.

La belle action de Decaen fut, paraît-il (1), l'objet d'un rapport au gouvernement. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il a oublié volontairement d'en parler dans le *Journal* qu'il rédigea sur la campagne de l'an IV et qui avait un caractère officiel. Pour en trouver quelque trace sous sa plume, il faut se reporter aux notes sans prétention (2) qu'il écrivit pour lui et pour les siens, sans autre but que d'occuper les loisirs de sa retraite et « de revoir, comme il le « dit lui-même, dans ses souvenirs les lieux divers « où il avait combattu pour l'indépendance de son « pays. »

(1) « Biographie du général Decaen, » par E. Gautier, p. 14.

(2) « Ce ne sont pas des mémoires que j'entreprends « d'écrire, dit Decaen dans un avis qui précède ses « notes, je n'en ai pas le talent ; mais je veux faire « un « Journal pour moi, » danz lequel je me pro- « pose de classer successivement les divers événe- « ments de ma carrière militaire. » Papiers du général Decaen ; t. VI, feuillet 24.

Et, dans ces pages intimes, il faut voir avec quelle admirable simplicité il rappelle ce beau trait d'humanité. « En passant la Kintzig, écrit-il dans ses notes (1), Decaen, voyant un grenadier qui se noyait, se jeta à la nage dans la rivière et parvint à conserver à la République un de ses défenseurs. »

Ainsi, la pensée de la patrie le suit partout, même quand il oublie son grade et redevient simple citoyen pour se dévouer et sauver un malheureux qui se noie. Que l'on compare cette réserve de langage, lorsqu'il s'agit de lui-même, aux éloges qu'il sait trouver sous sa plume, lorsqu'il vante le courage des autres.

Quelque dix lignes plus loin, voici en effet ce que nous lisons dans ses notes : « Le citoyen Jobert, ma-
« réchal-des-logis au 6e régiment de dragons, s'étant
« emparé d'une pièce de canon, mit pied à terre après
« avoir haché les canonniers, la retourna sur-le-
« champ, coupa une gargousse avec son sabre,
« alluma de la paille dans un bivouac et revint pour
« mettre le feu à la pièce qu'il avait pointée sur
« l'ennemi. Les représentations de l'adjudant-
« général Decaen, qui craignait que le zèle du
« citoyen Jobert ne lui fût nuisible, en ce qu'il cou-

(1) « Papiers du général Decaen; » t. VII, feuillet 9.

« rait un danger imminent, ne purent arrêter son
« ardeur. Le feu s'étant communiqué à d'autre
« paille qui environnait la pièce, auprès de laquelle
« l'ennemi avait laissé plus de trente gargousses, ce
« maréchal des logis se jeta au milieu du feu et
« parvint à les enlever. Cette action, que les adju-
« dants-généraux Bellavenne et Decaen jugèrent
« digne d'être récompensée, serait restée dans l'ou-
« bli, par le refus constant que le citoyen Jobert fit
« de donner son nom, si le hasard ne l'eût fait con-
« naître. »

Quel temps et quels hommes ! Pour que le courage du général Decaen fût remarqué dans une armée où de simples maréchaux des logis donnaient de telles preuves de bravoure et de sang-froid, on se demande ce qu'il devait être au feu, quand il conduisait ses troupes à l'ennemi. Et, cependant, il jouissait auprès des soldats, juges difficiles à contenter, d'une glorieuse renommée de bravoure et de capacité. Peut-être était-il plus fier de leur estime que des félicitations qu'il recevait du Directoire exécutif.

« Vous avez bien mérité, lui écrivait Carnot au nom du Gouvernement dont il était l'un des représentants, pour le zèle et les talents que vous avez déployés au passage du Rhin, et dans les brillantes opérations qui l'ont suivi ; le Directoire vous en

félicite et compte sur les nouveaux services que vous allez rendre à la République. »

C'était en effet Decaen qui, à Ettlingen, avait décidé le succès de la journée en attirant sur sa brigade l'effort concentré de toute l'infanterie ennemie. Pendant la célèbre retraite de Moreau, il commandait l'arrière-garde de l'aile gauche. Peu de temps après, pour sa belle conduite dans Kehl, assiégé par le prince Charles, le Directoire lui accordait un sabre d'honneur.

Nommé général de division vers le commencement de la mémorable campagne de 1800, Decaen fut détaché par Moreau pour s'emparer de Munich, qui était défendu par 14,000 hommes de garnison. Tout en combattant et en poussant devant lui le général autrichien, il trouva le moyen de faire plus de trente lieues en trois jours et de surprendre la ville, dont il se rendit maître.

Pendant une suspension d'armes qu'on accorda à l'Autriche, Decaen, chargé de l'administration de la Bavière, fit dans ce pays une reconnaissance qui lui permit de signaler à Moreau (lettre du 1er septembre 1800) la position de Hohenlinden comme pouvant devenir fatale à l'ennemi, si celui-ci avait la témérité de s'y engager. Le 3 décembre suivant, cette prédiction se réalisait et fournissait au général l'occasion de

montrer ses plus brillantes qualités militaires. Il s'acquit en effet dans cette journée une gloire comparable à celle de Desaix, lorsque, arrivant subitement sur le champ de bataille de Hohenlenden, il décida cette immortelle victoire, comme Desaix avait décidé celle de Marengo.

Après avoir amené sa division par une série de marches forcées à travers des chemins épouvantables, Decaen se présenta tout à coup devant Moreau, dans la nuit qui précéda la bataille. Ce fut alors que le général en chef s'écria avec joie devant son état-major : « Voilà Decaen ; demain la victoire est à nous ! » Parole qui fut justifiée le lendemain par les prodiges qu'accomplit Decaen. Avec sa division, il dégagea la brigade Drouet et une partie de la division Richepanse, fit 3,000 prisonniers et prit sept pièces de canon.

Après l'importante victoire de Hohenlinden il fallait, pour en recueillir tous les fruits, poursuivre vivement l'armée autrichienne et marcher sur Vienne. Mais on ne pouvait obtenir ces résultats décisifs qu'en forçant l'Inn, puis la Salza, qui se jette dans l'Inn et forme une seconde ligne à franchir après la première.

Dans cette série de combats, qui complétèrent la victoire, Decaen fit, avec sa division, des prodiges

d'audace. Après avoir brillamment exécuté, dans la journée du 9 décembre, le passage de l'Inn, qu'on disait infranchissable, le général Lecourbe, entraîné par son ardeur, traversa la Saal à gué au milieu d'un brouillard épais, et se trouva tout à coup, sur l'autre bord, en présence de l'armée autrichienne tout entière. Il pouvait être écrasé.

« Heureusement, dit M. Thiers dans son *Histoire du Consulat* (1), la division Decaen passait en ce moment la Salza vers Laufen, d'une manière presque miraculeuse. La veille, l'avant-garde de cette division, trouvant le pont de Laufen détruit, avait parcouru les rives de la Salza, couvertes partout de tirailleurs ennemis, et s'était mise à la recherche d'un passage. Elle avait aperçu sur la rive opposée une barque. A cette vue, trois chasseurs de la 14ᵉ, se jetant à la nage, étaient parvenus sur l'autre bord, malgré le froid le plus vif, et un courant encore plus rapide que celui de l'Inn. Après s'être battus corps à corps avec plusieurs tirailleurs autrichiens, ils avaient enlevé et ramené la barque. Quelques centaines de Français s'en étaient servis pour passer successivement sur la rive opposée, avaient occupé un village tout près du pont détruit de Laufen, et s'y

(1) Tome II, p. 259.

étaient barricadés de telle manière, qu'un petit nombre d'entre eux suffisaient à le défendre. Les autres avaient fondu sur l'artillerie autrichienne, l'avaient enlevée, s'étaient emparés de tous les bateaux existants sur la rive droite de la Salza, et avaient ainsi procuré à la division, restée sur la rive gauche, des moyens de passage. Le lendemain 14 au matin, la division Decaen avait passé tout entière, et remontant jusqu'à Salzbourg, survint à l'instant même où Lecourbe se trouvait seul engagé contre toute l'armée autrichienne. Il était impossible d'arriver plus à propos. L'archiduc, averti du passage des Français et de leur marche sur Salzbourg, se hâta de décamper, et Lecourbe fut ainsi dégagé du grave péril, auquel le hasard et son ardeur l'avaient exposé.

« Toutes les défenses de l'Inn et de la Salza étaient donc tombées. Dès ce moment, aucun obstacle ne couvrait l'armée autrichienne, et ne pouvait lui rendre la force de résister à l'armée française. Il restait, il est vrai, 25,000 hommes dans le Tyrol, qui auraient pu inquiéter nos derrières ; mais ce n'est pas quand on est victorieux, et que la démoralisation s'est emparée de l'ennemi, qu'on a des tentatives hardies à redouter. Moreau, après avoir laissé le corps de Sainte-Suzanne en arrière pour investir Braunau et occuper l'espace compris entre l'Inn et l'Isar,



Moreau, enhardi par le succès à chaque pas qu'il faisait, marcha sur la Traun et l'Ens, qui n'étaient plus capables de l'arrêter. Richepanse faisait l'avant-garde, soutenu par Grouchy et Decaen. »

Grâce à la bravoure et à l'habileté de ses lieutenants, Moreau poussa ainsi les Autrichiens en désordre jusqu'aux portes de Vienne. « Il pouvait avoir la tentation d'y entrer, ajoute M. Thiers, et se donner la gloire qu'aucun général français n'avait eue encore, de pénétrer dans la capitale de l'empire. Mais l'âme modérée de Moreau n'aimait pas à pousser la fortune à bout. »

« Il vaut mieux nous arrêter, dit-il à ceux qui lui conseillaient d'entrer en vainqueur dans les rues de Vienne, et nous contenter de la paix ; car c'est pour elle seule que nous combattons. »

Comme tous les grands généraux de la Révolution, Moreau méprisait l'esprit de conquête et ne voyait dans la guerre qu'un moyen de pacification. Il consentit donc à signer à Steger, le 4 nivôse an IX (25 décembre 1800) une nouvelle suspension d'armes, qui fut bientôt suivie du traité de Lunéville (8 janvier 1801).

II.

Dans la glorieuse campagne qui venait de se terminer en Allemagne, Decaen avait montré des talents militaires de premier ordre.

Aux grandes guerres, où l'on ne court risque que de perdre la vie, succédèrent bientôt les luttes mesquines de la politique, les pitoyables rivalités d'antichambre, où les plus braves laissent trop souvent quelque lambeau de leur honneur. Tel se conduit en héros sur un champ de bataille qui se comporte en lâche dans les combats de la vie publique. C'est là l'expérience suprême, bien plus difficile à supporter que les *épreuves du feu*, ou de la *croix*, pratiquées au Moyen Age. Celui qui en sort pur peut être considéré comme une nature particulièrement digne d'admiration. Il mérite le plus bel éloge qu'il soit possible d'accorder à un homme : c'est un caractère !

Ainsi nous apparaît Decaen dans la situation périlleuse où le plaçait la sourde inimitié, qui devait se terminer par une rupture éclatante entre le général Moreau et le premier Consul, Bonaparte, qui disposait,

comme chef du gouvernement, de toutes les faveurs, passait déjà pour tenir dans une sorte de disgrâce les anciens compagnons d'armes du vainqueur de Hóhenlinden.

Ce fut dans ces circonstances difficiles que Decaen se fit présenter au premier Consul, avec la pensée d'obtenir de nouvelles lettres de service. Dès qu'il aperçut Decaen, que le général Dessolles venait d'introduire à la Malmaison, Bonaparte lui demanda des explications sur le mouvement d'une des divisions autrichiennes, qu'il avait eu à combattre à la fin de la journée de Hohenlinden.

« Je demandai, dit Decaen dans ses mémoires, de « commencer mon récit par l'énoncé de quelques « antécédents. Je pensai à cela, parce que j'avais « appris qu'il avait été dit qu'on devait plus au hasard « qu'aux combinaisons la grande victoire de Ho- « henlinden ; et j'étais bien aise, puisque l'occasion « s'en présentait, d'exposer que le gain de cette « bataille décisive était dû aux talents militaires et à « la sagacité du général Moreau, ainsi qu'aux dis- « positions qu'il avait ordonnées... »

Commencer par faire l'éloge de l'ennemi personnel du chef de l'Etat, quand on vient lui demander un commandement, c'est, pour un solliciteur, une singulière manière d'entrer en matière. Mais Decaen

aimait avant tout la vérité. Le hasard voulut que sa franchise ne déplût pas au premier Consul. Celui-ci, tout en prêtant l'oreille au récit du général, jugeait son homme et songeait déjà à se servir de ce naïf pour dissimuler les replis de sa politique astucieuse.

On avait répandu le bruit que, par jalousie, il se montrait, en toute occasion, hostile aux officiers de l'armée du Rhin; eh bien! il afficherait la plus grande bienveillance pour l'un des lieutenants de Moreau, pour celui-là même qui ne craignait pas de faire, en sa présence, l'éloge de son général en chef! Par cette habile conduite, il attirerait à lui les principaux compagnons d'armes de son rival, tout en gardant contre lui, au fond du cœur, une haine qui ne put s'éteindre même dans les larmes de l'exil (1).

En effet, depuis cette première entrevue, Bonaparte ne perdit aucune occasion de s'entretenir familièrement avec Decaen et de lui témoigner un intérêt tout particulier.

« Ayant un jour, dit le général dans ses *Mémoi-*

(1) Malgré les éclaircissements que lui avait donnés si loyalement Decaen, Napoléon, à Sainte-Hélène, présentait encore la victoire de Hohenlinden comme due au hasard.



« *res* (1), accompagné le général Oudinot, qui avait
« une demande à faire à Bonaparte, et n'ayant pu
« à notre arrivée à la Malmaison lui être présenté
« nous fûmes fort surpris, en rentrant à Paris, d'être
« atteints dans les Champs-Elysées par un courrier
« qui nous apportait l'invitation de retourner pour
« dîner avec le premier Consul.

« En me promenant avec lui après ce dîner, il me
« demanda où j'en étais pour ma fortune. Je lui
« répondis : « Mon général, j'ai mon épée pour le
« service de ma patrie. — C'est bien. Mais que
« voulez-vous faire ? — Ce qu'il vous plaîra. Cepen-
« dant, comme je suis un des plus jeunes généraux
« de division, il faudra probablement que je reste
« dans mes foyers. — Vous voudriez bien faire la
« guerre ? — Certainement, mais on ne la fait
« plus.

« Enhardi par ces marques d'intérêt, je lui dis :
« Comme j'espère que nos possessions dans l'Inde
« nous seront rendues, si vous faites aussi la paix
« avec l'Angleterre, je voudrais bien être trouvé
« digne de votre confiance. — Est-ce que vous avez
« été dans ce pays-là ? — Non pas, mais je suis jeune,

(1) « Papiers du général Decaen ; » t. X, feuillets 10 et suiv.

« et, désirant faire quelque chose d'utile, je voudrais
« bien remplir cette mission qui, je crois, ne sera
« pas briguée par beaucoup de personnes, attendu la
« distance qu'il y a entre la France et cette partie du
« monde. Et s'il faut y passer dix années de ma vie,
« pour attendre l'occasion favorable d'agir contre
« les Anglais que je déteste, à cause de tout le mal
« qu'ils ont fait à notre patrie, j'y suis, dès ce moment,
« déterminé avec la plus grande résignation. Il me
« répondit que ce que je désirais pourrait bien m'être
« accordé. Je pris congé de lui, bien satisfait de tant
« de bienveillance.

« Cette idée d'aller dans l'Inde m'avait été sug-
« gérée par la lecture des mémoires de La Bourdon-
« naye et de Dupleix, et par ce que j'avais entendu
« dire dans ma jeunesse des combats du bailly de
« Suffren. Et je fus peut-être plus déterminé à en
« faire la demande, parce que la signature des pré-
« liminaires de paix avec l'Angleterre étant connue
« depuis quelques jours, on s'occupait déjà de la
« reprise de possession de nos colonies. »

Cependant, malgré son vif désir de terminer une négociation si heureusement commencée, Decaen fut obligé de s'éloigner de Paris pour faire une inspection de la 8ᵉ division militaire. Il eut, à ce propos, une chaude altercation avec le contre-amiral qui comman-

dait à Toulon. La discussion s'envenima et, au moment où il sollicitait une faveur du chef de l'Etat, Decaen, qui voulait la réforme de certains abus, ne craignit pas d'entrer en lutte ouverte avec les ministres de la guerre et de la marine. Decrès cependant pouvait lui nuire dans l'esprit du premier Consul et, sinon l'empêcher d'obtenir son commandement dans les Indes, au moins en paralyser singulièrement les préparatifs. Mais Decaen n'était pas homme à transiger avec son devoir. Quand il croyait avoir entrevu la vérité, il allait droit au but, comme il allait au feu, ne se préoccupant pas plus des hommes à ménager que des balles à éviter.

Il faut lire dans ses mémoires le récit de l'entrevue qu'il eut, à cette occasion, avec le ministre de la marine. Au retour de son inspection, le lendemain de son arrivée à Paris, Decaen avait été invité à déjeuner à la Malmaison, dans le cabinet du premier Consul. Bonaparte lui demanda s'il pensait toujours à son expédition dans l'Inde.

« Sur ma réponse affirmative, écrit Decaen (1), « il me dit : « Eh bien vous irez ! » - En quelle « qualité ? — Général, allez voir le ministre de la

(1) « Papiers du général Decaen ; » t. X, feuill. 14 et suiv.

« marine, et dites-lui qu'il vous communique tous
« les documents relatifs à cette expédition. »

« Dans la soirée du même jour, dit Decaen un peu
« plus loin, j'allai au ministère de la marine. Dès
« que j'eus salué le ministre Decrès, il m'engagea à
« passer dans une pièce voisine du salon où il rece-
« vait. Et, sans préambule, son coude appuyé sur
« la cheminée et d'un ton fort dégagé, il m'adressa
« cette interpellation : — C'est vous qui êtes allé à
« Toulon ?

« Alors, en le regardant de manière à lui faire
« sentir son impertinence, je lui répondis : « Oui,
« c'est moi qui suis allé à Toulon ! »

« Avec un ton moins brusque : « Vous n'étiez pas
« en uniforme quand vous vous êtes présenté pour
« entrer à l'arsenal ? » — J'étais en uniforme. —
« On m'a cependant écrit le contraire. — Je n'ai pas
« l'habitude de mentir ; et j'ai trouvé fort extraor-
« dinaire que vous et le ministre de la guerre, vous
« vous soyez permis de décider dans cette affaire, que
« j'avais demandé de soumettre au premier Consul,
« auquel je m'en suis plaint ce matin, et auquel j'ai
« dit que, le poste à la porte de l'arsenal s'étant per-
« mis de vouloir m'en refuser l'entrée, j'avais passé
« outre. Mais ce n'est pas pour cela que je suis venu.
« C'est pour vous prévenir que le premier Consul

« m'a dit de vous demander communication des
« documents concernant Pondichéry et autres éta-
« blissements dans l'Inde, où je dois aller capitaine-
« général.

« Le ministre Decrès, quoiqu'il me parût fort sur-
« pris de cet avis, croyant sans doute que je ne m'en
« apercevais pas, me répartit, avec un ton de suffi-
« sance : « Le courrier *Moustache* ne m'a pas en-
« core apporté d'ordre à ce sujet. (Ce courrier por-
« tait ordinairement les dépêches de Bonaparte au
« ministre). — Eh bien, j'attendrai que vous ayez vu
« le courrier *Moustache* ; et, afin que vous puissiez
« m'en informer, je vais remettre mon adresse chez
« votre concierge.

« En disant ces derniers mots, je lui tournai le
« dos.

« Dès le lendemain matin, j'allai à la Malmaison
« faire part au premier Consul qu'il fallait que le
« courrier *Moustache* apportât un ordre au ministre
« de la marine, pour que je puisse avoir de lui les
« documents sur l'Inde, et, dès le soir de ce jour,
« je reçus une invitation de me rendre au ministère
« le lendemain à 9 heures du matin. J'ignore si le
« courrier *Moustache* avait apporté au ministre
« Decrès une leçon de civilité, ou bien si elle lui
« avait été donnée verbalement, mais je n'eus alors

« qu'à me féliciter de son bon accueil, et surtout de « son empressement à me présenter les documents « qu'il avait à me communiquer. »

On pourrait peut-être croire que, fort de l'appui du premier Consul, Decaen n'avait qu'un médiocre mérite à montrer tant d'indépendance dans ses rapports avec le ministre de la marine. Mais ce serait tout à la fois une erreur et une injustice. En bravant les rancunes du ministre, le général était bien l'esclave du premier mouvement ; il suivait, sans arrière-pensée, les conseils que lui donnait sa nature franche et spontanée.

S'il eût été capable du moindre calcul, c'est dans ses dernières entrevues avec le premier Consul qu'on aurait dû surprendre chez lui les petites ruses et les restrictions mentales du politique, de l'homme des ménagements. A ce moment, les dissentiments qui s'étaient élevés entre Bonaparte et le général Moreau avaient pris les proportions d'une crise aiguë. Si la guerre n'était pas encore déclarée ouvertement, on était à la veille des hostilités. Profondément irrité des mesquines insolences de Moreau, qui avait la faiblesse de mêler les rancunes de sa belle-mère à ses ressentiments personnels, Bonaparte s'emportait. Ces piqûres, où l'on sentait les coups d'épingles d'une vengeance féminine, le faisaient plus souffrir

qu'une blessure sérieuse. Il était hors de lui et, au milieu des soucis de la politique, il lui échappait à tout instant des plaintes contre le vainqueur de Hohenlinden.

Telles étaient les dispositions d'esprit de Bonaparte lorsque Decaen fit une de ses dernières visites à la Malmaison, avant son départ pour les Indes.

« Un des derniers jours que je restai à Paris, dit-« il dans ses mémoires (1), étant allé voir le premier « Consul pour lui parler encore relativement à l'ex-« pédition de l'Inde, je fus extrêmement étonné de « l'entendre me dire : « Decaen, le général Moreau « se conduit mal. Je serai forcé de le dénoncer à la « France. »

« Ces paroles m'ayant ému jusqu'aux larmes, je « répliquai : « Mon général, il y a des personnes qui « vous trompent à l'égard du général Moreau et « d'autres qui lui disent du mal de vous. Tout cela « est très-fâcheux. Mais il n'est pas possible qu'il « agisse contre les intérêts de la République, qu'il a « si constamment bien servie. — Vous êtes bon, « vous, et vous croyez que tout le monde vous res-« semble. Moreau correspond avec Pichegru. —

(1) « Papiers du général Decaen ; » t. X, feuill. 19 et suiv.

« Mon général, cela n'est pas possible — J'ai une « lettre qui le prouve. »

Et le premier Consul, lâchant la bride à ses ressentiments, s'emporta en violentes récriminations contre son rival. La situation devenait périlleuse pour un auditeur, dont l'avenir était en quelque sorte entre les mains de celui qui se plaignait si amèrement. En face de ce redoutable interlocuteur, un mot, un geste même pouvaient déplaire. Le silence lui-même avait ses dangers. Tout autre que Decaen aurait approuvé.

Mais, oubliant ses plus chers projets, ne craignant pas de renoncer à conduire une expédition dont une parole imprudente pouvait lui faire retirer le commandement, il ne voulut se rappeler qu'une chose : c'est qu'il avait été l'ami de Moreau et qu'il gardait encore pour lui, après des explications assez vives, une profonde estime. Elevant même sa pensée au-dessus des querelles de personnes, il songea un instant, dans un but de haut patriotisme, à profiter de cette minute unique, pour essayer un rapprochement entre les deux hommes les plus importants de l'Etat. Il crut à une heureuse inspiration ; il s'imagina qu'il pourrait peut-être, en réconciliant ces deux adversaires, épargner à son pays de grands malheurs. Et bravement, sans plus se soucier de sa fortune qu'il ne se

préoccupait de sa vie quand il emportait de vive force une batterie ennemie, il eut le courageux, mais téméraire espoir, d'éteindre le feu qu'une vieille haine avait allumé dans l'âme de Bonaparte.

« Lorsque le premier Consul eut fini d'exprimer « ses griefs contre le général Moreau, poursuit-il « dans ses mémoires, je lui demandai s'il voulait me « permettre quelques observations. Je lui dis d'abord « qu'on avait été étonné qu'on n'eût pas fait une « réception d'apparat à ce général lors de son retour « de l'armée, tandis qu'à la même époque on avait « remarqué qu'il avait été ordonné des dispositions « pour bien recevoir l'ambassadeur de Russie ; et « que c'était probablement ce contraste qui avait été « la cause que les amis du général Moreau s'étaient « réunis pour lui offrir un dîner et une fête, au jardin « de Rugiery, à laquelle j'avais été invité.

« Bonaparte me répliqua : « Le général Moreau, « après avoir repassé le Rhin, est resté plusieurs « jours à Strasbourg. Il en est parti sans annoncer « son départ. Il passa par Paris pour se rendre à son « château d'Orsay, d'où il vint en frac m'annoncer « son retour. »

Après cette réponse, Decaen reprend son plaidoyer. Chaque argument qu'il donne en faveur de Moreau est aussitôt réfuté par une réplique de Bona-



parte. Cependant Decaen ne se décourage pas. Il croit encore avoir des raisons décisives.

« Maintenant, mon général, dit-il, il s'agit d'une « chose beaucoup plus importante. J'ai entendu dire « que, depuis le traité de Lunéville, le général Mo- « reau avait eu l'intention de marcher avec son « armée sur Paris pour renverser le Gouvernement. « Ce bruit n'a pu être répandu que par les ennemis « de ce général pour vous irriter contre lui. D'abord « je suis certain que le général Moreau n'a point eu « une telle pensée, et je crois pouvoir vous le dé- « montrer positivement, en vous disant : 1° que « j'étais assez dans son intimité pour ne pas m'être « aperçu s'il avait eu l'idée d'une entreprise aussi « extravagante... 2° Lorsque le général Moreau fit « son retour de Paris, après avoir reçu de vous une « paire de pistolets d'honneur, il vint résider au « château de Nymphenbourg. J'y avais mon quartier « général ; il voulut que je restasse avec lui. J'étais « presque tous les jours son seul compagnon de « chasse. A une de nos haltes, il me vint à l'idée de « lui demander comment allait le Gouvernement. Je « n'avais l'honneur de vous connaître que par votre « grande réputation. Il me répondit : « Decaen, « cela va très-bien, on ne peut pas mieux ! Il n'y avait « que Bonaparte qui pouvait tirer la France de la

« position dans laquelle elle se trouvait. Et, pendant
« tout le temps de sa résidence à Nymphenbourg,
« lorsqu'il était question de vous, il n'en parlait ja-
« mais qu'avec admiration. »

La sincérité est souvent plus habile que la finesse. En rappelant tout naïvement cet entretien familier, dans lequel Moreau s'était abandonné à faire l'éloge de celui qui devait bientôt devenir son ennemi mortel, Decaen ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait pris le meilleur chemin pour arriver au cœur de Bonaparte.

« Tout ce que vous me dites là est vrai, répondit
« le premier Consul. Mais il n'a pas été le même
« depuis l'arrivée de sa femme à Salzbourg. Cepen-
« dant, ce n'est pas à cette jeune femme que j'attri-
« bue son changement de conduite, c'est à l'influen-
« ce qu'il reçoit de sa belle-mère, qui est une in-
« trigante, et aux conseils pernicieux de ces trois
« coquins de Lahorie, de Freinière et de Le Normand.
« Toutes leurs intrigues et leurs mauvais conseils
« finiront par perdre Moreau. »

Ce langage, où l'on sentait une sorte d'apaisement, fit éprouver à Decaen une joie très-vive. Il crut un instant qu'il avait réussi à préparer un rapprochement entre Moreau et le premier Consul.

« Je suis persuadé, mon général, dit-il à ce der-

« nier, que s'il était possible que vous fassiez faire
« une démarche auprès du général Moreau, vous le
« ramèneriez facilement vers vous. »

Mais Bonaparte répondit froidement ces seuls mots : « C'est un sable mouvant ! »

Après cette condamnation du caractère de Moreau, Decaen se sentit attéré. Tout ce qu'une ancienne amitié lui avait inspiré de souvenirs touchants, pour essayer de fléchir l'âme de Bonaparte, venait d'échouer contre un arrêt sans appel.

Toutefois, bien que son ardent patriotisme dût renoncer désormais à tenter une réconciliation entre deux ennemis, assez haut placés dans l'Etat pour que celui-ci eût à souffrir du contre-coup de leurs différends, Decaen ne voulut pas quitter la France sans avoir rendu un dernier service à son ancien général en chef. Au moment de partir pour son expédition dans l'Inde, il le fit avertir par une personne sûre des dangers que pourraient lui faire courir les dispositions hostiles du premier Consul.

Sans trahir le chef de l'Etat qui lui confiait un commandement important, Decaen avait su donner ainsi une preuve suprême de dévoûment à l'illustre général qui l'avait honoré de son affection. Au milieu de ces temps troublés, où les défaillances sont le lot commun, il avait donc réussi, par le plus rare

des mérites, à reprendre du service sous un régime nouveau et à passer entre deux haines mortelles sans renier ses anciennes amitiés.

III.

Le grade de *capitaine-général des possessions françaises à l'Est du cap de Bonne-Espérance*, qui lui avait été conféré le 19 juin 1802, assimilait Decaen aux maréchaux de France, qui furent créés plus tard. Il avait la même autorité, et jouissait des mêmes honneurs et prérogatives qu'ils ont eus depuis (1).

Il avait d'abord été décidé que quatre vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et des bâtiments de transport seraient employés pour l'expédition, que 2,400 hommes de troupes de différentes armes passeraient dans l'Inde, enfin que des bataillons de Cipayes seraient organisés et commandés par des officiers fran-

(1) Notice sur le général Decaen, par M. Saint-Elme-le-Duc. « Papiers du général Decaen ; » t. III, feuill. 91.

çais. « Mais, écrit Decaen dans ses *Mémoires*, ces « dispositions furent changées, Le premier Consul « en m'annonçant ce changement, et en me disant « de m'occuper de mon expédition, en ce qui con- « cernait les troupes, les officiers et les fonction- « naires civils, et laissant le tout à mon choix, me « recommanda de la bien composer ; qu'elle était « peu nombreuse et que, dans le pays où je devais « aller, il fallait donner une bonne opinion de notre « nation ; qu'il ne fallait pas, comme autrefois, en- « voyer loin de la France les hommes tarés ; qu'il « convenait beaucoup mieux les y garder, parce qu'il « était plus facile de les y surveiller. »

Etait-ce bien là toute la pensée de Bonaparte ? Ne songeait-il pas plutôt à garder ses soldats en Europe pour les nouvelles guerres qu'il méditait ? L'histoire des embarras que Decaen va rencontrer dans son expédition nous autorise à le croire. Quoi qu'il en soit, les forces dont disposa le capitaine-général ne correspondaient pas à l'importance de son grade. Lorsqu'il s'embarqua à Brest le 15 ventôse an XI (6 mars 1803) Decaen partit, avec l'amiral Linois, sur une division navale, qui n'était composée que de quatre bâtiments de guerre et de quelques transports. Quatre mois après, il arriva devant Pondichéry.

« Là, contre la foi des traités, écrit M. E. Gautier (1), il aperçoit avec surprise l'étendard de l'Angleterre flottant encore sur nos établissements publics. A peine a-t-il jeté l'ancre, qu'il se voit l'objet d'une surveillance active de la part des Anglais, qui, cependant, malgré ces dispositions peu rassurantes, permettent le débarquement. Des bruits de guerre, parvenus jusque dans l'Inde, faisaient craindre la rupture d'une paix déjà si courte. Enfin, la conduite des officiers de la marine anglaise était plus qu'équivoque : elle se montrait hostile. Ils avaient fait mouiller deux de leurs bâtiments de chaque côté de la Belle-Poule, frégate française arrivée quatre jours avant la division. Inquiet de cette attitude et du refus de rendre Pondichéry, Decaen demanda une réponse catégorique aux autorités de Madras, et n'en reçut qu'une fort polie, mais évasive : on attendait, lui disait-on, des ordres supérieurs (1803, 12 juillet).

« Tels étaient les embarras de sa position, lorsque la corvette le *Le Bélier*, partie de France après la division, parut devant Pondichéry, apportant des dépêches qui ne firent qu'accroître les inquiétudes de notre commandant.

(1) « Biographie du général Decaen. »



« La situation devenait tellement critique, qu'il crut devoir prendre sur-le-champ un parti décisif : bien trop faible pour se maintenir, en cas de guerre, sur le continent indien, il comprit qu'il soutiendrait la lutte avec plus d'avantage en se retirant dans nos îles de France et de Bourbon. Par là, du moins, il mettait à l'abri d'un coup de main ces importantes colonies, qui, déjà, avaient été la terreur des Anglais dans les guerres précédentes : car c'était de là qu'étaient sortis ces corsaires intrépides, si redoutés du commerce britannique.

« L'exécution de ce plan, en présence d'une escadre anglaise bien supérieure à la nôtre, offrait de grandes difficultés. On ne pouvait conjurer le danger qu'avec de l'énergie, de la promptitude, et, par dessus tout, le secret. Après avoir pris toutes les précautions que suggérait la prudence, pour dérober aux Anglais la connaissance de son dessein, Decaen leva l'ancre au milieu de la nuit et fit voile pour l'Ile-de-France, tandis que la flotte anglaise, qui n'attendait que son premier mouvement pour l'arrêter, le poursuivait dans la direction de Madras.

« Pour peu qu'on y réfléchisse, on comprendra ce qu'il y avait de grave dans la décision prise par le capitaine-général, et quelle fermeté de caractère il lui avait fallu pour l'exécuter lui-même n'ignorait sans

doute pas quelle immense responsabilité il encourait. Mais on ne pourra refuser un juste tribut d'admiration à sa rare perspicacité, quand on saura que, par cette détermination, il n'avait fait que prévenir les instructions qui lui furent adressées quelque temps après, quand la guerre eut recommencé à ensanglanter l'Europe. Ainsi, par un effet de sa profonde prudence, le commandement se trouvait accompli avant même d'être connu ! Dans cette circonstance on lui dut la conservation d'une division navale et de tout ce qu'elle portait. Toute indécision eût été fatale. »

Arrivé à l'île de France, Decaen s'y fit reconnaître en qualité de capitaine-général le 3 vendémiaire an XII (26 septembre 1803).

Pendant huit ans, à partir de ce jour, il déploya, dans son gouvernement, de rares talents d'administrateur et même de jurisconsulte. Ce fut lui, en effet, qui promulgua une série d'ordonnances si heureusement appropriées à la colonie, que celle-ci les vit encore appliquer par le vainqueur lui-même, après la prise des deux îles de France et de la Réunion.

Le gouverneur général ne se bornait pas à organiser l'administration militaire, judiciaire et civile; il entretenait de nombreuses correspondances, politiques et scientifiques, avec tous les pays où il y avait quelque chance de susciter des ennemis aux Anglais. C'est



ainsi qu'il avait des agents et des interprètes à Madagascar, à Maskate, dans l'Inde et dans la Perse, où il put, grâce à son habileté, communiquer avec l'ambassadeur que la France y avait envoyé.

La grande idée de Decaen, celle qui fait le plus d'honneur à son intelligence, à son audacieuse persévérance, c'était de créer aux îles de France et de la Réunion un centre d'organisation navale et militaire, capable de porter des coups funestes aux possessions anglaises de l'Inde. Pour lui, c'était là qu'il fallait frapper le colosse. Blessée mortellement dans ses colonies, l'Angleterre serait bientôt réduite à l'impuissance sur le continent. Telle était sa pensée et, pour la réaliser, Decaen dépensa une somme d'énergie et de travail incalculables. Avec la petite escadre, qu'il avait sous ses ordres, il sut résister pendant huit ans à toutes les tentatives des flottes envoyées par la Compagnie anglaise des Indes ; il réussit même à faire assez de prises sur la marine ennemie pour payer ses troupes, armer des corsaires et protéger le commerce des îles, dont il avait le gouvernement.

Pour se débarrasser d'un ennemi si actif et si dangereux, les Anglais firent un suprême effort et couvrirent la mer de leurs vaisseaux. Après avoir longtemps épié le moment favorable pour opérer un débarquement, ils s'emparèrent par surprise, le

8 juillet 1810, de l'île de la Réunion, alors appelée Bonaparte, qui n'avait qu'une garnison de 364 soldats. Tel fut le premier résultat de l'abandon coupable dans lequel on avait laissé deux colonies, qui avaient si longtemps résisté, avec de misérables ressources, aux entreprises des Anglais dans la mer des Indes.

Pendant sept années, le général Decaen n'avait cependant cessé de demander des secours à la mère-patrie. Peu de temps après son arrivée à l'île de France, il disait au premier Consul, dans une lettre du 20 frimaire : « Que l'île de France est heureuse-« ment située ! De son point, on embrasse le monde. « Que cette situation fait faire de réflexions, qu'elle « fait naître de désirs !... De l'île de France, on « porte des regards avides sur l'Inde ou sur l'île de « Java et ses dépendances, ou, plus modérés, sur « la vaste et fertile contrée de Madagascar. J'ai eu « l'honneur, mon général, de vous présenter le ré-« sultat de mes observations et de mes pensées sur « l'Inde. Je vous adresse aussi une note sur Java ; « bientôt je serai plus instruit sur Madagascar. Je « m'occupe de reconnaître les avantages réels que « la France, par vous gouvernée, doit enfin retirer « d'un immense pays que les siècles passés ont vu « négliger. Aidez mon zèle, mon général, mettez-

« moi à portée d'acquérir la gloire dont vous m'avez « donné la perspective; car j'aurais bien du chagrin « d'être réduit à me comparer à Tantale. »

Ce naïf grand homme, altéré de gloire, dut se contenter de l'eau bénite de cour, qu'on lui servit à discrétion. En effet, après quelques lettres adressées directement au chef du gouvernement, après des appels réitérés au ministre de la marine, Decaen, qui épiait avidement l'arrivée des vaisseaux venant d'Europe, ne reçut pour tout renfort qu'un portrait de l'Empereur, accompagné, il est vrai, d'une lettre de satisfaction.

Cependant les Anglais, encouragés par la prise de l'île de la Réunion, avaient augmenté le nombre des croisières qui cernaient sa voisine, l'île de France. Ils espéraient aussi s'en emparer par un coup de main. Mais ils allaient se trouver là en face d'un homme de guerre aussi brave qu'expérimenté. Ils réussirent toutefois à se rendre maîtres du fort de la Passe dans la nuit du 13 août 1810. Seulement leur succès fut de peu de durée. Dès le 29, ils furent chassés du fort, à la suite d'un long et brillant combat naval, soutenu par la division Duperré.

Decaen ne se fit pas d'illusions sur la portée de ce beau fait d'armes. Tout en le signalant à l'attention du ministre de la marine, il accompagna son rapport

d'une lettre virulente, dans laquelle il se plaignait de la lenteur qu'on mettait à lui envoyer des troupes ; car il savait que la Compagnie des Indes préparait contre lui une immense expédition ; et il n'avait à lui opposer qu'un millier d'hommes en état de porter les armes !

Malgré cette infériorité numérique, malgré la défection des troupes coloniales, qui refusèrent au dernier moment de marcher à l'ennemi, Decaen accepta la lutte et résista pendant deux jours aux efforts d'une armée de 24,000 hommes, dont la flotte anglaise avait opéré le débarquement dans la nuit du 29 au 30 novembre 1810. Blessé à la jambe dès le début de l'action, le général, malgré de cruelles souffrances, resta à la tête de sa faible garnison. » Il « faut l'avoir vu, dit un témoin oculaire (Biogr. par « Saint-Elme le Duc) pour se faire une juste idée « du sang-froid et de l'intrépidité qu'il déploya dans « cette circonstance. Cela passe toute croyance. Seul, « arrivant au petit pas de son cheval, calme, impas- « sible, sous le feu roulant d'une ligne d'infanterie « d'un demi-mille, il semblait moins au milieu des « ennemis qu'à une promenade. »

Obligé cependant de céder au nombre, le défenseur de l'île de France demanda et obtint une capitulation si honorable que Napoléon l'approuva en termes élo-

gieux, et que le général anglais qui l'avait accordée fut blâmé par son gouvernement. De leur côté, les colons votèrent au capitaine-général une adresse, comme témoignage d'estime et de reconnaissance.

« De tous les loyaux serviteurs que la France a eus au loin, dit M. Jules Tessier à la fin d'un article (1) sur l'expédition du capitaine-général dans les Indes, il n'en est certes pas de plus patriote et, en même temps, de plus ignoré que Decaen. Sa belle conduite, la gloire qui lui était due, tout cela s'est éclipsé dans l'éclat factice et trompeur du premier Empire. A peine les histoires de France mentionnent-elles son nom ; pour ce qu'il a fait dans la mer des Indes, les historiens anglais lui ont seuls rendu justice, parce qu'ils avaient à mettre en évidence la gloire de ceux de leurs compatriotes qui déjouèrent ses entreprises.

« A une époque où il semble que les terres, comme les mers de l'Inde, soient devenues le domaine exclusif, la propriété incontestée de l'Angleterre, il ne saurait être indifférent à des Français de voir qu'un homme seul a fait trembler les Anglais, plus d'une reprise, pour leurs possessions de l'Hindoustan ; que, pendant sept ans, il les a tenus en échec

(1) Voir la « Nouvelle Revue ; » n°s du 15 août et du 1er septembre 1881.

devant deux misérables îlots de l'océan Indien, et qu'il lui aurait suffi de quelques milliers d'hommes que lui refusa obstinément la métropole, occupée à d'éphémères conquêtes continentales, pour chasser l'Angleterre de l'Inde et y faire flotter à jamais le drapeau de la France. »

En 1811, époque de son retour en France, Decaen remplaça le maréchal Macdonald dans le commandement en chef de l'armée de Catalogne. Avec environ 30,000 hommes, sur lesquels il dut fournir des garnisons aux places fortes, il sut dans cette province, l'une des plus belliqueuses de l'Espagne, soutenir pendant deux ans l'honneur de nos armes.

De ce commandement il passa, en 1813, à celui de l'armée française en Hollande. Une épreuve difficile y attendait sa loyauté. Decaen ne tarda pas à s'apercevoir que ces provinces, lasses de l'état continuel de guerre qui pesait sur elles, n'attendaient qu'une occasion de ressaisir leur indépendance. Personne n'avait osé révéler cet état de choses à Napoléon. Decaen seul eut le courage d'avertir l'Empereur de ce qui se passait. Sa franchise déplût; il fut rappelé et soumis à une enquête. Sa disgrâce cessa lorsqu'on eut besoin de son dévouement bien connu. Il s'agissait d'organiser à Libourne, sous le nom d'*armée de la Gironde*, un corps destiné à

reprendre Bordeaux, que la trahison du maire avait livré aux Anglais. Decaen travaillait à remplir cette mission, lorsque la nouvelle de l'abdication de l'Empereur l'obligea à signer, en avril 1814, un armistice avec le commandant de la division anglaise.

Pendant la première Restauration, Decaen eut à Bordeaux le commandement de la 11e division militaire. Lié par son serment au gouvernement royal, il sut y rester fidèle à l'époque du retour de l'île d'Elbe. Ce fut seulement trois mois après le départ de Louis XVIII, qu'il se décida à accepter de Napoléon le commandement de l'armée des *Pyrénées-Orientales*.

Lorsque la Restauration rentra pour la seconde fois en France, à la suite de l'étranger, elle comprit le général Decaen, malgré la loyauté de ses services, dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815. Il fut arrêté à Paris le 13 décembre et enfermé à l'Abbaye, où il subit une dure captivité de quinze mois, qui altéra sa santé et épuisa toutes ses ressources.

L'instruction de son procès prouva que Decaen n'avait jamais trahi personne, et qu'il s'était surtout proposé pour but, pendant son commandement de Bordeaux, d'éviter les horreurs d'une nouvelle guerre civile. La duchesse d'Angoulême déposa elle-même

de la loyauté et de la générosité de sa conduite. Devant ce dernier témoignage, les accusateurs du général n'osèrent plus affronter le grand jour de l'audience. Pour éviter le scandale d'un débat, qui n'aurait pas été sans confusion pour eux, ils imaginèrent un biais afin de rendre la liberté, sans se compromettre, à un prisonnier qui devenait embarrassant. C'est ainsi qu'on put lire, dans le *Moniteur* du 25 février 1817, le passage suivant d'une ordonnance du roi : « ... Reconnaissant que les faits im-
« putés au lieutenant-général Decaen sont compris
« dans l'amnistie portée par la loi du 12 janvier 1816,
« nous ordonnons qu'il soit mis immédiatement en
« liberté. »

A propos des mêmes événements de 1815, une autre accusation, en sens contraire, s'attaqua à la mémoire du général Decaen. Ce fut à l'occasion d'une souscription, provoquée par le *National* en 1841, pour lui élever une statue dans sa ville natale. Un des journaux de Caen, le *Haro*, protesta contre ce projet, en se basant sur les termes d'une proclamation du 12 mars 1815, qui lui semblait un acte odieux d'ingratitude envers Napoléon. Mais, avec une entière bonne foi, le même journal alla aux informations et, dans un numéro du 7 septembre 1841, il s'exprimait ainsi : « Notre hésitation à nous asso-

« cier à une œuvre de patriotisme, que nous avons
« provoquée, aura du moins servi à faire apparaître
« la gloire du général Decaen dégagée de toute om-
« bre fatale. Prochainement nous donnerons à nos
« concitoyens, sur la conduite que le général tint à
« Bordeaux, des détails curieux et desquels il ressort
« qu'au lieu d'avoir mérité le moindre blâme, il ac-
« quit de nouveaux droits à l'estime et à la reconnais-
« sance de tous les Français. »

IV.

Decaen fut mis à la retraite par la seconde Restauration.

Riche de gloire, mais pauvre de biens, il vécut, loin des fonctions publiques, dans sa maison de campagne de Cernay, située dans la vallée de Montmorency. C'est là qu'il recueillit ses notes et rédigea ses mémoires, dont plusieurs parties sont malheureusement restées inachevées ou ont été détruites, avec un certain nombre de ses papiers, dans le pillage de Bellevue, pendant la guerre de 1870-1871.

Après les journées de juillet, Decaen rentra dans le cadre d'activité de l'état-major général. Il fut

nommé président de la commission chargée de l'examen des réclamations des anciens officiers, puis également président de la commission de législation coloniale, au Ministère de la Marine. Il était occupé de ces importants travaux lorsque, le 9 septembre 1832, il succomba à une violente attaque de choléra.

Il mourut si pauvre que sa veuve ne fut pas en état de payer ses funérailles, et que le Ministère de la Guerre dut les faire faire aux frais de l'Etat. Devant un si noble dénuement l'opinion s'émut et, le 3 mars 1833, on présenta à la Chambre un projet de loi pour une pension à la veuve du général. Par un jeu ironique du hasard, ce fut le maréchal Soult, dont la fortune avait grandi avec la gloire, qui fut chargé, comme Ministre de la Guerre, de faire l'éloge de l'admirable désintéressement de Decaen. Il le fit d'ailleurs en termes chaleureux. Après avoir montré la gêne où se trouvait M[me] Decaen, dont l'un des fils devait prendre sur son traitement de sous-lieutenant pour soutenir sa mère, il s'écria : « N'y aurait-il donc que le pays qui refuserait de tendre « une main secourable à cette malheureuse veuve ? « Je ne puis le supposer. Je la recommande non pas « à la commisération, mais à la reconnaissance de la « Chambre. »

La Chambre répondit à ces nobles paroles par un

refus. Dès le lendemain les journaux libéraux ouvrirent une souscription pour la veuve du général. Un des souscripteurs, le général de Monistrol, écrivait au *Courrier français,* en lui envoyant son offrande : « Honoré de l'amitié du général Decaen,
« témoin de sa rare modestie, je crois rendre un
« plus grand hommage à sa mémoire en ne parlant
« que de son désintéressement : un mot me suffira.
« Celui qui dans les Indes a fait plus de 200 millions
« de prises à l'ennemi, par les expéditions hardies
« qu'il traça aux Duperré, aux Linois, Hamelin,
« Bergeret, Halgan, Bouvet, Eperon, Roussin, Bou-
« raigne, Hugon, Ducrest de Villeneuve, Lemaran
« et tant d'autres capitaines célèbres, aujourd'hui
« l'illustration de la marine française ; celui qui a
« constamment refusé la part immense qui lui reve-
« nait sur ces prises importantes ; celui qui, en
« Catalogne, refusa de recevoir une somme de
« 800,000 fr., qui lui était apportée par les notabi-
« lités de Vick, parce que, disait-il, il n'avait pas
« droit à des contributions d'une ville que son départ
« ne lui permettait plus de protéger ; celui qui eut
« tant de trésors à sa disposition, le gouverneur gé-
« néral de la Catalogne, le capitaine général de
« toutes nos colonies orientales, cet homme, ce
« grand citoyen (le Ministre de la Guerre est venu

« le dire à la tribune de France), le général Decaen,
« est mort sans laisser de quoi payer son enterre-
« ment. »

Ajoutons, pour compléter cet éloge, que Decaen, pendant son commandement à l'Ile-de-France, avait employé jusqu'à ses propres ressources pour augmenter nos moyens de croisière et d'attaque contre la marine anglaise. Le désintéressement de ce grand patriote est d'autant plus digne d'admiration qu'il le conduisit presque à un état voisin de la pauvreté.
« C'est seulement en 1831, disait le baron Charles
« Dupin dans une seconde demande aux Chambres,
« et lorsque vous avez voté la nouvelle loi électorale,
« que le général Decaen put devenir électeur. A
« cette époque, savez-vous combien il payait pour le
« total de ses contributions personnelles et mobi-
« lières ? 26 fr. 98 c. ! S'il n'eût pas payé cette faible
« somme, il n'aurait pas été porté sur la liste élec-
« torale ; car le total de ses autres contributions ne
« s'élevait qu'à 19 fr. 72 c., y compris les portes et
« fenêtres ! »

Sans se couvrir de ridicule et d'odieux, la Chambre ne pouvait refuser une seconde fois une pension exceptionnelle à la veuve du général Decaen. Mais, au lieu de faire les choses largement, elle marchanda et réduisit les 6,000 fr. qu'on demandait à 3,000 fr.

Encore faut-il ajouter que la veuve de l'illustre soldat, ayant droit déjà à une pension de 1,500 fr., ce ne fut en réalité qu'une pareille somme qui lui fut accordée à titre de récompense nationale. Ce qui fit dire, non sans raison, au *Corsaire*, dans son numéro du 28 janvier 1834 : « Ce n'est pas un sou par victoire ! »

Cette discussion dans les Chambres eut toutefois cet excellent résultat de faire valoir le grand caractère du général Decaen. Car c'est par là surtout qu'il se recommande à l'admiration de la postérité. Dans un pays où le courage militaire est une vertu professionnelle, on lui trouvera facilement des frères d'armes qui l'égaleront par la bravoure, mais on en rencontrera bien peu qui puissent lui être comparés pour l'indépendance et la dignité de la vie.

Admirateur sincère du génie de Bonaparte, Decaen s'inclina volontiers devant la supériorité du capitaine, mais ne fléchit jamais le genou devant la pourpre de l'empereur. Il est le seul peut-être qui ait osé, dans des cas difficiles, lui dire la vérité. Se souvenant des leçons de loyauté, d'abnégation et de patriotisme, qu'il avait reçues sous des maîtres tels que Hoche et Kléber, Decaen resta toujours le pur soldat des premiers temps de la Révolution. Et c'est ainsi qu'il put traverser quarante années de crises

politiques sans avoir à faire amende honorable de la moindre défaillance.

Placé dans des postes où il aurait pu s'enrichir, même légitimement, il demeura pauvre ; voisin du pouvoir, il aima mieux le conseiller que le flatter ; sans cesse employé dans des expéditions où il y avait moins de gloire à trouver que de dangers à courir, comme en Vendée, à l'Ile-de-France et en Espagne, il accepta le sacrifice sans murmurer et ne se montra pas jaloux de camarades qui eurent, avec moins de bravoure et de capacités, mille occasions de se distinguer dans les grandes guerres du Continent. En un mot, ce fut dans notre siècle, si riche en talents, mais si stérile en caractères, un homme taillé sur le modèle de ceux de Plutarque.

IV

LE VICE-AMIRAL

PLEVILLE-LEPELLEY

1726-1805

« La qualité des services que vous avez rendus
« fait l'envie noble et l'admiration de l'Anglais...
« Vous avez dans votre âme une bien flatteuse
« récompense; mais nous vous prions d'accepter,
« comme gage de notre estime éternelle, ce que
« le sieur Jervis, capitaine de vaisseau, est chargé
« de vous remettre de notre part. »

Lettre des lords de l'Amirauté anglaise à Pleville-Lepelley.



PLEVILLE-LEPELLEY

I.

Pendant une période de moins de cinquante ans, qui enjambe du XVIIIe au XIXe siècle, le petit port de Granville a fourni huit officiers généraux à l'armée navale, tandis que le reste du département de la Manche, dans le même espace de temps, n'apportait à notre contingent de mer que sept officiers de tous grades.

Ce résultat s'explique en partie par les dangers d'une rade où la violence des marées entretient une agitation redoutable. Obligés de naviguer dans un



chenal étroit, entre les écueils de la côte et les rochers des îles Chausey, les matelots y apprennent plus vite, et mieux qu'ailleurs, à lutter avec sang-froid contre les vents et les flots coalisés. Mais ces périls bravés tous les jours, qui sont l'école des bons marins, se retrouvent sur d'autres points du littoral et ne suffisent pas à expliquer le nombre de vocations qui se sont produites en si peu de temps parmi la population maritime de Granville. Pour s'en rendre compte, il faut jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire du petit port normand.

De bonne heure, les marins de Granville ne se contentèrent pas de tendre leurs filets dans le voisinage de leur port. Dès la seconde moitié du XVIe siècle, on les vit traverser hardiment l'Atlantique, sur de frêles embarcations, pour aller faire la pêche de la morue sur les côtes de Terre-Neuve. Ces expéditions réussirent si bien que, moins de deux siècles après, la flottille de pêche de Granville se composait d'une quarantaine de bâtiments montés par un millier d'hommes.

Toute prospérité a son revers. Lorsque les navires quittaient les eaux de Terre-Neuve ou du Cap-Breton, ils étaient souvent attaqués en route par les forbans d'Amérique. Il fallut donc que le commerce se protégeât lui-même. Ses moindres bâtiments

s'armèrent de canons, ses équipages de pistolets et de haches d'abordage. Et c'est ainsi qu'en peu d'années tout pêcheur granvillais devint un homme de guerre, aussi propre à donner la mort qu'à la braver.

Lorsqu'une guerre maritime éclatait, une telle population devait offrir à la marine de l'État un auxiliaire aussi utile que dévoué. C'est en effet ce qui se produisit dans les grandes luttes que la France eut à soutenir sur mer et qui duraient quelquefois, comme la guerre de 1635 contre l'Espagne, plus d'un quart de siècle. Dans les exploits de ses hardis corsaires, Granville trouvait tout à la fois gloire et profit. Une partie des deniers prélevés sur le produit des courses était emp oyée à son embellissement. Tantôt c'était une église qu'on construisait, tantôt un hôpital qu'on dotait. Aussi, quelle joie dans la ville quand on signalait à l'horizon l'apparition d'une flottille, ramenant au port quelque fameux corsaire tel que Beaudriand Lévêque, le Jean Bart Granvillais, qui enleva aux Anglais un des plus riches convois venus de l'Inde !

Toute la population sortait des maisons. Les uns descendaient au port ; les autres, mieux avisés, couraient à l'extrémité de cette longue roche, dont la ville occupe la pente méridionale, et qui s'avance

brusquement dans la mer comme un bastion de deux kilomètres de saillie. Du bout de cette presqu'île assez élevée, on pouvait accompagner du regard la marche des navires depuis l'instant où leurs voiles brillaient, dans le ciel lointain, comme une étoile d'argent, jusqu'au moment où leurs flancs noirs bondissaient au-dessus des vagues comme le corps d'un monstre marin. Dans la foule, qui assistait à ce retour des corsaires, c'étaient alors des cris, des trépignements d'enthousiasme. Et, dans ces jours d'émotion populaire, plus d'une vocation se décidait chez les enfants, qui assistaient au spectacle d'une ville tout entière acclamant ses audacieux marins.

Ce fut surtout dans la première moitié du XVIII[e] siècle que les corsaires de Granville offrirent à leurs concitoyens de fréquentes occasions de saluer leur retour triomphant. Ils ne se contentaient plus, en effet, de servir d'auxiliaires aux vaisseaux de l'État dans les luttes maritimes de la France. Encouragés par leurs succès, ils sollicitaient auprès du roi, comme en 1712 contre les Vénitiens, la permission de faire la course sous pavillon étranger, lorsqu'une guerre éclatait entre certaines puissances européennes. Les enfants, nés à Granville pendant cette période, ne furent donc pas seulement bercés au murmure des flots et élevés au bruit de la tem-

pête , comme les générations qui ont vu le jour dans un port de mer ; ils eurent de plus sous les yeux, à tout instant, une flottille de bâtiments de commerce équipés en guerre, et, à de certains jours, le spectacle, si remuant pour de jeunes cœurs, de navires revenant du combat avec leurs voiles déchirées et faisant leur entrée dans la rade au milieu d'un nuage de fumée, sillonné par l'éclair des canons.

Parmi les enfants de Granville, chez qui ces grandes émotions avaient fait naître une vocation irrésistible, on remarquait à cette époque Georges-René Pleville-Lepelley, né le 29 juillet 1726.

Dès qu'il put marcher, échapper à la surveillance de ses parents ou des domestiques, le petit homme prit le chemin du port, pour y voir les navires de près, ou courut à l'extrémité du rocher de Granville, pour contempler de là quelque voile au large. Plus il grandissait, plus sa passion pour la vie maritime se développait. S'il manquait à la maison paternelle, on savait à l'avance où devaient se porter les recherches : c'était toujours dans une barque de pêcheur, ou à bord d'un bâtiment amarré au quai, qu'on était sûr de le retrouver.

Un goût si prononcé aurait dû éveiller l'attention des parents, les décider à donner une direction à des aptitudes qui se révélaient de si bonne heure et

avec une énergie si rare. Mais, par un malin jeu du hasard, il se trouva que, dans une ville où la profession de marin était si honorée, le père du jeune Pleville avait déjà fait pour son fils le choix d'une autre carrière. Cependant l'enfant, qui enviait le sort des garçons de son âge qu'on embarquait comme mousses, demanda un beau jour à ses parents de l'autoriser à s'embarquer comme eux.

On devine comment fut accueillie cette ouverture dans la famille du jeune Pleville, une des plus distinguées d'ailleurs de la Basse-Normandie. Celle-ci voulait probablement faire de l'enfant un avocat, un magistrat, ou un homme de finance, et le petit malheureux prétendait s'embarquer comme mousse ! Pour fléchir son père, l'enfant eût beau employer les prières, les larmes, le père resta inexorable. On essaya même de combattre la vocation du futur marin en l'arrachant à la contemplation de la mer qui le tentait, en l'éloignant de ces navires, de ce port qu'il aimait tant ! Comme l'enfant avait à peine douze ans, on espérait détourner facilement ses pensées du premier rêve caressé. René Pleville fut donc expatrié, conduit à Coutances, enfermé entre les quatre murs d'un collége.

Chacun de nous se figure aisément le désespoir de cette jeune imagination, affamée de liberté, avide de

grand air, et que l'infini de la mer attirait. Après quelque temps de captivité — car, pour lui, le collége était une prison — René Pleville prit la résolution que lui conseillait son penchant irrésistible. Puisqu'il avait perdu tout espoir de changer la volonté paternelle, puisqu'on ne croyait pas à sa vocation, puisqu'on la considérait comme un caprice, qui s'évanouirait avec les illusions du premier âge, eh bien ! il prouverait, par des actes, que, si la vie de marin le séduisait par la poésie de l'inconnu, il n'en acceptait pas moins vaillamment les rudes et périlleuses réalités.

Avant de se décider à gagner secrètement un port de mer pour s'y embarquer, le petit collégien avait besoin de rassurer ainsi sa conscience, par la perspective des épreuves qu'il aurait à subir; car ce n'était pas un de ces enfants, indisciplinés et égoïstes, qui fuient la maison paternelle pour se dérober à une juste et prudente domination, un de ces caractères personnels qui vont où les appelle leur fantaisie, sans se soucier des inquiétudes et des larmes qu'ils laissent derrière eux au foyer déserté. Au contraire, le jeune Pleville avait des remords anticipés. Sachant à l'avance le chagrin qu'il causerait à ses parents, il ne se décida à partir qu'après avoir inutilement cherché quelque autre moyen d'affirmer le sérieux

de sa vocation, de faire ses preuves, de conquérir, en un mot, le droit d'embrasser la carrière vers laquelle il se sentait irrésistiblement entraîné.

On était en 1738. René Pleville, qui n'avait alors que douze ans, accomplit son évasion avec une intelligence et un sang-froid tout à fait surprenants chez un enfant de cet âge. Il ne s'agissait pas seulement de sortir, sans être vu, du collége de Coutances; il fallait encore échapper aux recherches dont le fugitif allait être l'objet. Pour éviter ce premier danger, René Pleville imagina de prendre le faux nom de Vivier. Et, comme s'il eût jugé cette première précaution insuffisante, au lieu de gagner un port voisin où il aurait pu être reconnu par quelque ami de sa famille, le jeune évadé ne craignit pas d'entreprendre à pied le voyage du Havre. Dès qu'il fut arrivé dans le grand port de la Manche, il se fit admettre en qualité de mousse à bord d'un navire en partance pour la pêche de la morue.

Après six années de navigation dans les parages dangereux où se fait cette pêche, René Pleville était devenu un marin expérimenté. On le savait, et, quoiqu'il n'eût que dix-huit ans à son retour au Havre, il obtint facilement d'être reçu comme lieutenant à bord d'un corsaire, qu'on venait d'armer contre les Anglais.

Le jeune officier portait encore le nom de *Vivier*, qu'il avait pris à 12 ans, en s'évadant du collége, et déjà signalé par plus d'une action d'éclat. Mais il lui parut bientôt pénible d'illustrer un nom qui n'était pas le sien. Il avait hâte d'ailleurs de revoir la maison paternelle. Après six ans d'épreuves, de dangers vaillamment supportés, il pouvait y rentrer le front haut et solliciter un pardon sans s'humilier; car il n'y revenait pas comme l'enfant prodigue, qui s'était enfui pour satisfaire sa soif de jouissances et de plaisirs. Il n'avait même pas à se reprocher d'avoir obéi, en s'embarquant si jeune, à quelque entraînement de lecture, à quelque passion irréfléchie. Il ne rentrait pas chez ses parents, rebuté par les difficultés et les devoirs du plus rude des métiers, comme le fit Bernardin de Saint-Pierre, qui s'était embarqué comme mousse, sans songer qu'il lui faudrait servir aux manœuvres, affronter le mal de mer et se plier aux ordres du commandement. Parti froidement enthousiasmé pour une vie, dont il connaissait à l'avance les rigueurs, Pleville revenait sans désillusion, aimant sa profession avec cette ardeur raisonnée que les leçons de l'expérience ne sauraient refroidir.

Lorsque le jeune homme arriva à Granville, précédé par la réputation de marin déterminé qu'il avait acquise dans ses voyages, son père lui

ouvrit les bras et lui pardonna les peccadilles du passé, en considération des promesses de l'avenir. S'il avait cru devoir s'opposer aux vœux, peut-être imprudents de l'enfant, il n'avait plus le droit de contrarier la vocation du jeune officier. Aussi lui accorda-t-il sans hésiter l'autorisation de poursuivre la carrière qu'il avait si brillamment commencée.

A ce moment, la guerre venait d'éclater de nouveau entre la France et l'Angleterre, et le commerce de Granville se préparait à lancer contre l'ennemi des bâtiments de course, qui portaient jusqu'à trente-six et quarante canons. Un de ces corsaires, la *Françoise-du-Lac*, allait mettre à la voile. Le jeune homme sollicita et obtint l'honneur d'y être reçu en qualité d'officier. Heureux d'avoir retrouvé l'affection de parents qu'il n'avait jamais cessé d'aimer, fier d'avoir conquis par six années d'épreuves le droit de se montrer, sous les yeux mêmes de son père, sur le pont d'un de ces navires où il avait fait autrefois furtivement l'école buissonnière, il sortit bientôt du port, aux acclamations de la foule qui saluait le départ du corsaire.

On était au mois de juillet 1744. Quelques jours après sa sortie du port, la *Françoise-du-Lac* fut rencontrée, sous l'île de Jersey, par deux corvettes anglaises, qui l'accablèrent sous le feu croisé de

leurs canons. La résistance fut admirable ; mais le courage dut céder devant la supériorité du nombre. Dans l'action, le commandant du corsaire, Pierre-le-Doux, avait eu les deux bras coupés ; Pleville, son lieutenant, fut frappé d'un boulet qui lui emporta la jambe droite (1).

Fait prisonnier avec les survivants du corsaire, Pleville fut emmené en Angleterre. Toutefois, sa captivité dura peu. De retour en France et à peine guéri de sa blessure, il demanda à entrer dans la marine royale. Malgré sa mutilation, on accueillit favorablement sa requête. Il n'avait que vingt ans ; mais on oublia son extrême jeunesse et l'on ne voulut se souvenir que des preuves de courage et d'habileté qu'il avait déjà données. Il s'embarqua donc, avec le grade de lieutenant de frégate, à bord du vaisseau l'*Argonaute*, commandé par Tilly-le-Peley, son oncle.

En 1746, Pleville passa sur le vaisseau le *Mercure*, qui faisait partie de l'escadre envoyée, sous les ordres du duc d'Anville, pour reconquérir Louisbourg et l'île Royale. Plein de présomption, sans expérience, le jeune duc fit échouer l'expédition par

(1) *Mémoires historiques, nautiques et statistiques sur Granville*, par Mayeux-Doual, p. 171.

ses lenteurs ; une flotte anglaise de vingt-deux vaisseaux eut ainsi le temps de prendre les devants et d'occuper, avant les Français, les mers septentrionales de l'Amérique. Tout projet de conquête dut être abandonné ; on ne songea plus qu'à revenir en France, en essayant d'échapper aux croisières anglaises. Et ce n'était pas chose facile. Tandis que l'amiral Martin gardait avec ses vaisseaux les parages que la flotte française voulait quitter, l'amiral Anson s'était établi en permanence sur la partie des côtes de France où l'on espérait aborder.

C'est cette seconde flotte que le *Mercure* rencontra sur sa route en revenant d'Amérique. Attaqué par des forces supérieures, le vaisseau français fit des prodiges de valeur. Au milieu du combat, Pleville, qui remplissait à bord les fonctions d'officier de manœuvre, fut atteint par un boulet qui le renversa du banc de quart sur le pont.

Le capitaine du vaisseau, qui avait vu tomber le jeune officier, accourut.

— Vous êtes blessé ? lui dit-il.

Et il appela un chirurgien.

— Inutile ! répondit Pleville en riant. C'est le charpentier qu'il me faut.

Il montrait en même temps les débris de sa jambe de bois, que le boulet venait de mettre en morceaux.

Le mot est historique et mérite d'être conservé ; car il peint admirablement le caractère à la fois intrépide et gai du marin.

Dix ans après, en 1756, Pleville fut nommé capitaine de la corvette l'*Hirondelle,* qui faisait partie de l'escadre de La Galissonnière. Avec ce bâtiment léger, armé seulement de 14 canons de 6, il s'empara de trois navires anglais de la Compagnie des Indes, portant ensemble 40 bouches à feu. Une de ces prises n'amena son pavillon qu'après un combat opiniâtre. Par un hasard extraordinaire, auquel on refuserait de croire si le fait n'était attesté par des états de service authentiques, Pleville, au milieu de cet engagement meurtrier, eut sa jambe de bois enlevée pour la seconde fois par un boulet.

Les fatigues de cette dernière campagne avaient altéré profondément la santé du brillant officier, qui se vit obligé de renoncer, pendant plusieurs années, au service actif. C'est pourtant grâce à cette circonstance, qu'il regardait comme un malheur, que Pleville, si passionné pour son état, trouva l'occasion de se signaler par une des actions d'éclat qui honorent le plus sa carrière.

II.

Après avoir été successivement lieutenant de vaisseau et capitaine de brûlot, Pleville-Lepelley fut promu, en 1770, au grade de lieutenant de port à Marseille. Dans ses nouvelles fonctions, il se montra administrateur éclairé, chef énergique, travailleur infatigable. Mais il y avait en lui autre chose que ces qualités professionnelles. C'était un cœur admirable, qui ne savait pas encore probablement lui-même de quelle héroïque abnégation il était capable; car à ces natures modestes, dont rien n'annonce au dehors les précieux instincts, il faut, comme à ces pierres qui recèlent un feu intérieur, pour en faire jaillir l'étincelle, le choc imprévu des événements.

Cette occasion se présenta pour Pleville l'année même de sa promotion. Le 1er mai 1770, dans la soirée, une frégate anglaise, l'*Alarme,* fut jetée par la tempête à l'entrée de ce long bassin que la nature a creusé, avant l'homme, dans la roche calcaire dont se compose le littoral de Marseille. Averti de l'état de détresse du bâtiment ennemi, qui courait le danger de se briser sur les rochers dont la côte est

semée, Pleville rassemble à la hâte les pilotes du port et gagne, avec sa petite troupe, le fort St-Jean. En route, il engage vivement ses marins à porter secours au bâtiment étranger, en un mot à faire bravement leur devoir.

La nuit était très-noire, le temps épouvantable. Tant qu'on fut à une certaine distance du lieu du naufrage, la petite troupe de matelots suivit volontiers le lieutenant du port; mais lorsqu'on arriva au bord de la mer, lorsqu'on entendit le choc furieux des vagues qui se brisaient contre les écueils, lorsque Pleville donna des ordres pour commencer le sauvetage, on n'écouta plus la voix du chef. Les marins reculaient, hésitants, pleins d'effroi au bord de l'abîme.

Le sang-froid et le courage du lieutenant du port étaient la plus éloquente condamnation de la conduite de ses hommes. Devant une telle intrépidité, ceux-ci n'osèrent plus chercher une excuse dans les dangers que présentait un sauvetage opéré au milieu des ténèbres d'une nuit d'orage. Colorant leur peur d'un faux sentiment de patriotisme, ils prétendirent qu'ils auraient volontiers porté secours à des compatriotes, mais qu'ils ne prendraient pas à cœur d'exposer leur vie pour le salut de gens avec lesquels on était en guerre.

Quelques-uns de ces matelots, qui avaient précédemment fait leurs preuves, pouvaient être sincères. Nous ne savons si Pleville prit le temps de réfuter leur argumentation égoïste. Dans tous les cas, il leur prouva bientôt par ses actes que, pour les grands cœurs, un ennemi qui appelle à l'aide devient un frère, en un mot que le dévouement n'a pas et ne doit pas avoir de nationalité.

Comme il n'espère plus triompher de la résistance de ses hommes, le lieutenant du port, au lieu de tenter le sauvetage de la frégate, se décide à aller lui-même en prendre le commandement. Mais, pour y arriver, il lui faut descendre, en dehors de rochers à pic, jusque sur le pont du vaisseau. Sa jambe de bois double pour lui les dangers de la descente. Cependant il ne songe à ces difficultés que pour s'entourer des précautions qui lui permettront de mener à bien l'entreprise. Il se passe donc autour du corps un cordage assez fort pour le tenir suspendu ; puis il saisit le bout d'un câble, qu'il avait fait amarrer à terre, et se laisse descendre du haut des rochers jusqu'à la mer.

Malgré les vagues furieuses qui le repoussent, Pleville parvient enfin à bord de la frégate dont il prend la direction. Le bâtiment avait déjà donné plusieurs coups de talon et commençait à toucher. Pleville

ordonne une manœuvre qui le remet à flot. L'équipage anglais, qui se croyait perdu, obéit admirablement à son capitaine improvisé. Il reconnaît bientôt en lui un maître marin et, plein de reconnaissance pour cet ennemi généreux qui vient l'arracher à la mort, il exécute avec foi les manœuvres qu'on lui commande.

Quelques instants après, la frégate, savamment conduite à travers les écueils, entrait dans les eaux calmes du port de Marseille (1).

Pleville ne se contenta pas d'avoir sauvé l'*Alarme* et son équipage, il mit tous ses soins à faire réparer les avaries qu'elle avait éprouvées. Au bout de vingt jours, le bâtiment faisait route pour l'Angleterre.

La frégate l'*Alarme* était commandée par le capitaine John Jervis, créé plus tard comte de *Saint-Vincent* après sa victoire sur la flotte espagnole aux ordres de Cordova. Jervis devait être un caractère; car, lorsqu'il fut appelé, en 1801, au poste éminent de premier lord de l'amirauté, il s'appliqua résolûment à extirper les abus, malgré les violentes atta-

(1) Pour le récit de ce sauvetage, nous avons consulté les *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. II, p. 409 et 410; la *Biographie universelle* de Michaud, à l'article Pleville; la *Biographie de Pleville*, par Vérusmor.



ques des gens intéressés à les perpétuer. Un tel homme sut apprécier comme elle le méritait la belle conduite du lieutenant du port de Marseille ; et ce fut lui certainement qui détermina, par les éloges qu'il en fit, ce grand mouvement d'opinion qui se forma en Angleterre à la nouvelle de l'éminent service qu'un Français, un ennemi, venait de rendre à la marine des Iles-Britanniques.

Cet acte de dévouement, que Pleville avait trouvé tout simple, fut, en effet, considéré à Londres comme un trait sublime d'humanité. On s'étonna qu'au milieu même de la guerre un marin français eût conçu la pensée de porter secours à des marins anglais en détresse. Frappés d'admiration pour cette grande action, les lords de l'Amirauté voulurent donner à Pleville un témoignage éclatant de leur reconnaissance. En 1772, ils ordonnèrent au capitaine Jervis de retourner à Marseille avec sa frégate pour remettre en leur nom, au lieutenant du port, un riche présent, accompagné d'une lettre dans laquelle ils lui exprimaient les sentiments que sa belle conduite leur avait inspirés.

Le présent, d'une magnificence toute royale, consistait en une pièce d'argenterie en forme d'urne, sur laquelle étaient gravés des dauphins et autres attributs maritimes, avec un modèle de la frégate

l'*Alarme;* le couvercle, richement ciselé, était surmonté d'un triton. Ce vase, remarquable par l'élégance de la forme et le fini du travail, portait d'un côté les armes d'Angleterre, et de l'autre l'inscription suivante (1) :

« Georgio Renato Pleville-Lepelley, nobili nor-
« mano Grandivillensi, navis bellicæ et portûs Mas-
« siliensis præfecto, ob navem regiam in littore
« Gallico periclitantem, virtute diligentia q. serva-
« tam, septemviri rei navalis Britannicæ liberâ mente
« dono dicarunt. MDCCLXX. »

« A Georges-René Pleville-le-Pelley, gentilhomme
« normand de Granville, lieutenant du port de
« Marseille, pour avoir sauvé un vaisseau du roi
« en péril sur les côtes de France, les Septemvirs
« de l'amirauté de la Grande-Bretagne. 1770. »

Le capitaine Jervis, avant de remettre le présent entre les mains de celui auquel il était destiné, lui donna une lettre de l'Amirauté anglaise, qui était conçue en ces termes :

« La qualité des services, Monsieur, que vous
« avez rendus à la frégate l'*Alarme*, fait l'envie noble
« et l'admiration de l'Anglais : des travaux comme

(1) *Le vice-amiral Pleville-le-Pelley*, par Vérusmor. *Annuaire de la Manche* de 1845.

« les vôtres mériteraient que la Providence les cou-
« ronnât ; vous avez donc dans votre âme une bien
« flatteuse récompense, mais nous vous prions
« d'accepter comme gage de notre estime éternelle
« ce que le sieur Jervis, capitaine de vaisseau, com-
« mandant encore ladite frégate, est chargé de vous
« remettre de notre part au nom et d'ordre de
« Mylord. »

« *Signé :* STEPHENS. »

Le lieutenant du port de Marseille avait dû demander au roi la permission de recevoir l'ambassadeur d'Angleterre. Elle lui parvint dans les termes suivants, écrits tout entiers de la main de Louis XV :

« Il m'est agréable de compter parmi mes sujets
« un officier de mérite tel que le sieur Pleville, qui,
« par ses talents et son courage, ait pu rendre, à
« une nation que j'estime, un service aussi instant
« que celui qui a trait à la frégate anglaise l'*Alarme*,
« et je consens avec plaisir qu'il reçoive de l'Angle-
« terre le présent qui caractérise la reconnaissance
« de cette nation envers cet officier (1).

« *Signé :* LOUIS. »

(1) Cette lettre et la précédente sont citées textuellement dans une pièce écrite au mois de juin 1786,

La noble conduite de Pleville trouva, dix ans plus tard, une autre récompense qui dut le toucher plus profondément encore que les présents de l'Amirauté anglaise. En 1780, son fils, jeune officier de marine, avait été pris sur une frégate, à la suite d'un combat, et conduit en Angleterre. Dès que l'Amirauté anglaise eût été informée du nom du prisonnier, elle le fit renvoyer en France sans échange, après l'avoir autorisé à choisir, pour les emmener avec lui, un certain nombre de ses compagnons de captivité.

Une aussi éclatante marque de reconnaissance, à propos d'un service rendu depuis tant d'années, nous montre quelle haute estime on avait en Angleterre pour l'auteur du sauvetage de la frégate l'*Alarme*. Elle nous prouve de plus combien de tels exemples, s'ils venaient à se multiplier, pourraient contribuer à l'apaisement des vieilles haines internationales, combien enfin il est absurde que deux peuples, parmi lesquels se trouvent des âmes si supérieures et si bien faites pour se comprendre, se croient encore obligés de s'entr'égorger tout en s'estimant.

et adressée par Pleville-Lepelley à l'administration municipale de Granville. — Voir *Notice sur Granville*, par GUIDELOU.



Après le public témoignage d'admiration que l'Angleterre venait de donner à Pleville, le roi de France ne pouvait se montrer, envers un de ses sujets, moins généreux qu'un gouvernement étranger. En 1773, le lieutenant du port de Marseille fut décoré de la croix de St-Louis après seize ans de services expirés, et cinq ans avant le temps exigé.

Quelques années après, en 1777, Pleville reçut, à quelques jours de distance, la visite de deux illustres voyageurs. Dans ces circonstances, il déploya des qualités bien différentes : un jour, organisateur de fêtes éblouissantes, comme s'il eût fait son métier d'imaginer des spectacles pour satisfaire les goûts frivoles d'une cour qui ne songeait qu'aux plaisirs ; le lendemain, administrateur laborieux, passant ses jours et ses nuits à communiquer à son royal élève le résultat de ses recherches et de ses expériences.

Un court préambule est ici nécessaire.

Le 17 avril 1777, l'empereur d'Allemagne, Joseph II, entrait sans bruit à Paris et descendait, avec une suite peu nombreuse, dans une auberge de la rue de Tournon. Ce fut de là que, le lendemain, il se rendit à Versailles pour voir sa sœur, la reine Marie-Antoinette. C'était un singulier monarque que ce Joseph II. A peine monté sur le trône, il donna lui-même l'exemple de l'économie et de la

simplicité ; il proscrivit les intrigues et les démarches pour obtenir de l'avancement, défendit les jeux de hasard, diminua l'impôt, laissa à la pensée toute liberté de se produire et permit à toute plainte de se faire jour jusqu'à lui.

Son originalité ne fut pas moins grande lorsque la fantaisie le prit de voyager. Le temps que les autres souverains perdent à recevoir des députations, à écouter des harangues, à assister aux fêtes, aux spectacles, il l'employait à imprimer une puissante impulsion à l'agriculture, au commerce et aux beaux-arts. S'il visitait les royaumes étrangers, il entrait incognito dans les villes, se faisait rendre compte de tout par les spécialistes de chaque profession et complétait ses études personnelles par les notes que prenaient ses compagnons de voyage.

C'est ainsi qu'il se présenta en France sous le nom de comte de Falkenstein. Toutefois, dans ce pays de commérages et de nouvelles à la main, il lui fut difficile d'échapper à la curiosité publique. Sous son nom supposé on reconnut vite l'empereur, et ce fut de toutes parts une averse de flatteries. Vainement le souverain philosophe avait-il cru se mettre à l'abri des louanges sous son pseudonyme. Cette précaution même devint matière à compliments. Saurin lui écrivait :

Sous l'appareil de la grandeur
Nous aimons à voir la splendeur
Des vertus qu'en vous l'on renomme;
Et plus vous cachez l'Empereur,
Plus vous faites admirer l'homme (1).

Le *Mercure de France* et les autres recueils périodiques furent remplis, pendant quelque temps, de vers adressés à l'empereur. Épîtres, fables, allégories, tous les genres furent mis à contribution. Après les vers français, les vers latins. Il se trouva même un M. Chivot, agrégé de l'Université de Paris, qui eut l'ingénieuse idée de raconter en vers grecs le voyage de Joseph II (2).

(1) *Mémoires secrets*, t. X, p. 159.

(2) Une traduction de ce morceau a été publiée dans l'*Esprit des Journaux*, n° de juillet 1777. Le poëte courtisan suppose que l'*aigle cherche Jupiter* et, entr'autres belles choses, il lui adresse ces paroles : « Roi des Oiseaux, console-toi; malgré le « voile qui le couvre, j'ai reconnu ton maître. Un « étranger a paru au milieu de nous. Sans faste, sans « cortége, il n'annonce qu'un mortel. Son habit est « simple, son char est modeste, sa table est frugale ; « il se dérobe à l'admiration, aux applaudissements « des peuples. Mais il a la bienfaisance et la majesté « d'un dieu ; oui, c'est un dieu ! »

Tout cela ne tirait pas à conséquence et l'empereur en était quitte pour se boucher les oreilles. Mais les fâcheux, qu'il ne pouvait éviter, le mettaient hors de lui. Reconnu, lors de son arrivée à Bordeaux, au moment où il espérait passer inaperçu, il ne se gêna pas pour montrer sa mauvaise humeur. Comme un particulier criait à la foule : *bas les chapeaux !* Joseph II se retourna vers ce trop zélé courtisan, en lui demandant d'un ton sévère s'il l'avait choisi pour son maître des cérémonies (1). A Cherbourg, comme un des officiers qui l'accompagnaient sur le port écartait rudement le peuple, le royal voyageur lui dit : « Calmez-vous, Monsieur, il ne faut pas tant de place pour faire passer un homme. »

Ces manières et ces propos ne déplurent pas à la foule, mais causèrent du scandale à la cour. « Il me semble qu'un souverain, écrivait à ce sujet Mme de Genlis (2), doit être populaire, non par des manières et un ton vulgaires, mais par une bonté solide, utile, paternelle ; les trônes sont si au-dessus de nous, que le seul bon goût pourroit faire désirer que ceux qui les occupent eussent toujours quelque chose d'imposant dans leur maintien, dans leur

(1) *Mémoires Secrets*, t. X, p. 175.
(2) *Mémoires de Mme de Genlis*, t. IX, p. 147.

extérieur, dans leur langage; il me paraîtroit tout simple qu'ils ne parlassent qu'en beaux vers. »

Joseph II se garda bien de suivre le conseil de Mme de Genlis et de s'exprimer en vers de douze pieds. Il continua de parler en bonne prose, d'allure franche, comme son caractère. Disposé à la critique, moins par malice que par haine des abus, il ne déguisa aucune de ses préventions contre l'étiquette et les usages de la cour de France. Il alla plus loin, il s'attaqua au roi lui-même.

« Le roi souriait et ne répondait jamais rien, dit « Mme Campan dans ses *Mémoires* (1); la reine « paraissait en souffrir. L'empereur terminait sou- « vent ses récits sur les choses qu'il avait admirées « à Paris, par des reproches au roi sur ce qu'elles « lui étaient inconnues; il ne pouvait concevoir « comment tant de richesses en tableaux restaient « dans la poussière d'immenses magasins... Il lui « reprochait aussi de n'avoir pas visité l'hôtel des « Invalides et celui de l'École militaire, et lui « disait même, en notre présence, qu'il devait con- « naître non-seulement tout ce qui existait à Paris, « mais voyager en France, et résider quelques « jours dans chacune de ses grandes villes. »

(1) Tome I, p. 177.

Louis XVI reconnaissait la justesse de ces vertes remontrances; mais, né pour la vie sédentaire, indécis, indolent, il ne se sentait pas capable de secouer le joug des habitudes. Tout en rougissant de son inaction, il n'eut pas le courage de rompre avec ses inclinations paresseuses, et, comme toutes les natures faibles, il se contenta de donner une demi-satisfaction aux exigences de son royal critique. Au lieu de se mettre en route lui-même, il chargea ses deux frères de parcourir son royaume. Ce fut un voyage par procuration.

Le comte d'Artois partit le premier et fut bientôt suivi du comte de Provence. Les deux princes avaient pour mission de prouver que la maison de France, aussi bien que la maison d'Autriche, savait s'enquérir sur place des progrès ou réformes à réaliser dans les différentes provinces du royaume. Il s'agissait pour eux de marcher sur les traces de l'empereur, de l'imiter, au besoin de le devancer.

Dès le début de leur voyage, les deux princes français durent, en effet, singulièrement dépasser leur rival. Tandis que Joseph II, sous le nom de comte de Falkenstein, parcourait le pays dans une voiture de remise, ou même dans de simples fiacres, les comtes d'Artois et de Provence se mettaient en route avec treize carrosses et cent cinquante che-

vaux (1). La lutte ainsi commencée ne pouvait s'achever ni par une victoire, ni par une défaite, puisque les adversaires, quoique se rencontrant sur le même terrain, ne se servaient pas des mêmes armes. Représentants d'une cour frivole, les frères du roi ne songeaient qu'à éblouir et à s'amuser, tandis que leur adversaire ne pensait qu'à s'effacer, à s'instruire (2). Si jamais l'on écrivait l'histoire de ce double voyage, on pourrait lui donner pour épigraphe le quatrain composé par un contemporain :

A nos yeux, étonnés de sa simplicité,
Falkenstein a montré la majesté sans faste ;
Chez nous, par un heureux contraste,
Qu'a-t-il trouvé ? du faste et point de majesté.

(1) *Histoire de Louis XVI*, par J. Bourniseaux, t. I, p. 158.

(2) Ce contraste entre les voyageurs s'affirme d'une manière curieuse dans une correspondance de Paris, du 2 juin, publiée dans le *Mercure de France*, de juillet 1779.

« On écrit de Nantes que la Chambre de commerce
« ayant délibéré, le 10 mai, de donner des fêtes à
« Monseigneur le comte d'Artois à son passage dans
« cette ville, 90 jeunes négociants, en habit de drap
« verd, galonné d'or, collet et paremens de velours

Joseph II suivait les frères du roi à quelques jours de distance, donnant à des populations, accoutumées à juger d'un prince par la pompe extérieure qui l'accompagne, l'étrange spectacle d'un souverain

« cramoisi, avoient formé un escadron de dragons,
« sous le commandement du sieur Drouin, pour
« aller au devant de ce prince, ainsi qu'une autre
« compagnie de jeunes gens en uniforme de couleur
« chamois, galonné d'argent, avec plumes et cocardes
« au chapeau, cuirassés devant et derrière. Ces deux
« compagnies se rendirent en effet le 21, à une lieue
« de la ville, où Monseigneur le comte d'Artois, que
« complimenta le sieur Drouin, accorda la garde de
« sa personne aux deux escadrons. »

Et, quelques lignes plus loin :

« ..... A sept heures, le comte de Falkenstein
« partit pour Saint-Malo, où il est arrivé le 4 juin à
« 10 heures du matin. Il a employé le reste du jour
« à voir les fortifications, la situation du port et une
« forteresse qui se bâtit à 2 lieues, en prenant toutes
« les informations et connaissances. Il s'est entretenu
« en passant avec le sieur Roze, logé dans la même
« auberge, qui a été administrateur aux Indes. A
« 8 heures du soir, il a envoyé chercher le sieur
« Saint-Marc, négociant, qui réunit les connaissances
« les plus étendues sur tout ce qui concerne les
« vaisseaux et armemens ; il s'est enfermé deux

voyageant sans suite, sans équipage, se suffisant à lui-même et n'ayant, en cas de danger, d'autre défense que ses deux bras et son courage personnel.

Ce fut surtout à Marseille que ce contraste parut saisissant.

Le comte de Provence, *Monsieur*, comme on l'appelait alors, y arriva vers la fin de juin, précédant de quelques jours l'empereur Joseph II. Comme à Bordeaux, comme dans toutes les grandes villes où le prince avait séjourné, le passage du frère du roi fut signalé par des fêtes de toutes sortes : illuminations, bals, spectacles, couplets de circonstance, où l'on mettait en musique les hautes qualités de celui qui fut plus tard Louis XVIII.

Dans le nombre des fêtes données à l'illustre voyageur, celle que lui offrit la marine fut confiée aux soins de Pleville-Lepelley, alors capitaine du port. Administrateur actif, esprit plein de ressources, Pleville montra dans cette circonstance qu'il savait, suivant le conseil du poète, mêler l'utile à l'agréable. La fête qu'il improvisa ne se ressentit point de la

« heures dans un appartement avec ces deux négo-
« cians, dont il a paru très-satisfait; ce dernier lui a
« donné des mémoires. Le lendemain 5, au matin,
« il a continué sa route pour Brest. »

banalité des plaisirs qu'on organise sur commande.

Quelques milliers de barils de goudron, placés sur la montagne de Notre-Dame-de-la-Garde, présentèrent, par leur inflammation spontanée, le simulacre d'un volcan. Des joutes sur l'eau, une pêche miraculeuse eurent lieu dans un bassin, à l'entrée du port. Les manœuvres et les évolutions employées dans un combat naval furent imitées par les vaisseaux de guerre. Enfin, tout ce que l'imagination la plus féconde peut inventer pour plaire aux yeux et cacher, sous la pompe du spectacle, l'envers des enthousiasmes officiels, fut l'ouvrage de Pleville pendant les trois jours que le prince passa à Marseille. A son retour à Versailles, le comte de Provence fit envoyer son portrait à l'organisateur de ces fêtes, avec une lettre pleine de bonté (1).

Dans le *Compte-rendu des grâces dont il avait été honoré* (2), que Pleville adressa en 1785 aux maire et échevins de Granville, l'ancien capitaine du port de Marseille ne fait pas la moindre mention

(1) *Biographie universelle* de Michaud, à l'article Pleville-Lepelley.

(2) Publié dans la *Notice sur Granville* par Guidelou, p. 65 et suivantes.

du présent que lui envoya *Monsieur* après son passage à Marseille ; mais il y donne un souvenir ému au séjour de l'empereur Joseph II.

En arrivant à Marseille, le souverain philosophe, qui voyageait pour s'instruire, dut être vivement frappé des aptitudes et des connaissances de Pleville-Lepelley ; car il l'attacha, dès le début, à sa personne et ne voulut point d'autre guide pour visiter la ville. « Il me donna l'ordre de ne pas le quitter, « écrit Pleville dans son *Compte-rendu*. Je l'ac- « compagnai pendant trois jours. Les nuits, je « travaillais avec lui sur toutes les parties du service « et de l'administration, sur lesquelles il lui plai- « sait de me faire des demandes. Il me parut « satisfait en partant, et, dès son arrivée à Vienne, « il écrivit à la reine, sa sœur, de demander et « d'obtenir du roi une pension de mille livres pour « moi. »

Homme du devoir, marin discipliné, Pleville avait obéi à la consigne qui lui ordonnait d'imaginer des amusements pour le passage du frère du roi à Marseille. Toutefois, il est visible que son esprit sérieux dut souffrir de la comparaison qu'il fit entre la manière de voyager des deux illustres touristes. S'il se tut par patriotisme, il s'éleva, au fond de son cœur, un sentiment d'envie et de

regret, à la vue du souverain étranger qui visitait les peuples, moins pour en recevoir des hommages, que pour essayer d'apprendre le secret de les rendre heureux.

III.

Les talents de l'administrateur n'avaient pas fait oublier l'habileté du manœuvrier et la vaillance de l'homme de mer. Tout le monde se rappelait les actes de bravoure par lesquels le lieutenant du port de Marseille avait signalé les débuts de sa carrière. Aussi n'eut-il qu'à exprimer le vœu de rentrer dans le service actif pour être admis à faire partie de l'expédition qu'on préparait, dans l'espoir de détruire, par un coup frappé à l'improviste, les forces navales des Anglais en Amérique.

L'escadre, réunie dans le port de Toulon, était commandée par le comte d'Estaing. Dès qu'il sut que Pleville sollicitait l'honneur de prendre part à l'expédition, d'Estaing ne se contenta pas de l'inscrire sur la liste des officiers dont il désirait s'assurer le concours; il le nomma lieutenant à bord du vaisseau-amiral le *Languedoc*.

Les douze vaisseaux et les cinq frégates, qui

portaient ensemble dix mille hommes d'équipage et quinze cent cinquante hommes de troupes de débarquement, mirent à la voile le 19 avril 1778. On avait si bien gardé le secret de leur destination que le gouvernement anglais s'était persuadé, jusqu'au dernier moment, qu'ils se rendaient à Brest; mais l'expédition, habilement commencée, manqua malheureusement son but à cause des mauvais temps qu'elle rencontra sur mer. Lorsque d'Estaing entra, le 7 juillet, dans la Delaware, où il avait espéré surprendre et enfermer la flotte commandée par l'amiral Howe, celui-ci s'était déjà réfugié dans la baie de Sandy-Hook, pour y attendre des vaisseaux de renfort qu'on lui amenait à la hâte d'Angleterre.

L'amiral français jouait de malheur. Malgré sa vaillance, qui n'avait pas d'égale, malgré son habileté, qui surprenait même les gens de mer les plus expérimentés, il ne rencontra, au début de l'expédition, que déceptions et désastres.

Comme la présence de l'escadre française était devenue inutile sur la côte de Pensylvanie après la fuite de l'ennemi, le comte d'Estaing s'était porté sur Rhode-Island et avait pris position devant la ville de New-Port, tandis que le général Sullivan et La Fayette débarquaient dans l'île avec neuf mille

hommes. Tout semblait promettre un succès, et la prise de Rhode-Island paraissait infaillible. Par un jeu cruel du hasard, au moment où d'Estaing attaqua la flotte anglaise, une tempête effroyable sépara les vaisseaux prêts à se combattre, et les obligea de se défendre contre la fureur des vents et des flots.

Le vaisseau-amiral le *Languedoc* fut particulièrement éprouvé par la violence de l'ouragan. Au milieu de la nuit, son beaupré se rompt sous les efforts de la tempête, entraînant avec lui les mâts de misaine et d'artimon. Bientôt un horrible craquement annonce la chute du grand mât. Pour que le malheur soit complet, le gouvernail se rompt à son tour, et le *Languedoc* n'est plus qu'une masse flottante, ballottée au gré des vagues. Les mouvements du roulis renversent les hommes et jettent, hors de leurs parcs, les boulets, qui traversent le pont en brisant ou blessant tout ce qui se trouve sur leur passage.

Après quarante heures de tempête, lorsque le vent commençait à s'apaiser un peu, le *Languedoc* fut subitement attaqué par le *Renown*, vaisseau anglais de 50 canons, que l'ouragan avait, comme par miracle, épargné. C'est à ce moment critique que le comte d'Estaing dut s'applaudir d'avoir pris à son

bord des officiers de choix tels que Pleville-Lepelley. Sans gouvernail et sans voiles, son vaisseau ne pouvait exécuter aucun mouvement. Pour répondre au feu de l'ennemi, dont l'artillerie était nombreuse et bien servie, il ne disposait plus que de six canons. Tandis qu'il utilisait à grand'peine ces six pièces, les boulets anglais entraient par l'arrière du *Languedoc*, parcouraient ses batteries de long en long et allaient ensuite se loger à l'avant. Sans la merveilleuse résistance de son équipage, le vaisseau-amiral eût été perdu. Mais officiers et matelots firent de tels prodiges de valeur et d'habileté que le *Languedoc*, menacé d'une destruction presque certaine, réussit à fatiguer et intimider son adversaire. Étonné de voir un vaisseau démâté faire une défense si opiniâtre, le *Renown* craignit quelque piége et s'éloigna après avoir tiré trois volées complètes (1).

(1) Nous ne donnons ici qu'un résumé très-court de ce combat naval; mais, parmi les actes de dévouement dont il fut l'occasion, nous citerons le fait suivant, raconté par M. Léon Guérin, dans son *Histoire maritime de France* (t. V, ch. 1er): « *Le Languedoc* n'avait plus à perdre que son grand mât, qui semblait près de fléchir sous le poids à demi pendant de son mât de hune et de toutes ses parties hautes. D'Estaing, courant lui-même de la poupe à

Le comte d'Estaing donna des ordres pour qu'on regréât son vaisseau-amiral; puis, désireux d'ac-

la proue pour donner ses ordres, demanda des gens de cœur et de bonne volonté qui ne craignissent pas de monter dans la grande hune, afin de soulager le grand mât du fardeau qu'il supportait, et d'amener la grande vergue, qui avait été disposée pour la sortie et le combat. Un nombre suffisant de matelots et de charpentiers dévoués s'offrirent pour exécuter cette périlleuse manœuvre. Mais à peine étaient-ils montés, suivis par les regards pleins d'anxiété de leurs camarades et surtout de d'Estaing, qu'un craquement du grand mât se fit entendre; il glaça, pour ainsi dire, jusqu'à la dernière goutte de sang dans le cœur de ceux qui regardaient, plus encore que dans le cœur de ceux qui agissaient. D'Estaing crut que c'en était fait des braves qui s'étaient dévoués pour le salut de tous. C'est à lui qu'il faut laisser redire ce qu'il éprouvait en ce moment, d'autant que c'est un moyen de faire apprécier ses paternels sentiments pour les matelots, ses compagnons de gloire et de danger : « Je ne cache pas, a-t-il écrit, qu'alors que tous les désastres s'accumulaient, l'instant du bruit fatal qui annonçait la perte de ces braves gens fut pour moi le plus cruel de tous. Je les rappelai avec plus de force que je n'en avais mis pour les exciter à monter; ils me parurent descendre moins vite qu'ils

quitter, autant que les circonstances le lui permettaient, les engagements pris avec le général Sullivan, il monta sur l'*Hector*, de 74 canons, et revint mouiller devant Rhode-Island, avant même d'avoir rallié toute son escadre. Croyant avoir assez fait pour l'instant en aidant, par sa présence, le général américain, soit à attaquer les Anglais, soit à opérer une retraite honorable, l'amiral français ne voulut pas exposer plus longtemps ses vaisseaux mutilés aux entreprises de l'ennemi. Il les rallia et se retira à Boston, pour y mettre son escadre en état de reprendre la mer.

Cette décision du comte d'Estaing fut amèrement critiquée et souleva, chez les Américains, une tempête de récriminations aussi violentes qu'injustes.

Nous devons dire quelques mots de cet incident, qui va bientôt procurer à l'homme, dont nous retraçons la vie, une nouvelle occasion de se distinguer.

Dans cette fâcheuse affaire qui pouvait amener la rupture des liens à peine formés entre la France et les États d'Amérique, le comte d'Estaing montra une prudence et une abnégation qui furent plus pro-

ne s'étaient élevés. Le dernier était encore dans les haubans quand le mât vint en bas; personne ne périt. »



fitables aux deux pays qu'une victoire sur leur ennemi commun. Afin de prouver aux Américains les plus aveuglés par la passion que, s'il avait cru tout devoir au salut de son escadre, il n'en restait pas moins disposé à se sacrifier lui-même pour la cause de leur indépendance, il offrit publiquement au général Sullivan d'aller se mettre sous ses ordres avec sept cents hommes.

« Ce que je penserai à l'égard des mesures à « prendre, ajoutait-il à la fin de sa lettre, ne devra « jamais enchaîner votre opinion. La mienne restera « subordonnée à la vôtre ; et je m'abstiendrai de « prendre la parole toutes les fois que vous ne m'in- « viterez pas à donner mon avis (1). »

C'était un haut sentiment de patriotisme qui poussait le comte d'Estaing, vice-amiral de France, à accepter le rôle de simple manœuvrier sous les ordres de Sullivan, un général d'occasion qui n'était encore, à la veille de l'insurrection américaine, qu'un obscur jurisconsulte. En s'abaissant ainsi, on se grandit.

En même temps d'Estaing écrivait à Washington : « J'ai offert de me mettre sur-le-champ à la tête

(1) Fragment de lettre cité dans la *Vie, correspondance et écrits de Washington*, *publiés par M. Guizot*, t. III, p. 406.

« d'un régiment et d'aller servir sous les ordres du « général Sullivan, ainsi que je l'ai fait jadis sous les « ordres du maréchal de Saxe dans la guerre qui se « termina en 1748. Qu'on ne voie pas dans cette « offre la présomption de vouloir renforcer une « armée avec une poignée d'hommes, ni de prouver, « ce qui est déjà connu, qu'un Français fait volon- « tiers le sacrifice de sa vie; je n'avais qu'un seul « désir, montrer que mes compatriotes n'avaient pu « s'offenser d'une expression un peu vive, et que « celui qui avait l'honneur de les commander en « Amérique était et serait toujours un des serviteurs « les plus dévoués et les plus zélés des États- « Unis (1). »

Le héros de la guerre de l'indépendance, Washington, qui se connaissait en grandeur d'âme, répondit aussitôt de son quartier général, le 11 septembre 1778, une lettre admirable, qui commençait ainsi : « J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 5, « accompagnée d'une copie de deux lettres adressées « au congrès et au général Sullivan. La confiance « que vous avez bien voulu me montrer en me les « communiquant mérite mes remerciements sincères.

(1) *Vie, correspondance et écrits de Washington ;* t. III, p. 405.

« Si le profond regret de voir qu'une entreprise si
« habilement prépàrée ait été paralysée, ainsi que
« les plus nobles efforts, par un désastre que la
« sagesse humaine ne pouvait ni prévoir ni empê-
« cher, si ce regret, dis-je, peut adoucir votre
« chagrin, soyez assuré que l'Union tout entière
« sympàthise avec vous. Ce sera pour vous une con-
« solation de penser que les esprits éclairés ne for-
« ment pas leur opinion sur les événements, et que
« leur justice attachera une égale gloire aux actions
« qui méritaient de réussir et à celles que le succès
« a couronnées. C'est au milieu d'épreuves telles
« qu'en a supporté votre Excellence que les qualités
« d'un grand caractère se déploient avec leur plus
« beau lustre, et qu'un général se fait mieux con-
« naître. Tel vous vous êtes toujours montré. L'élé-
« ment contraire qui vous a enlevé votre succès ne
« pourra jamais vous priver de la gloire qui vous
« est due. Bien que le résultat n'ait pas répondu à
« votre attente, vous avez cependant la satisfaction
« de penser que vous avez rendu des services essen-
« tiels à la cause commune.

« Je déplore hautement la dissidence qui, se
« joignant à nos malheurs, a pu rompre un moment
« l'harmonie et la bonne intelligence entre les gé-
« néraux des deux nations, dont les vues comme

« les intérêts doivent être les mêmes. A la première
« nouvelle de ces débats, j'usai de mon influence
« pour rétablir ce que je regarde comme essentiel à
« la durée d'une union fondée sur une inclination
« mutuelle et sur les liens les plus solides d'avan-
« tages réciproques. L'offre de votre Excellence au
« conseil de Boston tendait puissamment vers le
« même but, et était une preuve éclatante de votre
« zèle et de votre grandeur d'âme... (1). »

Comme Washington l'avait si bien prévu dans cette lettre, la noble abnégation du comte d'Estaing ne toucha tout d'abord que les esprits éclairés. Le peuple garda ses défiances, persista à méconnaître la loyauté et les services de la France. A Boston particulièrement, où d'Estaing s'était retiré pour radouber ses vaisseaux et les approvisionner, des bruits de trahison circulèrent dans la foule et exposèrent les Français à des agressions sanglantes.

Au milieu de ces circonstances périlleuses, Pleville-Lepelley, dont le comte d'Estaing connaissait les talents d'administrateur, venait d'être chargé de l'approvisionnement de la flotte. Comme ses nouvelles fonctions le mettaient en rapport avec des

(1) *Vie, correspondance et écrits de Washington*, tome III, pages 404 et suiv.

fournisseurs et l'obligeaient à parcourir les marchés, il se vit souvent en butte aux outrages de la populace bostonienne. Par son énergie, par sa présence d'esprit, il sut en imposer quelque temps à la foule et éviter de déplorables collisions. Mais, malgré tous ses ménagements, les haines, qui germaient sourdement dans les cœurs, eurent une explosion fatale dans la journée du 13 septembre 1778.

Pleville passait, ce jour-là, dans une des rues de Boston, avec une escouade de marins, lorsqu'une troupe de matelots américains se précipita à l'improviste sur ses hommes, les armes à la main. Un combat terrible s'engagea. La lutte était d'autant plus redoutable pour Pleville qu'il songeait moins à se défendre qu'à retenir ses matelots, excités jusqu'à la fureur par une attaque qui avait le caractère odieux d'un guet-apens. Sachant tout le prix que l'amiral attachait au maintien des bonnes relations entre Français et Américains, le lieutenant de vaisseau faisait les plus généreux efforts pour calmer les combattants. Mais cet oubli de sa propre sûreté lui coûta cher. Il tomba blessé à côté de son second, qui venait d'être tué. De part et d'autre plusieurs morts restèrent sur le terrain.

Cette rixe sanglante affligea d'autant plus le comte d'Estaing, qu'il apprit en même temps qu'un conflit

du même genre, plus meurtrier encore, avait éclaté également à Charles-Town, dans la Caroline méridionale. Là on s'était même servi d'artillerie. Obligés de se réfugier sur leurs vaisseaux, les Français avaient dû tirer sur les Américains, pour éteindre le feu de leurs pièces placées sur le rivage (1). Si ces combats fratricides se généralisaient, c'en était fait du succès des armes françaises en Amérique.

Il ne fallait pas cependant songer à étouffer, par des répressions sanglantes, des révoltes qui ne provenaient que d'un malentendu. Le mieux était de le faire cesser et de montrer, par des actes, à la partie ignorante du peuple américain, quels étaient les vrais sentiments des Français à son égard.

L'occasion de faire cette démonstration ne tarda pas à se présenter. Après l'abandon de Rhode-Island par le général Sullivan, l'amiral Byron, qui venait de prendre le commandement des forces navales anglaises, fit ses dispositions pour diriger une expédition contre Boston. Il croyait trouver la ville dégarnie, sans défense ; car il pensait que la flotte du comte d'Estaing n'avait pas eu le temps de se remettre de ses désastres. Mais il fut cruellement

(1) *Histoire des troubles de l'Amérique anglaise*, par François Soulès, tome III, p. 63.

déçu. Au moment où il espérait surprendre et anéantir les vaisseaux français, ceux-ci sortaient du port et offraient le combat aux bâtiments ennemis, qu'un coup de vent dispersa, en leur épargnant peut-être une défaite humiliante.

La rentrée de l'escadre française à Boston fut un triomphe. Le comte d'Estaing avait si visiblement sauvé la ville, que la lumière se fit, même chez les plus aveuglés, sur les vraies dispositions des Français. Ébranlée un moment par des bruits mensongers, dont les Anglais étaient d'ailleurs les principaux auteurs, l'alliance franco-américaine paraissait être désormais solidement cimentée.

A peine se réjouissait-on de voir l'apaisement se faire dans les esprits, quand le comte d'Estaing se trouva en présence de difficultés d'un autre genre. Comme la récolte de l'année avait été mauvaise, comme le transport des grains était, à tout instant, interrompu par les événements de guerre, on appréhendait une famine à Boston. Et cependant il fallait ravitailler et réparer la flotte. Or, pour acheter des blés et exécuter les travaux qui permettraient de reprendre la mer, on manquait d'argent.

Le comte d'Estaing songea alors à tirer parti des prises qu'on avait faites sur l'ennemi. Elles

étaient nombreuses; car, dès le début de l'expédition, en moins de douze jours de blocus, l'escadre française s'était emparée d'une corvette et d'une trentaine de bâtiments marchands. Avec les autres navires, capturés depuis, il y avait là, si l'on réussissait à vendre ces prises avantageusement, une source de revenus précieuse. Mais, pour obtenir ce résultat en pleine guerre, il fallait un négociateur d'une habileté rare, d'une probité sûre, d'un courage éprouvé.

L'amiral français crut avoir trouvé dans Pleville-Lepelley l'homme qui remplissait toutes ces conditions. Dès que le brave lieutenant fut sorti du lit où il avait été retenu quelque temps, à la suite des blessures qu'il avait reçues dans l'émeute de Boston, le comte d'Estaing le chargea d'aller vendre à la Nouvelle-Angleterre les prises faites jusqu'à ce jour par nos vaisseaux.

Pleville partit aussitôt et s'acquitta de sa mission en moins d'un mois. A son retour, il rapporta quinze millions. C'était un résultat inespéré, d'autant plus surprenant que, pour réaliser une pareille somme en si peu de temps, et dans des pays sans cesse menacés par l'ennemi, le négociateur avait dû accomplir des prodiges d'adresse et d'audace.

Pour récompenser un zèle si rare, le comte



d'Estaing voulut allouer au négociateur une commission de deux pour cent sur le produit de la vente. Pleville refusa ces cent mille écus de gratification. « Je suis satisfait, répondit-il simplement, du salaire que le roi me donne pour le servir. »

Or Pleville ne recevait alors que le modeste traitement de lieutenant de vaisseau. Sa réponse mérite d'être retenue; car on ne trouverait peut-être pas dans l'antiquité, cet âge des grandes vertus, de plus bel exemple de désintéressement.

Dans la mission qu'il venait de remplir avec tant d'éclat, Pleville s'était acquis une si grande réputation de délicatesse que, depuis, les négociants américains attribuèrent volontiers à sa parole la valeur d'un engagement écrit. Grâce à cette bonne renommée, il eut bientôt la patriotique satisfaction de mettre au service de son pays le crédit qu'il avait obtenu par son exquise probité.

Le comte d'Estaing, dans un moment de gêne, avait fait en vain plusieurs démarches pour se procurer trois cent mille livres dont il avait besoin pour le ravitaillement de son escadre. Informé de l'embarras où se trouvait son amiral, Pleville prit l'affaire en main. Il s'adressa personnellement à un négociant américain et en obtint, grâce à la confiance qu'il lui

inspirait, la somme qui était nécessaire à l'entretien de la flotte française.

Si l'argent, comme on l'a souvent répété, est le nerf de la guerre, on peut donc dire que Pleville contribua ainsi, dans une large mesure, aux succès qui signalèrent la fin d'une expédition dont les débuts avaient été malheureux. Avec une flotte nombreuse, bien ravitaillée, le comte d'Estaing reprit la mer au mois de juin 1779 et s'empara coup sur coup de Saint-Vincent et de La Grenade. En deux jours, l'amiral français avait conquis une île à la pointe de l'épée et gagné une bataille navale. Maître de la mer enfin, il eut la joie de voir les Anglais, à la seule apparition de sa flotte, évacuer précipitamment cette même Rhode-Island qui avait été témoin de son premier échec en Amérique.

Ces glorieux faits d'armes ne furent pas uniquement attribués par la République naissante à l'amiral qui venait de l'aider à secouer le joug de l'Angleterre. La jeune démocratie américaine sut faire la part de reconnaissance qu'elle devait aux humbles, aux serviteurs obscurs qui préparent, dans les rangs inférieurs, par leur travail et leur dévouement, les grands succès. Dès que le Congrès eut institué la société de Cincinnatus, destinée à récompenser les nationaux et étrangers qui avaient le mieux servi la

cause de l'indépendance, Pleville se vit conférer l'un des premiers l'ordre nouveau. Il n'était cependant que simple lieutenant de vaisseau au moment de l'expédition du comte d'Estaing. Mais, en raison de l'importance des services qu'il avait rendus, on fit fléchir en sa faveur un règlement qui n'accordait la décoration de Cincinnatus, qu'à ceux qui avaient rang de capitaine de vaisseau ou de colonel dans l'armée de terre.

Lorsque Pleville rentra en France avec son amiral, en 1780, il apprit, en arrivant à Brest, qu'il était nommé capitaine de vaisseau. C'était une surprise délicatement préparée par le comte d'Estaing; l'amiral avait demandé ce grade pour Pleville, en échange de la gratification de cent mille écus que celui-ci avait si noblement refusée après la vente des prises faites sur l'ennemi.

Pleville trouva encore une autre satisfaction dans l'accueil que lui firent ses compatriotes. Marin passionné, il aimait à revoir le rivage où sa vocation s'était décidée, de si bonne heure, dans la contemplation de la mer.

Ce fut dans un de ses voyages à Granville, que le capitaine de vaisseau reçut un touchant témoignage de l'estime de ses concitoyens. Le conseil municipal de la ville exprima devant lui le plus vif désir de

6*



posséder son portrait. Avec sa modestie habituelle le brave marin ne voulut voir tout d'abord dans la démarche qu'on avait faite auprès de lui qu'un acte de bienveillance et de courtoisie. Il fallut que le même vœu lui fût adressé une seconde fois, pour qu'il reconnût le prix que ses compatriotes attachaient à conserver un souvenir visible de celui dont les belles actions devaient ajouter une page glorieuse à l'histoire de la cité.

Au mois de juin 1786, Pleville se décida à envoyer son portrait (1) aux administrateurs de Granville, en l'accompagnant d'une lettre, dont nous citerons le passage suivant :

« Messieurs, lorsqu'à mon dernier voyage à Gran-
« ville j'eus l'honneur de vous présenter mes devoirs,
« vous daignâtes me demander mon portrait, je

(1) « La mairie de Granville, dit M. Guidelou dans
« sa *Notice sur la ville de Granville*, possède ce
« magnifique portrait en buste, qui représente
« M. Pleville-Lepelley en uniforme de capitaine de
« vaisseau du temps; il est admirable de ressem-
« blance et d'exécution, mais par un incroyable
« vandalisme, prenant sa source dans un patriotisme
« fort mal entendu, on crut devoir, pendant l'Em-
« pire, faire disparaître les décorations des ordres de

« n'osai accéder à cette bonté; vous ne consultiez
« que l'excellence de vos âmes, et personne mieux
« que moi ne pouvait sentir combien peu je méritais
« cette distinction insigne.

« La répétition de cette volonté, que j'ai reçue
« par une de vos lettres, est un ordre pour moi; et
« je sens, par réflexion, que, sans perdre de vue la
« juste cause de mon premier refus, je puis, par
« mon obéissance, remplir le vœu le plus ardent de
« mon cœur...

« La voilà donc cette image de l'homme qui vous
« est le plus véritablement dévoué.

« C'est à ma patrie, c'est à mes concitoyens que
« je dois, et à qui j'aime à devoir mon existence.
« C'est sur leurs vaisseaux, sur leur exemple, d'après

« St-Louis et de Cincinnatus, auxquelles on substitua
« maladroitement l'étoile de la Légion d'honneur.

« Cet anachronisme n'existe plus depuis quelque
« temps; on n'a malheureusement pu rétablir que
« la croix de St-Louis, n'ayant pas de modèle pour
« celle de Cincinnatus.

« Le même motif qui avait engagé à détruire les
« décorations avait aussi porté à enlever l'inscription
« du vase; l'ignorance où l'on était de la disposition
« dans laquelle cette inscription était placée a égale-
« ment empêché de la rétablir. »

« leurs principes, leurs leçons, que j'appris les
« premiers éléments de mon métier, que j'aimai
« la carrière que j'embrassai, et si les faveurs, les
« grâces dont j'ai été comblé ont récompensé dans
« moi plus le zèle et la bonne volonté de servir
« mon Roi, que les talents et la capacité, ces
« honneurs, celui qui en est honoré, tout est votre
« ouvrage, et ce tout doit vous être reporté.

« Plein de cette vérité; je viens, Messieurs, je
« viens vous rendre un hommage juste, éternel, en
« me conformant à vos désirs. Que ce portrait soit
« donc pour jamais un gage respectif entre nous.

« Que ma patrie se complaise à voir sans cesse à
« ses pieds celui de ses enfants pour qui elle a le
« plus fait, et dont le souvenir de lui appartenir
« fait la gloire... »

Nous avons tenu à citer ce fragment d'une lettre qui est comme la légende du portrait envoyé par Pleville à ses concitoyens. La toile conserve la ressemblance, reproduit exactement les traits de l'homme; la lettre anime l'image, retrace la physionomie morale du marin. On y retrouve le souvenir vivant de cette vibrante nature, de ce grand cœur qui sut, tout en aimant la France d'un patriotisme ardent, ne jamais perdre de vue ce petit coin béni, cette patrie en raccourci, ce nid

tout capitonné d'affection, tout chaud encore des tendresses maternelles, d'où chacun de nous s'élance dans la vie avec un irrésistible esprit de retour. En un mot, c'est mieux qu'un portrait, c'est la peinture d'un caractère.

IV.

On n'assiste pas en vain au grand spectacle d'une nation qui secoue le joug d'une tyrannie séculaire. La plupart des officiers qui avaient apporté leur épée aux *insurgents* d'Amérique, comme on les appelait alors, revinrent en France avec des idées et des sentiments favorables à l'indépendance des peuples. Ils ne professaient pas tous pour la jeune république l'enthousiasme de La Fayette, qui écrivait des États-Unis : « J'ai toujours pensé qu'un roi était un être au moins inutile; il fait d'ici une bien plus triste figure! »; mais ils avaient tous appris à blâmer les abus, à aimer la liberté.

On conçoit qu'un administrateur, dont le désintéressement faisait l'admiration des Américains, fût plus affecté que tout autre des plaintes énergiques qui s'élevaient de toutes parts en France contre la

dilapidation des deniers publics. Depuis plusieurs années déjà, le pays préludait à sa révolution par ces sourdes rumeurs qui précèdent les orages. Lorsque les protestations anonymes, qui partaient des foules, eurent trouvé d'éclatants organes à la tribune de l'Assemblée constituante, lorsque le blâme devint une menace, lorsque les paroles se traduisirent en faits, lorsqu'en un mot les revendications de la justice s'affirmèrent au nom de la nation armée, Pleville fut un des premiers à s'associer de cœur à la cause des réformes.

En l'an III (1794-1795) il fut nommé membre des comités de marine et de commerce, et chef de division au ministère de la marine. En l'an V (1796) il alla organiser le service maritime à Ancône et à Corfou, ports d'Italie soumis à nos armes. Envoyé comme ministre plénipotentiaire au congrès de Lille, le 5 messidor an V (23 juin 1797), il fut chargé par la République d'y traiter de la paix avec lord Malmesbury.

Pendant son séjour à Lille, le 19 juillet 1797, Pleville fut nommé par le Directoire ministre de la marine et des colonies, en remplacement de l'amiral Truguet. Son administration ne dura que jusqu'au 9 floréal de l'an VI (28 avril 1798); mais, dans ces quelques mois, l'ancien lieutenant du comte

d'Estaing, qui n'avait pas moins de soixante-douze ans, déploya un zèle et une activité que l'administrateur le plus jeune et le mieux doué aurait difficilement égalés.

Dans une énergique proclamation du 12 brumaire an VI (2 novembre 1797), le nouveau ministre annonça à nos marins qu'ils allaient bientôt s'unir, sur les bords de l'Océan, aux soldats de Fleurus et d'Arcole, pour tirer vengeance de l'Angleterre. Un grand souffle patriotique anime cette pièce, dont le style se maintient à la hauteur des sentiments. Rien d'ampoulé selon la rhétorique du temps, mais une énumération éloquente des trop nombreux griefs de la France contre l'Angleterre. Dans une autre bouche, un tel langage aurait pu sembler suspect, entaché d'exagération; mais il empruntait au caractère de celui qui l'employait une force irrésistible.

Le passé du ministre de la marine était en effet connu de toute la flotte. Personne n'ignorait l'admirable trait d'humanité qui avait illustré son commandement à Marseille. Or, quand un adversaire, assez généreux pour sauver des vaisseaux ennemis en détresse, quand un tel chef venait déclarer à ses marins que l'Angleterre avait, par sa politique, lassé la patience de la France, nul

ne pouvait douter de sa parole. La vie tout entière de Pleville était un gage de sa sincérité. Lorsqu'il disait : « Voilà l'ennemi ! » on devait le croire. Lorsqu'il parlait de république, de liberté, ces mots ne tombaient pas de ses lèvres comme des mots sonores, mais comme la preuve écrite d'une pensée qui s'était déjà manifestée par des actes.

Cette proclamation mérite d'être connue, car elle offre un double progrès réalisé. Littéraire, elle rompt avec de vieux procédés d'emphase pour s'appuyer sur des faits ; patriotique, elle n'invite à la guerre que pour fonder le règne de la paix entre les peuples.

Voici la reproduction presque intégrale de cette pièce :

« *Le Ministre de la marine et des colonies aux offi-*
« *ciers civils et militaires de la marine, aux*
« *marins et soldats de l'armée navale.*

« Paris, le 12 brumaire an VI.

« Citoyens,

« Le moment est enfin venu où la paix, rendue
« au continent par la sagesse du Directoire exécutif
« et la valeur de nos braves armées, ne laisse plus à



« la République qu'un seul ennemi à vaincre. La
« sollicitude du Corps législatif et du Gouvernement,
« les espérances de la nation entière vont se porter
« sur la marine, et les moyens les plus puissants
« vont concourir à l'accroissement de cette partie
« importante de la force publique.

« Marins, c'est vous désormais qui devez com-
« battre, c'est à vous qu'est réservé l'honneur de
« terminer une guerre qui fait depuis si longtemps
« gémir l'humanité, pour assouvir l'ambition et la
« haine d'une puissance orgueilleuse et perfide.

« Souvenez-vous quelle a été la politique du
« gouvernement anglais depuis le commencement
« de la Révolution. C'est lui qui, par des manœuvres
« astucieuses, a préparé la coalition de tous les rois
« de l'Europe contre une nation qui voulait la
« liberté, et qui, exclusivement occupée de sa ré-
« génération, avait déclaré solennellement qu'elle ne
« s'immiscerait jamais dans le gouvernement d'aucun
« peuple.

« C'est le gouvernement anglais qui a semé en
« France les troubles, la méfiance, les dissensions,
« et qui a prodigué l'or pour diviser les premières
« autorités et avilir par des excès nos plus belles
« institutions.

« C'est le gouvernement anglais qui, maître du

« port de Toulon, non par la force, mais par la
« plus lâche trahison, a fait plonger dans les cachots,
« a fait périr vos frères d'armes, fidèles à leur patrie.
« Ce sont les Anglais qui, forcés de fuir honteuse-
« ment, ont porté la flamme dans les magasins, les
« vaisseaux, les habitations des citoyens, dans
« l'espoir de convertir en un monceau de cendres
« ce boulevard de la République dans la Médi-
« terranée.

« C'est le gouvernement anglais qui a secoué les
« torches de la guerre civile dans la Vendée, dans
« les départements de l'Ouest, à Lyon, dans le
« Midi. C'est lui qui a rassemblé sous les drapeaux
« du fanatisme et de l'aristocratie des hommes cré-
« dules, égarés par des traîtres qui lui étaient
« vendus. C'est lui qui, pendant quatre ans, a sans
« cesse attisé le feu de cette guerre cruelle; satisfait
« également des succès et des revers, pourvu que le
« sang des Français soit versé.

« C'est le gouvernement anglais qui a vomi sur
« vos côtes des transfuges qui voulaient déchirer le
« sein de la patrie, dans l'espérance coupable de
« nous asservir encore sous le joug du despotisme.

« C'est ce gouvernement enfin, c'est lui seul qui
« prolonge la tourmente, qui agite encore plusieurs
« contrées des deux mondes, et qui veut abuser

« l'Europe par de fausses démonstrations et par le
« désir apparent de la paix.

« Marins, la plus brillante carrière va s'ouvrir
« devant vous. Bientôt l'armée d'Angleterre se ras-
« semblera sur les côtes de l'Océan ; vous allez vous
« mêler avec les vainqueurs de Fleurus et d'Arcole ;
« le héros de l'Italie, tous les braves qui ont reculé
« les limites de la République, seront dans vos
« rangs, sur vos vaisseaux, et leur seule présence
« fera trembler un ennemi qui n'aura plus, dans
« quelque temps, aucune barrière à vous opposer.

« Administrateurs, une grande tâche vous est
« imposée ; les travaux vont recevoir une impulsion
« nouvelle, l'activité va régner dans les arsenaux,
« et le génie de la liberté qui a créé les armées
« françaises, qui a enfanté tant de prodiges, qui a
« triomphé de tant d'obstacles, va présider à la
« restauration de la marine. Félicitez-vous de coopé-
« rer à cet important travail, et que l'amour de la
« patrie double votre zèle et vos efforts.

« . . . .
« . . . .

« Vous tous, citoyens, à qui le Directoire exé-
« cutif confie les plus chers intérêts de la République,
« comptez sur sa sollicitude paternelle ; le terme de
« vos privations est arrivé ; vos besoins, ceux de vos

« familles, seront satisfaits, et vous n'aurez plus à
« lutter contre la pénurie qui vous a trop longtemps
« affligés sans affaiblir votre courage. Répondez à
« l'attente du Gouvernement; voyez quelle est la
« cause que vous avez à défendre et contre qui vous
« la défendez; que le même sentiment vous réunisse,
« que le même vœu existe dans tous les cœurs, qu'il
« soit prononcé par toutes les bouches : *Périsse le*
« *gouvernement anglais! Vive la République!* (1) »

Dans les débuts de sa carrière, Pleville avait trop longtemps partagé les privations des matelots, pour ne pas être ému de leurs souffrances. Son désintéressement personnel ne l'empêchait pas d'être juste; s'il savait ce que la patrie a le droit d'exiger de ses défenseurs, il n'oubliait pas que l'État a le devoir de faire aux combattants une vie exempte de besoins et d'assurer, quand ils tombent sous les balles de l'ennemi, le sort de leurs veuves et de leurs orphelins.

Les marques touchantes de sollicitude, qui terminaient si dignement la proclamation du nouveau ministre, n'étaient donc pas une vaine promesse, une formule oratoire, comme on n'en trouve que

(1) *Gazette nationale* ou *Moniteur universel* du 27 brumaire an VI [17 nov. 1797].

trop dans les discours d'apparat. Tandis que Pleville engageait ses marins à faire leur devoir, il donnait aux contrôleurs de la marine des ordres formels pour que le bien-être des combattants fût assuré.

« Ma circulaire du 6 de ce mois, leur écrivait-il
« le 17 brumaire (7 novembre), vous a annoncé
« que le Directoire exécutif s'occupait essentielle-
« ment des moyens de faire payer aux salariés de la
« marine l'arriéré de leur solde.

« Je vous donne aujourd'hui l'assurance que les
« mesures sont prises par le ministre des finances et
« la Trésorerie nationale, pour que cet arriéré soit
« entièrement et promptement acquitté. Ainsi donc,
« les obstacles qui paralysaient la marche du service
« vont disparaître, et tout va concourir à soutenir
« le courage et l'énergie des braves marins, émules
« des guerriers qui ont commandé la paix dans le
« continent... » (1).

Grâce à son activité, le ministre comptait préparer la victoire par une bonne administration. Mais il ne se bornait pas à organiser les services de la flotte. L'ancien corsaire, qui avait débuté par de brillants combats contre les Anglais, savait ce que

(1) *Gazette nationale* du 27 brumaire an VI [17 nov. 1797].

l'on pouvait attendre des forces irrégulières de la marine. Aussi se mettait-il au courant des plus petits événements de mer. Le personnel des navires de commerce, armés pour la course, ne lui était pas moins familier que celui des vaisseaux de la République. Il connaissait le nom de tous les corsaires, s'informait de leurs moindres expéditions, et ne perdait pas une occasion d'encourager les dévouements dont la patrie pouvait tirer de précieux avantages.

Sa lettre aux commandants de l'*Espiègle* et du *Rusé*, de Boulogne, nous montrera combien Pleville savait unir au coup d'œil, qui embrasse un vaste ensemble, le regard pénétrant qui ne néglige aucun détail.

« Citoyens, leur écrivait-il au mois de décembre « 1797, d'après le compte que j'ai rendu au « Directoire exécutif de l'enlèvement à l'abordage « fait par vous d'une canonnière anglaise portant du « 36 et du 18, après trois quarts d'heure d'un « combat mémorable, il m'a chargé de vous té- « moigner toute son estime. Il n'avait point oublié « — car dans les républiques le mérite et les ser- « vices ne s'oublient jamais — que vous vous étiez « déjà distingués, vous, citoyen Duchesne, comme « capitaine en second à bord de l'*Unité*, qui

« enlevâtes à l'abordage le cutter anglais *Lesuan*,
« d'une force bien supérieure à celle de l'*Unité;*
« et vous, citoyen Fourmentin, par votre brillante
« croisière de l'année dernière. A ces témoignages
« de satisfaction de la part du Gouvernement, je
« m'empresse, braves marins, de joindre les miens.
« Continuez de mériter de plus en plus de la
« République, en portant de nouveaux coups au
« commerce de l'ennemi, et en concourant à tenir
« la mer libre au vainqueur de l'Italie et bientôt de
« l'Angleterre (1). »

Le ministre ne se contentait pas d'écrire ; il agissait, voyageait, visitait les ports et les arsenaux. Ce fut précisément dans une de ces inspections, sur les côtes de l'Ouest, que Pleville donna une nouvelle preuve de son admirable désintéressement.

Le Trésor lui avait alloué pour ses frais de représentation une somme de quarante mille francs. Mais, naturellement ennemi du faste, et fortifié peut-être dans ses goûts par le souvenir de Washington, dont il avait pu admirer la noble simplicité, Pleville ne dépensa pas dans sa mission le quart de la somme qu'on lui avait attribuée. Dès qu'il fut rentré à Paris,

(1) *Gazette nationale* du 11 nivôse an VI [31 déc. 1797].

il s'empressa de rapporter à la Trésorerie nationale les trente-trois mille francs qu'il avait économisés. Comme aucun règlement n'avait prévu — et pour cause — un tel cas de délicatesse, on refusa de recevoir une somme qui avait été déjà portée en dépense.

Ce n'est pas, vraisemblablement, dans la crainte de voir se multiplier de tels actes de générosité, que notre système budgétaire interdit aux fonctionnaires de rendre partie d'une somme affectée à un emploi. Mais le refus n'en créait pas moins un curieux embarras, qui ne s'est point, croyons-nous, souvent renouvelé. Le ministre de la marine persista, en effet, dans sa résolution et chercha le moyen de tourner une difficulté, devant laquelle beaucoup d'autres, à sa place, se seraient volontiers arrêtés, se contentant d'avoir eu les apparences du désintéressement.

Dans son entêtement d'honnête homme, Pleville voulut que l'argent, qu'il ne se croyait pas le droit de garder, tournât à l'utilité de l'État. On refusait de le recevoir, eh bien! il le dépenserait au profit du pays. Et c'est alors qu'il eut l'idée de construire, à ses frais, un télégraphe sur le ministère de la marine (1).

(1) L'idée n'était pas seulement généreuse; elle était neuve dans son application. Car ce fut préci-



Pour relever encore le mérite d'un si beau trait de désintéressement, nous devons ajouter que Pleville n'était rien moins que riche. Il avait de plus une famille nombreuse : une fille, trois petites-filles, un petit-fils et un arrière-petit-fils, dont il était le seul soutien.

Chez le ministre, qui avait entamé une lutte si inaccoutumée avec le budget, un tel exemple de délicatesse aurait pu certainement passer pour une vive critique du Gouvernement, dont Barras était membre. Toutefois, si l'époque du Directoire fut signalée par une corruption générale, tous les directeurs ne ressemblèrent pas à leur indigne collègue. Certains d'entre eux ne furent pas seulement

sément dans cette année 1797 que Claude Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien, établit sa première grande ligne télégraphique entre Strasbourg et Paris. Beaucoup de gens contestaient encore le mérite et l'utilité de la découverte. Administrateur habile, esprit ouvert, Pleville sut, l'un des premiers, rendre justice au talent de l'inventeur et défendre son système par la meilleure des argumentations, c'est-à-dire par des expériences dont le succès, en plein Paris, ne pouvait plus être contesté. En cette circonstance, Pleville montra que son intelligence était à la hauteur de ses grands sentiments.

incapables de favoriser les fournisseurs, comme Barras, et d'altérer, comme lui, la morale par le spectacle de honteuses dilapidations; ils se montrèrent pleins de zèle pour l'intérêt de la nation et surent encourager la loyauté chez les hommes publics.

Ils le prouvèrent bien d'ailleurs lorsque Pleville, épuisé par le travail et plus que septuagénaire, ne se sentit pas la force d'achever son année de ministère. Comprenant le prix des services d'un tel fonctionnaire, ils n'acceptèrent sa démission qu'après avoir lutté pour le décider à la retirer. La lettre qu'ils écrivirent à cette occasion ne les honore pas moins que celui qu'ils regardaient comme un des meilleurs serviteurs de l'État.

« Le Directoire, lui disaient-ils, à la date du « 23 germinal (12 avril 1798), a vu avec peine, « citoyen ministre, que votre âge et vos infirmités « vous aient forcé à lui adresser votre démission. « Les preuves multipliées que vous lui avez données « de vos lumières, de votre zèle et de votre inté- « grité, et de votre attachement à la République, « lui faisaient désirer de vous voir occuper plus « longtemps le poste auquel sa confiance vous avait « appelé. Son premier acte, après la lecture de « votre lettre du 20 de ce mois, a été de vous

« porter au grade de vice-amiral, pour vous donner
« une marque non équivoque de l'estime particu-
« lière qu'il vous conserve ; sa délibération à cet
« égard est consignée dans l'arrêté qu'il vient de
« prendre et dont l'expédition est ci-incluse.

« Le Directoire vous invite à continuer vos fonc-
« tions, en attendant qu'il puisse se concerter avec
« vous sur le successeur qu'il devra vous donner.
« Il compte qu'alors même vous continuerez à n'être
« plus étranger à ses opérations. Il cherchera à
« utiliser vos connaissances dans un poste moins
« pénible et dans lequel sa confiance vous suivra
« toujours. »

Ce n'était pas une de ces lettres de condoléance que les gouvernements prodiguent aux fonctionnaires qu'on remplace aisément. Car le Directoire, à quelques mois de là, s'empressa de nommer Pleville au commandement de l'armée navale dans la Méditerranée. L'intrépide vieillard se rendit aussitôt à Toulon. Il espérait probablement que le commandement d'une escadre lui serait moins pénible que les embarras multiples d'un ministère ; mais il avait trop présumé de ses forces, et le délabrement de sa santé l'obligea à demander son remplacement.

A partir de ce jour, il se retira dans sa famille, pour y terminer en repos une vie, moins usée

par l'âge que par les fatigues de douze campagnes, pendant lesquelles il avait pris part à cinq batailles navales et à un grand nombre de combats.

Les honneurs vinrent le trouver dans sa retraite. Le 3 frimaire an VIII (24 novembre 1799), il fut élevé à la dignité de sénateur; le 9 vendémiaire an XII (2 octobre 1803), il reçut, à la création de l'ordre, la croix de chevalier de la Légion d'honneur, et, le 25 prairial suivant (14 juin), il fut nommé grand-officier.

Le brave et austère marin ne jouit pas longtemps de ces hautes distinctions. Il mourut à Paris le 2 octobre 1805, dans sa quatre-vingtième année, succombant à une maladie de quelques jours, s'éteignant sans agonie, avec le calme d'un homme qui sait avoir bien vécu.

Lorsqu'il fut enlevé à la France, il y avait soixante-huit ans qu'il la servait avec autant de courage que de patriotisme.

L'histoire de la marine française a enregistré des noms plus célèbres; mais elle n'en contient pas de plus dignes d'être conservés dans la mémoire reconnaissante de la nation. Pleville-Lepelley dépassait-il le niveau des hommes de mer habiles? Avait-il en lui l'étoffe d'un marin de génie? Nul ne saurait le

dire ; car l'occasion lui manqua. Mais la question ne doit pas se poser ainsi.

Trop longtemps nous avons eu l'habitude d'accorder exclusivement notre admiration aux héros d'expéditions retentissantes. Il est un autre genre de mérite, moins bruyant, et cependant plus utile, qui prend sa source dans le sentiment du devoir, modestement accompli sans espoir de récompense. Pour ces dévouements inconnus la renommée ne tresse point de couronnes. Ennemis du tapage, tout entiers aux joies austères du sacrifice, ils ne font pas d'étourdissants appels à la reconnaissance publique, et le temps, que les autres dépensent à se créer un nom, ils semblent l'employer volontairement à se faire oublier.

Ne les plaignons pas. Ces grands cœurs, doublés d'une grande intelligence, sont allés peut-être au fond des choses. Ils ont sondé le néant des gloires auxquelles on dresse des statues. Ils ont vu le flot des générations, qui se succèdent, passer indifférent au pied de la figure de marbre ou de bronze qui orne nos places publiques. A peine ont-ils remarqué, de loin en loin, quelque curieux se penchant sur le socle du monument pour y retrouver, dans une inscription, le nom de celui qui fut assez illustre pour qu'on le plaçât sur un piédestal, tandis que la

foule, qui le regarde en courant à ses affaires, s'habitue à le considérer comme un simple motif d'ornement ou de décoration. Et, dédaignant toute idée d'ambition, se contentant des applaudissements de leur conscience, ces hautes natures se sont mises simplement à faire le bien pour le bien, comme nos meilleurs artistes font de l'art pour l'art.

V

DESCHAMPS

1758

« En fait de souvenirs nationaux, les deuils « valent mieux que les triomphes ; car ils im- « posent des devoirs. »

Ernest RENAN : *Qu'est-ce qu'une nation ?*



DESCHAMPS

I.

Depuis la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre en 1756, Cherbourg s'était vu plusieurs fois menacé d'un débarquement.

Ces démonstrations de la flotte ennemie, qui s'approchait du rivage comme pour essayer un bombardement ou tenter une descente, puis levait l'ancre et, tout à coup, s'éloignait à pleines voiles, avaient probablement pour but de jeter la terreur sur cette partie du littoral français. Mais cette tactique de l'oiseau de proie, qui pense frapper plus



sûrement sa victime, en commençant par la fasciner, n'eut pas le succès qu'on semblait en attendre.

Au lieu de se laisser intimider par les nombreuses croisières des Anglais, les habitants de Cherbourg surent profiter de l'avertissement pour mettre le port et la ville en état de résister. Les avenues furent coupées par des fossés et défendues par des parapets ; on construisit des redoutes, on fit des retranchements.

Dans l'intérieur de Cherbourg, ce fut la bourgeoisie qui exécuta les ouvrages défensifs ; au dehors, ce furent les habitants des campagnes voisines qui travaillèrent à deux retranchements, dont l'un allait de la ville au Pont-Marest, dans la Mielle, et dont l'autre s'étendait vers l'ouest, le long de la petite anse de Sainte-Anne.

Ces retranchements et les différents forts de Cherbourg étaient armés de quatre-vingts pièces de canon de gros calibre et de cinq mortiers. Les munitions abondaient : il n'y avait pas moins de cent cinquante mille livres de poudre dans les magasins de la place.

En même temps, à deux lieues environ de la ville, sur la gauche de la route de Valognes, on établissait, au Mont-Épinguet, un camp de quelques milliers d'hommes sous les ordres du comte de Raymond, qui commandait, en qualité de maréchal-de-camp, les troupes de la Basse-Normandie.

Comme on se savait prêt à bien recevoir l'ennemi, s'il osait se présenter, ce fut presque avec un sentiment de joie que, dans la journée du 6 août 1758, on vit une flotte anglaise, de plus de quatre-vingts voiles, s'avancer lentement, poussée par la marée plutôt que par les vents, et mouiller vers le soir dans la grande rade de Cherbourg. Tous les bourgeois, au nombre d'environ douze cents, se mirent avec entrain sous les armes. Le régiment de Clare, qui était en garnison dans la ville depuis vingt mois, doubla ses postes et fut bientôt renforcé par l'arrivée des troupes qui campaient au Mont-Épinguet.

Pendant la nuit, deux galiotes anglaises essayèrent de bombarder la ville. Ce fut de la poudre perdue : leurs bombes tombaient inoffensives dans la mer ou sur le rivage. Au matin, s'apercevant de l'inutilité de leur tentative, elles filèrent sur leurs câbles et se rapprochèrent du port.

Le fort Longlet ayant aussitôt riposté, une des galiotes disparut sous un flot d'écume. On la crut coulée ; mais elle avait été seulement couverte d'eau par les éclats de la bombe. Cependant, cet incident donna beaucoup d'espérance. Peu de temps après, un boulet de 36, parti d'une redoute, brisait le gaillard d'arrière d'une frégate, tuant et blessant plusieurs hommes.

Ces premiers succès encouragèrent les autres forts. Le fort Galet particulièrement, qui avait dix-huit canons et deux mortiers, se disposa à prendre part au combat; mais, comme on allait mettre le feu aux pièces, il arriva de la place un ordre très-sévère qui défendit de continuer la canonnade.

Ce fut une déception cruelle; toutefois, il fallut se soumettre, puisque l'ordre était signé du comte de Raymond. Quelques personnes firent remarquer à cette occasion que, la veille, on avait démoli, sur un ordre pareil, les fours où l'on cuisait le pain des troupes, juste au moment où ils semblaient le plus nécessaires.

Les manœuvres rapides de l'ennemi ne permirent pas aux mécontents de s'appesantir sur ces singularités. Le 7 août, dès sept heures et demie du matin, on s'aperçut que le corps de la flotte s'ébranlait et s'allongeait, au gré de la marée, vers la baie de Sainte-Anne.

Comme cet endroit de la côte paraissait offrir des avantages particuliers pour le débarquement d'une armée, on y avait établi depuis peu de temps des retranchements, armés de batteries. Mais, instruit par ses espions, ou par des transfuges, de l'état de défense où se trouvait cette partie du littoral, l'ennemi se garda bien d'y essayer une descente.

Après avoir exécuté divers mouvements et simulé des préparatifs de débarquement, afin de harasser les troupes échelonnées sur la côte, la flotte anglaise s'arrêta dans une petite anse nommée *Landmer*, entre la pointe de Nacqueville et les rochers de *Razebannes*, à trois lieues ouest de Cherbourg.

On n'avait pas construit de forts dans le lieu choisi par les Anglais pour opérer leur descente, parce qu'on le croyait suffisamment défendu par les rochers et les courants, qui semblaient rendre ce point inabordable. De plus, la nature même du pays, où l'envahisseur avait la témérité de s'engager, permettait d'espérer qu'il allait au devant d'un désastre : le vallon était en effet dominé par de hautes collines, où l'on ne pouvait arriver que par trois gorges, si étroites qu'elles ne laissaient de passage qu'à une personne à la fois. En s'emparant de ces hauteurs, il eût été facile d'écraser l'ennemi, même avec des pierres.

Dès qu'on apprit à Cherbourg que les Anglais s'apprêtaient à débarquer dans cet endroit périlleux, on ne douta plus de leur défaite. Ce fut une joie universelle. Il ne resta dans la ville que les hommes valides, chargés de sa défense. Les femmes, les enfants, les vieillards sortirent, avec des cris d'enthousiasme, pour aller assister au réjouissant

spectacle de la déroute des envahisseurs. Depuis Cherbourg jusqu'à Querqueville, à trois quarts de lieue de l'endroit où se faisait la tentative de débarquement, c'était une longue procession de curieux. Les champs ressemblaient aux rues les plus fréquentées de Paris. La bataille était déjà engagée et le bruit du canon excitait les esprits. De tous les côtés, on voyait accourir des paysans armés, qui allaient se joindre aux troupes régulières, pour prendre part au combat, ou plutôt au triomphe, que tout le monde croyait certain.

Mais cette joie se changea bientôt en épouvante. A travers les champs, on vit tout à coup les chevaux des dragons de Languedoc courir, la crinière au vent, affolés, sans leurs cavaliers. La foule dut plusieurs fois s'écarter pour éviter le choc de ces animaux, qui fuyaient dans toutes les directions. C'était un présage sinistre. En vain ceux qui revenaient du feu disaient-ils, pour rassurer les personnes effrayées, que les dragons avaient dû abandonner leurs montures pour combattre à pied, à cause des difficultés du terrain; on ne voulait pas les croire. Le découragement avait succédé à l'enthousiasme; une panique s'empara de la foule, et il y eut une déroute des curieux avant celle des combattants.

A deux heures de l'après-midi, au moment où le débarquement commençait, le comte de Raymond était arrivé à la baie d'Urville avec un escadron de dragons du régiment de *Languedoc*, deux bataillons du régiment d'*Horion*, un bataillon du régiment de *Clare*, un du régiment de *Lorraine*, environ quatre mille gardes-côtes et un grand nombre d'habitants des paroisses voisines, qui accouraient en armes au bruit du canon.

Avec ces troupes, pleines d'ardeur, rien n'eût été plus facile que de faire échouer le débarquement; mais, pour obtenir ce résultat, il aurait fallu, comme le demandait un lieutenant-colonel du régiment de *Clare*, s'emparer d'abord des hauteurs, puis fondre à la baïonnette sur les Anglais, au fur et à mesure qu'ils sortaient des bateaux plats pour se ranger en bataille sur le rivage.

Au lieu de suivre ce plan si simple, le comte de Raymond ordonna à ses troupes d'aller droit à l'ennemi. Des détachements de *Clare* et d'*Horion*, qui encadraient les gardes-côtes, s'avancèrent vers les dunes, appuyés par les dragons de *Languedoc*. Mais ils furent arrêtés en chemin par un feu terrible. De mémoire d'homme, disent les contemporains qui ont laissé des notes sur ce combat, on n'en avait vu de semblable.

L'artillerie des vaisseaux anglais tirait par volée, de minute en minute, quatre ou cinq cents coups de canon à la fois. La petite anse, où marchaient nos colonnes, n'était protégée que par le rempart de sable que formaient les dunes. L'infanterie se courbait pour éviter les projectiles; les dragons durent mettre pied à terre, pour ne pas rester exposés à ce feu d'enfer. C'est à ce moment que leurs chevaux abandonnés prirent le mors aux dents et allèrent jeter l'effroi dans les rangs des curieux, qui étaient venus dans les environs avec l'espoir d'assister à la défaite des Anglais.

Après avoir perdu un capitaine du régiment de *Clare* et quelques soldats, le comte de Raymond reconnut l'impossibilité de tenir plus longtemps dans un lieu découvert, et qui servait de cible à la formidable artillerie de la flotte. Il donna l'ordre de battre en retraite, et ce fut tout ce qu'il battit dans cette honteuse journée. Car la seule tentative de résistance, suivie de succès, fut l'œuvre d'une troupe de volontaires, commandée par un sieur Salomon Duby, capitaine-général des fermes du roi, au département de Cherbourg.

Accouru l'un des premiers à la baie d'Urville avec quatre-vingt-deux de ses employés, le capitaine des fermes s'était d'abord retranché à la hâte en face du

vaisseau-amiral ; mais le feu de l'ennemi l'obligea à se retirer dans une des gorges qui conduisaient au hameau de Landemer. De ce point élevé, il assista à toute la manœuvre des Anglais. Il les vit s'approcher de la côte avec leurs bateaux plats, sauter sur le rivage et se mettre aussitôt en bataille sur trois colonnes.

Deux de ces colonnes s'élancèrent, l'une à droite, l'autre à gauche, à l'assaut des hauteurs, tandis que la troisième, suivant la grève, s'emparait des positions abandonnées par les troupes françaises.

Sans attendre que l'ennemi fût arrivé à portée de fusil du poste qu'il occupait, le sieur Duby commanda le feu plusieurs fois; mais les Anglais avançaient toujours, sans se laisser intimider. Trois décharges successives, exécutées à portée, couchèrent sur le carreau une quarantaine de soldats ennemis. Duby ajusta froidement un de leurs chefs et le culbuta à la tête de sa colonne. Il attendit ainsi l'ennemi jusqu'à vingt-cinq pas, conservant toujours l'espoir d'être secouru. Mais, se voyant abandonné, il se retira avec sa petite troupe, à la faveur des chemins creux qu'il connaissait.

Tandis que ce brave tenait tête à l'ennemi avec une poignée d'hommes, le comte de Raymond opérait une retraite qui ressemblait à une véritable

déroute. Il arriva à Cherbourg à cinq heures du soir, au moment même où les Anglais s'établissaient sans résistance sur les hauteurs d'Urville.

Même après tant de fautes, il eût encore été possible de réparer pendant la nuit celles qu'on avait commises pendant le jour. Nous savons en effet, d'après un historien anglais, que le général Bligh fut obligé de camper dans un champ qui n'avait pas plus de quatre cents pas de longueur (1). Au fond de cette gorge, resserrée entre des montagnes et la mer, il ne pouvait déployer, faute d'espace, le front de ses lignes; si l'on avait eu l'idée de l'attaquer à l'improviste pendant la nuit, il eût été infailliblement écrasé (2).

Cependant les ennemis n'avaient rien à craindre. Tandis qu'ils débarquaient dans la baie d'Urville leur artillerie, leurs chevaux et leurs troupes légères, à Cherbourg, le comte de Raymond s'endormait paisiblement sur ses lauriers.

(1) *Histoire d'Angleterre*, par David Hume et Smollett, tome XV, p. 156.

(2) *Journal d'un officier anglais faisant partie de l'expédition*, cité par Vérusmor dans son *Histoire de Cherbourg*.



II.

Le lendemain, au matin, des bruits presque rassurants circulèrent dans la ville. On disait que trois bataillons, venant de La Hougue, se dirigeaient sur Cherbourg; que le duc d'Harcourt arriverait prochainement de Caen avec trois mille hommes et six cents volontaires, la plupart écoliers de l'Université.

Ces nouvelles, quoique fausses, soutenaient le courage des bourgeois et des soldats. Ceux-là avaient d'ailleurs passé la nuit sous les armes, attendant résolûment l'ennemi; ceux-ci, désirant prendre leur revanche, se montraient disposés à vaincre ou à mourir.

Sur les neuf heures, on tint un grand conseil de guerre, où il fut décidé que les troupes occuperaient les hauteurs et que les bourgeois défendraient les retranchements, destinés à mettre la ville à l'abri d'un coup de main.

En suivant ce plan, on eût sauvé Cherbourg. Mais tout cela n'était qu'une comédie. Au lieu de prendre possession des points culminants du Roule, qui

domine le port et la ville, le comte de Raymond divisa ses forces à plaisir, en envoyant au loin des détachements couper des ponts sur des ruisseaux que l'ennemi eût, sans difficulté, passés à gué. Ce fut seulement à midi qu'on le vit partir à cheval, avec son aide-de-camp, pour poster des piquets avancés sur les hauteurs.

Un vieillard, M. Hervé Le Sauvage, ancien capitaine d'infanterie et major de la place de Cherbourg, agissant sur la foi des dispositions prises dans le conseil de guerre, s'occupait à la même heure de réunir les bourgeois qu'il devait conduire aux retranchements. Il apprend en route qu'on encloue des canons à la place d'Armes. Il y court, et, tout hors de lui à la vue d'un canonnier qui brisait les affûts à coups de hache, il menace cet homme de son épée et l'oblige à interrompre son œuvre de destruction. Mais, à peine est-il parti que le commandant d'artillerie donne de nouveau l'ordre d'enclouer les canons.

Informé de cette circonstance, le major de la place revient sur ses pas. Au même instant, il voit arriver le comte de Raymond, suivi de son état-major. En apercevant le général en chef, qu'il croyait occupé à échelonner ses troupes sur les hauteurs, M. Le Sauvage fut assailli par les plus

sombres pressentiments. La pensée qu'on allait renoncer à défendre la ville lui arracha des larmes.

Ses craintes ne furent que trop justifiées par les scènes qui se passèrent bientôt sous ses yeux. Le lieutenant-colonel du régiment de Clare, étonné de ne pas recevoir d'ordres, quitta le front de ses troupes et s'avança à la rencontre du général. Celui-ci lui dit quelques mots à l'oreille, et se hâta de traverser la place pour gagner son logis.

Après avoir regardé d'un air morne son supérieur qui s'éloignait, le lieutenant-colonel avait porté à sa bouche la poignée de son épée, qu'il mordit avec rage. Ses officiers, frappés de son attitude, accoururent pour lui demander des nouvelles. Il leur répondit en anglais, comme s'il eût rougi de prononcer dans sa langue des mots dont la foule, qui l'entourait, aurait pu saisir le sens.

Mais ses gestes exprimaient trop clairement l'indignation qu'il essayait de contenir. Tandis que, de rang en rang, on transmettait les derniers ordres au régiment, le frère Zacharie (1), accompagné de

(1) Le frère Zacharie, de la Communauté de M. de La Salle, est l'auteur d'un manuscrit intitulé : « *Prise de la ville de Cherbourg par les Anglais, le 8 août 1758. Par un témoin oculaire des actions des Anglais, depuis leur descente jusqu'à leur*

quelques bourgeois, s'approcha d'un officier qu'il connaissait pour l'interroger. L'officier, claquant des dents, tout rouge de confusion, lui répondit en lui serrant les mains : « Mon ami, nous sortons comme des... ! » Et la phrase se termina par un rude mot de soldat. Le lieutenant-colonel, les yeux étincelants, mâchonnait toujours le nœud de son épée, comme s'il eût voulu mettre un bâillon à sa colère, prête à éclater.

Quant aux soldats, ils frappaient du pied et montraient par leur contenance la honte qu'ils avaient de se retirer sans combat. Car ce n'était déjà plus un mystère. M. Le Sauvage venait d'apprendre que le comte de Raymond avait envoyé dire aux postes les plus reculés de refluer vers la ville, et de le rejoindre en diligence au Mont-Epinguet, sur la route de Valognes, à deux lieues et demie de Cherbourg. Il sut, en même temps, qu'on avait donné l'ordre d'enclouer les canons et mortiers, de jeter à la mer les bombes, gargousses et poudres que renfermaient les forts.

Pour ne pas embarrasser sa retraite, ou plutôt sa

rembarquement. » La Bibliothèque de Caen possède une copie de ce journal, qui nous a fourni, pour notre récit, de précieux renseignements.

fuite, le comte de Raymond laissa derrière lui, en partant, un nombreux matériel d'artillerie. De hautes considérations de stratégie ne lui permirent pas sans doute d'utiliser, pour l'enlever, les nombreux attelages et voitures qui suivirent les troupes.

Avant de se retirer à Valognes, ce singulier général reçut la visite des échevins et principaux bourgeois de la ville, qui venaient prendre ses ordres. Il leur conseilla de faire désarmer les bourgeois, d'aller au devant du vainqueur et d'implorer sa clémence.

Lorsque les échevins firent publier l'ordre d'apporter toutes les armes à l'hôtel-de-ville, la jeunesse, qui voulait encore se défendre, refusa tout d'abord d'obéir; mais elle dut céder. A ce moment, la retraite des postes avancés, auxquels on avait commandé de se replier sur Cherbourg, s'opéra avec une confusion inexprimable. Persuadés que les ennemis avaient tourné les hauteurs pour les prendre entre deux feux, les soldats traversaient la ville en courant, jetant leurs fusils pour échapper plus vite. Seul, le régiment de Clare, qui formait l'arrière-garde, se retira en bon ordre, si lentement, dit un témoin oculaire, « qu'il lui aurait fallu au moins, « en marchant de ce pas, trois heures pour faire « une lieue. »

Le passage des fuyards causa dans Cherbourg une déplorable panique. A partir de ce moment, toute idée de résistance s'évanouit. Chacun regardait cette journée comme la dernière de sa vie. Les bruits les plus alarmants étaient mis en circulation : on disait que les Anglais devaient enlever tous les jeunes gens, surtout les matelots et canonniers. Un grand nombre de bourgeois abandonnèrent leurs maisons pour suivre les troupes. Les femmes obligeaient leurs maris à fuir avec leurs enfants ; on envoyait les jeunes filles à Valognes et à Carentan. Ceux qui restaient enfouissaient leur argent et cachaient leurs objets précieux. La consternation était générale.

Le major de la place, qui avait conservé jusqu'au dernier moment l'espoir de défendre la ville, ne songeait plus maintenant, comme l'avait conseillé le comte de Raymond, qu'à implorer la clémence du vainqueur. Ne pouvant résister, il eut du moins le courage de demeurer à son poste, pour recevoir l'ennemi — ce qui était dur pour un cœur de soldat — non avec des balles, mais avec des prières.

Depuis une heure il attendait, sur la place d'Armes, avec quelques échevins et notables, l'arrivée des Anglais, qu'on supposait suivre de près les troupes de fuyards qui traversaient la ville. Mais *le vraisemblable peut quelquefois ne pas être vrai.* Les

soldats avaient fui sans être poursuivis ; et l'armée des envahisseurs marchait lentement, avec précaution, flanquée d'une colonne de cavalerie qui éclairait les hauteurs, et précédée d'une avant-garde qui suivait le littoral avec deux pièces d'artillerie.

Lorsque cette avant-garde, commandée par le général Dury, arriva vers cinq heures du soir aux portes de Cherbourg, M. Le Sauvage, suivi d'une trentaine de notables, s'avança au devant du vainqueur, pour lui présenter les clefs de la ville. Le général Dury, après avoir reçu la soumission des autorités, tira son épée et entra en triomphateur dans la ville, entouré des membres de la députation, qui marchaient à pied aux côtés de son cheval.

Quelques heures après, le lieutenant-général Bligh, qui avait le commandement en chef des troupes de débarquement, prenait possession de Cherbourg avec la plus grande partie de son armée. Il avait fait afficher et distribuer une proclamation dans laquelle il promettait toute sécurité aux habitants. Malgré cet engagement solennel, l'ennemi, qui était entré sans résistance, traita la ville et les environs en pays conquis.

Dans la campagne, les maraudeurs pillaient les fermes, enlevaient jusqu'au bois des portes et fenêtres, même des planchers et couvertures ; quand il n'y

avait plus rien à prendre, ils défonçaient les futailles vides, coupaient les jeunes arbres, hachaient les pommiers et détruisaient les blés. Dans la ville, ils ravagèrent les faubourgs. « L'armée n'étant pas « campée régulièrement, dit un écrivain anglais (1), « ni surveillée avec soin, les soldats eurent pleine « liberté de se livrer à tous les excès. »

Singulière excuse ! Une armée navale commandée par l'amiral Hawke, qui avait à son bord le jeune prince Édouard, fils du roi d'Angleterre ; des troupes de débarquement sous les ordres d'un lieutenant-général, toutes ces forces comparées à des bandes irrégulières ! Si les Anglais avaient eu à combattre, s'ils étaient entrés dans la ville tout sanglants, noirs de poudre, échauffés par la lutte, on pourrait peut-être s'expliquer les excès qui auraient été commis dans le désordre inévitable d'une place prise d'assaut. Mais, depuis la baie d'Urville, lieu de la descente, jusqu'à Cherbourg, ils n'avaient pas essuyé un coup de feu. Leur marche, sans dangers, ressemblait à une promenade militaire.

La conduite du lieutenant-général Blygh ne peut s'expliquer que par le profond mépris que lui

(1) *Histoire d'Angleterre* de David Hume, continuée par Smollett.

inspiraient l'abandon de la ville et le départ précipité de nos troupes. Bien décidé, en entrant à Cherbourg, à ne rien épargner, il ne se montrait doux et conciliant que pour attirer à lui les solliciteurs et les exposer aux railleries de son état-major.

Lorsqu'on vint se plaindre à lui des excès commis par les maraudeurs, il feignit une grande colère et engagea les victimes du pillage à lui désigner les coupables, promettant de les punir et de leur faire restituer les objets volés. La belle réparation! Comme il était facile de reconnaître des pillards qu'on n'avait vus qu'une fois, la nuit, et dans un moment de trouble! N'eût-il pas été plus simple de prévenir le mal? Mais, comme le fait remarquer un des témoins oculaires (1) de ces événements, on n'organisa les patrouilles que lorsqu'il n'y avait plus personne à arrêter. Le pillage cessa faute d'objets à piller!

Cependant le général Blygh écoutait avec un air de profonde commisération toutes les demandes qui lui étaient faites par les échevins, ou par les notables de la ville. Il promettait toujours, sauf à ne pas tenir. C'est ainsi qu'après avoir accordé une sauvegarde à la verrerie de Cherbourg, il exigea de cet

(1) *Journal du frère Zacharie.*

établissement, sous menace de destruction, une contribution de guerre de trois mille livres. Et, pour expliquer son manque de parole, il faisait répondre ironiquement qu'il se conformait en cela aux usages locaux. Puisqu'il était en Normandie, ne devait-il pas interpréter les clauses d'un contrat à son avantage? Il faisait du droit normand!

III.

Après avoir fait patte de velours, le léopard anglais montrait les griffes. On commençait à trembler et à redouter les plus grands malheurs. On s'apercevait, un peu tard, que les supplications devenaient inutiles.

Cependant, il y eut encore dans la ville un moment d'espoir lorsqu'on vit débarquer le prince Édouard, le fils du roi d'Angleterre.

Le 9 août, vers midi, toute la flotte, qui revenait de la baie d'Urville, mouilla devant le port de Cherbourg, et le prince Édouard, accompagné de l'amiral Hawke, descendit à terre pour la première fois. Il aborda dans un canot, magnifiquement orné de velours cramoisi, chamarré d'or. Douze rameurs, habillés de blanc, levaient et baissaient tous en-

semble leurs rames dorées, tandis que le sifflet du pilote, qui leur marquait la mesure, perçait de son cri strident la basse des instruments de cuivre d'une musique militaire.

Cette arrivée triomphale remplissait les cœurs de tristesse; mais la jeunesse du prince permettait de croire qu'il serait accessible à la pitié. Telle fut évidemment la pensée qui inspira la démarche que firent, ce jour-là, les membres du corps municipal. Dès qu'ils eurent appris que le prince Édouard dînait chez le général Blygh, ils s'y rendirent et demandèrent à lui présenter leurs hommages. Mais le prince refusa de les recevoir, sous ce prétexte qu'il n'avait aucun commandement. Il voulut bien toutefois accorder cent guinées aux pauvres de la ville et recommander aux généraux d'user de modération envers le peuple.

Loin de tenir compte de la prétendue leçon d'humanité qu'on leur avait donnée, le général anglais et ses officiers ne tardèrent pas à rappeler aux habitants de Cherbourg qu'ils étaient à la merci des exigences du vainqueur. Comme la ville devait entretenir leur table, ils commencèrent par réclamer des vins fins, des liqueurs, des volailles, en un mot toutes les choses de luxe qu'on pouvait le plus difficilement se procurer dans un pays dévasté. Pour leurs soldats ils deman-

dèrent du blé, des bœufs, des moutons. Les autorités de Cherbourg invitaient vainement les gens de la campagne à fournir ces approvisionnements ; les pauvres diables n'en avaient plus ou cachaient ce qu'ils avaient pu soustraire aux maraudeurs. Alors, on menaçait de mettre la ville au pillage et de la brûler.

En attendant, l'ennemi détruisit les fortifications de la côte et les ouvrages du port. Des soldats, armés de pioches, commencèrent ce travail ; on eut recours aux mines pour faire sauter les forts, les murs des quais, les écluses et les ponts du bassin. Comme il y eut plusieurs accidents à la suite des premières explosions, le général anglais donna l'ordre d'exécuter un roulement de tambour, avant de mettre le feu aux mines.

A ce bruit lugubre, les habitants se retiraient dans leurs maisons, à l'endroit le plus sûr; mais, s'ils parvenaient à se mettre à l'abri des projectiles, ils ne pouvaient trouver de refuge contre les coups douloureux qui les frappaient au cœur. Chaque détonation leur annonçait l'anéantissement de ce qui faisait la richesse et l'honneur de leur ville. Et ce qui rendait leurs regrets plus amers, c'est qu'ils savaient que c'était avec la poudre, laissée par le comte de Raymond dans la tour des Sarrasins,

que l'ennemi détruisait, en moins d'une seconde, ces beaux ouvrages qui avaient coûté tant d'années de laborieux efforts !

Tandis que les ingénieurs anglais présidaient à la destruction des quais et des fortifications, leur général d'artillerie faisait mettre hors de service les pièces en fer. Quant aux canons de fonte, ils furent transportés sur un navire marchand, le *Prospert*, qu'on fit sortir du port. On enleva, pour les embarquer, les cloches des églises, les effets appartenant à l'État, les armes et les drapeaux de la milice bourgeoise.

Lorsqu'il eut transporté sur la flotte tout ce qui pouvait avoir quelque valeur ou servir de trophée, lorsqu'il eut amené le *Tartare*, corsaire de vingt-six canons pris sur les Anglais l'année précédente, et trois autres bâtiments magnifiques, l'amiral Hawke ordonna de mettre le feu à tous les navires français qui étaient restés dans le port. Trente-quatre furent détruits. On n'épargna ni les chaloupes, ni les bateaux pêcheurs. Les bâtiments qui ne devinrent pas la proie des flammes furent coulés entre les jetées pour boucher l'entrée du port.

Et, comme si cet incendie ne suffisait pas, on fit une perquisition chez les armateurs, les constructeurs, les voiliers et les marins, pour y prendre



ce qui pouvait servir à la navigation. Tous les objets de gréement couronnèrent un énorme bûcher, qu'on avait dressé sur le quai avec les bois de construction. On y mit le feu en même temps qu'au pont-tournant et aux portes du bassin. L'embrasement dura deux jours ; des sentinelles entouraient l'immense brasier et empêchaient d'arracher le moindre objet à la destruction.

Abandonnés, impuissants, désarmés, les habitants de Cherbourg durent assister au spectacle de leur ruine, sans pouvoir même se venger. Ils en étaient réduits à envier le sort des paysans des environs, qui commençaient à s'organiser pour repousser les maraudeurs.

Plus redoutables en effet que les soldats, les matelots de la flotte parcouraient alors les campagnes en exerçant les plus grands ravages. Ils étaient accompagnés d'une troupe de femmes anglaises, qui pillaient les églises et en mettaient les statues en pièces. Cette nouvelle invasion, qui venait razzier ce qui avait échappé aux maraudeurs de l'armée de débarquement, exaspéra les paysans. Sachant qu'ils n'avaient aucun secours à attendre, ils résolurent de se défendre eux-mêmes.

Comme leurs ancêtres du XIVe et du XVe siècle, pendant la guerre de Cent-Ans, ils furent les pre-



miers à oser attaquer les envahisseurs. Entre leurs mains, tremblantes de colère, tout devint une arme. Avec leurs haches, leurs faux, leurs fourches, ils donnèrent la chasse aux matelots anglais. Tous les jours, ils en tuaient un certain nombre et les enterraient dans quelque chemin creux, protégés par l'épaisseur des haies d'un pays très couvert. Un meunier de la paroisse de Martinvast, à une lieue de Cherbourg, à lui seul en tua sept.

Cela rappelait les exploits du *Grand Ferré*, de ce géant populaire qui, sous Charles V, tuait les Anglais à coups de hache, en leur criant : « Ah ! brigands, vous venez me prendre dans mon lit ; vous ne m'aurez pas ! » Cela rappelait aussi les commencements de cette insurrection organisée par un simple paysan bas-normand, surnommé Quatrepié, qui conduisit une armée de trente mille hommes à l'assaut de la ville de Caen, défendue par les Anglais.

Cette résistance inattendue des paysans, en réveillant ces vieux souvenirs, fit naître des regrets amers dans l'âme des habitants. Un cri de colère s'éleva de toutes parts contre le commandant en chef qui avait fui devant l'ennemi, sans essayer de se défendre.

Qu'était donc ce comte de Raymond, à qui de misérables paysans venaient donner des leçons de courage et de patriotisme ? Était-ce un lâche, un



incapable, un traître? L'histoire n'a pas encore répondu, et sa conduite est restée un mystère. Tous ceux qui ont écrit sur la prise de Cherbourg par les Anglais, en 1758, se sont donné pour tâche de vilipender le comte de Raymond et de le proposer au mépris de la postérité. « Les Anglais, dit Dumouriez dans ses Mémoires, prirent Cherbourg par la lâche ineptie d'un maréchal de camp nommé Raimond. » D'autres auteurs, comme Voisin-la-Hougue ou Vérusmor, ne se contentent pas de voir en lui un incapable; ils prononcent, sans hésiter, le mot de trahison.

Sans vouloir ici réhabiliter une mémoire plus que suspecte, nous croyons injuste de faire retomber sur un homme seul tout le poids d'une faute, qui doit être attribuée principalement à la désorganisation morale et politique d'une époque. Si nous insistons sur ces souvenirs douloureux, avant de montrer la figure du héros qui se détache lumineusement sur cette page sombre de notre histoire, c'est qu'ils sont remplis d'enseignements, c'est qu'il est utile, pour les nations comme pour les particuliers, de se rappeler, à certaines heures, les temps d'épreuves. Le succès grise, aveugle, et conduit, après les aventures que conseille un fol amour-propre, à de redoutables catastrophes, tandis

que le malheur, envisagé froidement, courageusement, avec la volonté d'y chercher une leçon, fortifie la conscience d'un peuple tout en éclairant son esprit.

Le duc d'Harcourt, lieutenant-général de Normandie, ne se faisait aucune illusion sur la valeur du comte de Raymond, auquel on avait confié le soin de préparer la défense du littoral de Cherbourg. A la veille même de la descente des Anglais à la baie d'Urville, il se plaignait amèrement, dans une lettre au ministre de la guerre, de l'incapacité de son lieutenant.

« Je ne vois que trop, Monsieur, (1) écrivait-il au « maréchal de Belle-Isle le 20 juillet 1758, que « les ordres que vous m'avez envoyés sont le fruit « de l'inquiétude de M. de Raymond; il n'a pu « la contenir et il a fallu qu'il vous en fît part. « Vous ne sauriez croire à quel point il l'a portée; « aussi toutes les troupes le craignent comme le « feu et évitent d'être à ses ordres. Il les fatigue « effectivement par ce défaut dont les suites sont « de les dégoûter et de les rebuter. Le pays

(1) *Le Gouvernement de Normandie au XVII*e *et au XVIII*e *siècle*; publié par Ch. Hippeau, tome I, p. 191 et suivantes.

« d'ailleurs a fort peu de confiance en lui. Il est
« connu pour un homme qui, par beaucoup d'écri-
« ture, cherche à se faire croire nécessaire, qui
« veut passer pour commandant dans la province,
« titre que je lui ai vu prendre et que je l'ai prié
« de quitter, n'en connaissant pas d'autre après
« vous que moi. Je l'ai prié pareillement de ne plus
« distraire la maréchaussée de ses fonctions, en se
« faisant escorter par elle partout où il allait, ainsi
« qu'il l'exigeait. Enfin, toutes ses petitesses, dont
« le détail serait trop long, le font moquer des
« lieutenants-généraux et maréchaux de camp, ses
« anciens employés dans cette province. Il voudrait
« tout faire et tirer toute la couverture de son
« côté, s'embarrassant fort peu des autres parties,
« combinaison cependant très-nécessaire. Il souffre
« beaucoup d'avoir des supérieurs, et vous savez
« toutes les occasions que j'ai eues de m'en plain-
« dre... Ainsi, je n'ai vu en lui qu'un ambitieux
« capable de sacrifier tout pour se satisfaire... Je
« me méfie beaucoup des gens ambitieux qui ne
« s'occupent que du point qui les regarde, sans
« penser à combiner la position de leurs troupes
« pour assurer en même temps la défense des
« autres... »

Pour compléter ce portrait, le duc d'Harcourt

insiste à la fin de sa lettre sur « l'ineptie » du comte de Raymond. Sans se donner la peine de vérifier si ces plaintes étaient motivées, le ministre de la guerre fait la sourde oreille et laisse à son poste un officier qui n'avait ni la confiance de ses troupes, ni celle du commandant en chef.

Dans une pareille situation, il semblerait que le lieutenant-général de Normandie aurait eu le devoir strict de venir prendre lui-même le commandement de l'armée qu'il croyait mal conduite. Mais, entre sa lettre du 20 juillet et une autre du 6 août, il s'était aperçu, sans doute, que, si le maréchal de camp, comte de Raymond, manquait de solidité devant l'ennemi, sa position à la cour paraissait être inattaquable.

« J'ai reçu, Monsieur, lui écrit-il de Caen (1) le
« jour même où la flotte anglaise jetait l'ancre dans
« la rade de Cherbourg, j'ai reçu vos lettres des
« 2, 4 et 5 ; je suis bien sensible au compliment
« que vous avez bien voulu me faire sur le grade
« de brigadier, que le roi a accordé à mon fils et
« vous en fais tous mes remercîments... »

Suit une approbation de tout ce que M. le comte

(1) *Le Gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle*, tome I, p. 195.

de Raymond a pu entreprendre pour la défense de Cherbourg et de La Hougue (1).

Cette confiance si soudaine dans les talents militaires du commandant de Cherbourg fut bien mal récompensée. Dès le lendemain, 7 août, le duc d'Harcourt recevait la lettre suivante du comte de Raymond.

« Par un événement malheureux dont j'aurai « l'honneur de vous rendre compte, les ennemis

(1) M. de Fontette, l'habile et actif intendant de la Généralité de Caen, avait été frappé de cette singulière indulgence du duc d'Harcourt. C'est du moins ce qui ressort d'un passage d'une lettre, qu'il écrivait le 11 août 1758 au lieutenant-général de Normandie : « La lettre que je reçois de M. le maré- « chal de Belle-Isle, lui disait-il, n'est point du « tout aussi satisfaisante que je l'attendais. Il me « paraît bien tranquille, et par celle qu'il vous « écrit, je vois bien que vous avez ménagé M. de « Raymond. Si M. le Maréchal entend le cri public, « il connaîtra que ce n'est pas par modestie que « M. de Raymond ne lui a point fait de détail. « Vous ne vous êtes donc pas plaint de son silence. « En vérité, Monsieur le Duc, si vous laissez « échapper cette occasion, M. de Raymond vous « commandera dans un mois. »

« ont débarqué aujourd'hui sur les onze heures et « demie, à l'anse d'Urville. Certaines circonstances « en sont cause. Il est bien douloureux de les « éprouver, après avoir fait tout ce qui était en soi « pour empêcher la descente des ennemis! »

A cette nouvelle, le duc d'Harcourt se décide enfin à sortir de son inaction et à prendre le chemin du camp français, établi au Mont-Épinguet. Il y arriva dans la soirée du 10 août, bientôt suivi de nombreux renforts d'infanterie et d'artillerie, dont la marche rapide avait été prodigieusement facilitée par l'activité de M. de Fontette, intendant de la Généralité de Caen.

Le camp français se grossissait tous les jours; lorsque le maréchal de Luxembourg, gouverneur de Normandie, vint, le 15 août, en prendre le commandement, il comptait 16 à 17,000 hommes, le double au moins des troupes de débarquement.

La situation des Anglais devenait critique. Malgré le retranchement qu'ils avaient élevé au bord de la mer pour protéger leur rembarquement, s'ils étaient attaqués à l'improviste par de pareilles forces, ils pouvaient laisser sur le terrain plus des deux tiers de leur armée; car leur flotte était trop éloignée pour les soutenir.

Quand on les vit rembarquer, dans la journée



du 15, les chevaux du train, les outils des mineurs, les équipages, les tentes, la grosse artillerie, et lever le camp volant de la montagne du Roule, on supposa qu'ils avaient reçu l'avis d'une attaque prochaine. Cherbourg ruiné, humilié, croyait à une revanche immédiate, à une vengeance terrible. A tout instant, on se tournait vers les hauteurs, avec l'espoir d'y apercevoir le drapeau français. De là les canons de l'armée du Mont-Épinguet auraient foudroyé facilement l'ennemi campé sur le rivage.

Cependant, ce ne fut pas sans surprise qu'on remarqua l'ordre qui présidait au rembarquement. Tout se faisait avec célérité, mais sans confusion. Avant de partir, le général Blygh obligea la manufacture des glaces et la verrerie à lui payer dix-huit mille livres. Puis il porta à quarante-quatre mille livres la contribution de guerre de la ville. Comme il ne fut pas possible de lui payer sur-le-champ cette rançon, le général reçut seulement vingt-deux mille livres et consentit, pour caution du reste de la somme, à prendre deux otages, choisis parmi les officiers de la milice bourgeoise.

Ce fut une grande déception quand on vit emmener les deux otages ; car on comptait toujours, pour les délivrer, sur l'arrivée des troupes du Mont-Épinguet. Mais, tandis que tous les yeux se tour-

naient vers les hauteurs du Roule, dans l'espoir d'y découvrir les uniformes français, les deux officiers de la milice bourgeoise étaient embarqués sur la frégate anglaise le *Succès*.

Le 16 août, à trois heures du matin, le camp ennemi fut levé, et le gros de l'armée s'embarqua paisiblement sur des bateaux plats à la fosse du Galet. A cinq heures, la garnison évacuait la place; à neuf heures, l'arrière-garde quittait les rochers du Hommet; à midi, toute l'armée anglaise rentrait à bord, sans avoir reçu une seule décharge de canons ou de fusils.

Que faisait donc le maréchal de Luxembourg avec ses douze ou treize généraux? Que faisait le duc d'Harcourt avec ses dix-sept mille hommes du Mont-Épinguet? Oh! ils ne perdaient pas leur temps! Jaloux sans doute des succès du comte de Raymond, qui détruisait les ponts en se retirant devant l'ennemi, ils employaient leurs troupes à couper les routes ou à former des barrages pour inonder les bas-fonds de Carentan, dans le cas où les Anglais auraient essayé de pénétrer dans le (1) pays!

(1) Nous connaissons ces détails par la carte à payer qui fut présentée quelque temps après cette

Ce ne fut que vingt-trois heures après le rembarquement des ennemis, que le maréchal de Luxembourg se décida à *reprendre* Cherbourg. Il y arriva dans l'après-midi du 17 août, accompagné du duc d'Harcourt et des autres officiers-généraux. Un fort détachement de tous les corps de l'armée, dragons et fantassins, le sabre à la main et la baïonnette au bout du fusil, escortait ce brillant état-major.

Lorsque ces troupes voulurent faire leur entrée dans la ville, elles se trouvèrent arrêtées, au bord du bassin, devant les ruines du pont que l'ennemi avait détruit pendant son occupation. Il fallut attendre là, près de trois quarts d'heure, que la marée fût assez basse pour permettre de passer à gué. De la flotte, qui était toujours en rade, les

lamentable expédition. On trouve, en effet, dans les *Archives du Calvados*, des correspondances relatives « au mode de paiement de la valeur des bois coupés « sur la propriété de Mme des Drouries, lors de la « descente des Anglais à Cherbourg, au mois d'août « 1758, lesquels ont servi à former un barrage au « pont de la Barquette, pour inonder les bas-fonds « de Carentan, afin d'arrêter leurs excursions dans « le cas où les Anglais s'y seraient portés en masse. » Série C. 1693.

Anglais apercevaient très distinctement les armes de nos soldats qui étincelaient au soleil. Le spectacle de leur embarras leur arracha des cris de joie et des hurlements de triomphe, qui arrivaient jusqu'au rivage.

Le malheur était complet; après avoir assisté, impuissants, à la ruine de leur ville, les habitants de Cherbourg durent subir les dernières insultes de l'ennemi, qui se retirait en leur envoyant une bordée d'injures, plus douloureuse pour des cœurs patriotes que la décharge simultanée de ses canons. Les mots de lâcheté et de trahison sortaient de toutes les bouches.

L'indignation populaire exagérait : il y avait surtout incapacité, légèreté, corruption et égoïsme. L'intrigue improvisait alors les généraux, et les courtisans portaient sur les champs de bataille la fatuité, la morgue, la passion du luxe et les basses jalousies, qui formaient toute la tactique des héros de la cour de Louis XV.

Pour cette noblesse dégénérée, qui avait perdu jusqu'à ses vertus militaires, l'ennemi, ce n'était plus l'étranger, mais le rival heureux qui avait obtenu de la faveur quelque commandement en chef. Afin de l'abaisser, on négligeait les devoirs de son service, on allait même jusqu'à se faire

battre volontairement, comme le comte de Maillebois à Minden, pour lui faire perdre les fruits d'une victoire.

Aussi frivoles qu'indisciplinés, les officiers inférieurs ne valaient pas mieux que les généraux. Ils refroidissaient le courage de leurs soldats ou développaient chez eux le goût du pillage et de la maraude. Une telle démoralisation devait engendrer des désastres. Plusieurs fois on vit des armées, deux fois supérieures à celles de l'ennemi, battre honteusement en retraite sans avoir même essayé de défendre les pays qu'elles abandonnaient.

Sur cette décadence de nos mœurs militaires, la bravoure, notre dernière vertu nationale, jetait cependant, decà delà, quelques reflets glorieux. Au col d'Exilles, le comte de Belle-Isle se faisait tuer en s'élançant sur des retranchements inexpugnables; à Closter-Camp, le chevalier d'Assas périssait victime d'un dévouement sublime. Malheureusement, si quelques représentants de l'ancienne noblesse se montraient capables de bien mourir, on n'en trouvait guères qui eussent le courage de bien vivre, en faisant leur devoir et en pensant moins à leur fortune qu'à celle de la France.

IV.

On peut se consoler d'une défaite quand elle est honorable. Mais lorsque aux regrets, qui suivent les pertes matérielles d'un grand désastre militaire, se joint la honte d'une comédie de résistance, lorsqu'on a le sentiment de ne pas avoir fait ce que l'honneur commandait, lorsque le vainqueur a le droit de vous mépriser et de mêler l'ironie à la joie du triomphe, la présence de l'ennemi devient, pour la population vaincue, un des plus cruels supplices qui puissent torturer la conscience humaine.

Victime plutôt que coupable, le peuple de Cherbourg fut exposé pendant plusieurs jours aux sanglantes railleries de l'armée anglaise. L'ennemi ne se contenta pas de détruire les fortifications de la côte et les ouvrages du port, de mettre le feu à tous les navires français, même aux bateaux-pêcheurs et aux plus minces embarcations, de lever enfin une contribution de guerre de quarante-quatre mille livres. Après avoir ruiné la ville, il voulut l'humilier. Il embarqua les armes et les drapeaux de la milice bourgeoise, brisa les canons dont il ne pouvait se

servir et fit enlever jusqu'aux cloches des églises. Ce qu'il laissa ou ce qu'il voulut bien épargner, on ne l'obtint qu'en s'abaissant jusqu'à la prière. Et c'est en cela peut-être qu'il se montra le plus cruel.

Plein de morgue, dédaigneux, il exprima hautement et à tout instant le mépris que lui inspirait la lâcheté de ceux qui lui avaient abandonné la ville sans défense. Il ne fit d'exception qu'en faveur du major de la place, Hervé Le Sauvage, qui s'était signalé par son vif désir de s'opposer à la descente des Anglais à la baie d'Urville.

Mais à ces marques de déférence se mêlait une intention railleuse; car le major, le seul homme auquel ils eussent bien voulu reconnaître quelque patriotisme, avait consenti cependant à courber la tête devant eux. C'était lui qui s'était porté au devant du vainqueur pour le supplier d'épargner la vie et les biens des habitants; c'était lui qui était rentré dans Cherbourg, marchant à pied à côté du cheval du général Dury, lorsque l'avant-garde de l'armée anglaise prit possession de la ville. Affirmer la supériorité morale de celui qui avait subi une telle humiliation, n'était-ce pas lui dresser, en quelque sorte, un piédestal avec la honte des autres?

Dans cette douloureuse circonstance, l'honneur national devait heureusement prendre sa revanche.

Tandis que le comte de Raymond se retirait avec ses troupes, livrant la place sans combat ; tandis que la plupart des habitants s'enfuyaient, épouvantés, à Valognes et même à Carentan, tandis que les bourgeois, demeurés dans la ville, se barricadaient chez eux pour se préserver du pillage ou se cachaient dans leurs caves pour échapper aux bombes ; tandis que les notables s'abaissaient jusqu'à supplier le vainqueur, un homme obscur, un simple commis, un de ceux-là qui ont l'honneur sans les honneurs, osa résister aux Anglais et, malgré des menaces de mort, leur refusa la livraison des objets précieux dont il était resté le seul et fidèle gardien.

Voici ce fait, aujourd'hui tombé dans l'oubli, cette nuit sombre où l'histoire aurait, selon nous, le devoir de porter, de temps à autre, la lumière pour éclairer la figure des héros inconnus.

Le lendemain du débarquement des Anglais à la baie d'Urville, le comte de Raymond, maréchal de camp, avait fui le premier, laissant derrière lui assez de troupes pour écraser l'ennemi, si on l'eût attaqué à l'improviste dans la position défavorable qu'il occupait entre la mer et de hautes collines. Ce singulier général ne se sauvait pas seul. Il était accompagné de plusieurs officiers et de l'ingénieur en chef.

Ce dernier, voulant emporter avec lui ses effets



personnels, n'avait pas pris la précaution de mettre à l'abri les plans de la rade, de la côte et des environs de Cherbourg.

L'ingénieur avait raison : ce bagage aurait pu le gêner dans sa fuite, car les plans et les mémoires, que l'on conservait à la Direction des fortifications de Cherbourg, se faisaient remarquer autant par leur importance que par leur nombre. Il y avait là les travaux du chevalier de Clerville qui, dès l'année 1665, s'était occupé de la création d'un port à Cherbourg; le fameux projet de Vauban, accompagné d'un plan signé de sa main; les plans dressés par les ingénieurs de Caligny; des vues d'ensemble, des croquis, les uns avec noms d'auteur, les autres anonymes, donnant tous des renseignements précieux sur les travaux du port, exécutés ou projetés (1).

Les Anglais, dont la tactique consistait alors à organiser de formidables expéditions pour détruire nos ports et nos forteresses du littoral, avaient le plus grand intérêt à s'emparer du riche dépôt de

(1) Voir une brochure intitulée : *Sur la fondation de l'ancien port de Cherbourg;* notes et plans publiés par MM. A. de Caligny et L.-E. Bertin. Paris, Dunod, 1879.

cartes et de plans que renfermait la Direction des fortifications de Cherbourg. S'ils mettaient la main sur un pareil trésor, ils devenaient maîtres de nos secrets. Notre force défensive serait désormais pour eux sans mystère. Ils tiendraient le fil d'Ariane qui les conduirait sûrement dans le labyrinthe de nos lignes de défense. Après avoir détruit par la mine et par le feu des ouvrages qui nous avaient coûté tant d'efforts, tant de millions, ils emporteraient sur leurs vaisseaux, avec les projets de nos ingénieurs, le seul espoir qui nous restât de construire un nouveau port sur les ruines de l'ancien. Heureux de nous frapper dans le présent, ils s'éloigneraient avec la certitude d'atteindre notre fortune jusque dans l'avenir.

Ceci n'est pas une hypothèse. Certains épisodes de l'expédition des Anglais à Cherbourg nous montrent chez eux cette constante préoccupation, qui les poussait sur le chemin de nos archives avant de les conduire dans nos arsenaux.

Lorsque le commandant de l'avant-garde de l'armée d'occupation arriva, dans la soirée du 8 août, à l'abbaye de Cherbourg, son premier soin fut de soumettre l'un des chanoines réguliers à une sorte d'interrogatoire, afin de lui arracher tous les renseignements possibles sur la topographie du pays.

« Il entra dans ma chambre, écrivait (1) le cha-
« noine le 25 août 1758, où il tira de sa poche une
« carte ou plan du pays des côtes qui m'a paru
« fort exacte. Ensuite, il me demanda : Quelles
« sont les principales noblesses du canton, surtout
« du côté des Pieux? *Rép*. Monsieur, je suis fâché
« de ne pouvoir vous satisfaire de ce côté-là, d'autant
« plus que je ne suis point du pays, et, en qualité
« de religieux, je ne dois pas faire grandes con-
« naissances; c'est pourquoi je ne connais presque
« personne — Y a-t-il loin d'ici à la maison de
« Cretteville? R. Deux lieues. — D'ici aux Pieux?
« R. Quatre. — D'ici à Valognes? R. Quatre. —
« D'ici à Coutances? R. Quinze. — De Coutances
« à Granville? R. Cinq. — Qui est-ce qui reçoit les
« deniers du Roi à Cherbourg? R. Monsieur, je
« pense que le receveur demeure à Valognes. —
« Qui a la ferme du tabac à Cherbourg? R. C'est
« M. de Montigny. — Je ne pouvais pas, Mon-
« seigneur, éluder toutes les demandes; il fallait
« bien répondre quelque chose qu'il aurait tou-

(1) Lettre de M. Besse, chanoine régulier de l'abbaye de Cherbourg, à M. le duc d'Harcourt, publiée dans le *Gouvernement de Normandie*, t. I, p. 235.

« jours bien su d'ailleurs. — M. Besse, je vous
« ai donné en arrivant un manifeste qui vous fait
« voir que nous ne venons point ici pour faire la
« guerre aux habitants du pays, mais seulement à
« votre Roi, et détruire les ports du royaume (c'est
« notre unique dessein), parce qu'ils nuisent à notre
« commerce. Vous avez ici des cartes du pays,
« donnez-m'en une ? R. Monsieur, vos gens nous en
« ont déjà pris une. — Donnez-moi l'autre : il me
« la faut ! R. Je l'ai donnée croyant qu'elle serait
« portée, et je ne me suis pas trompé. »

Dès qu'ils furent entrés dans Cherbourg, les Anglais s'empressèrent de faire une perquisition chez le directeur des fortifications. Ils fouillèrent la maison du haut en bas dans l'espoir d'y trouver les plans exacts de la ville, de la côte et de la rade, mais sans résultat.

Leur déception ne fut pas moins grande que leur colère. Comme le commandant en chef leur avait abandonné tout un matériel d'artillerie, qu'il aurait eu vingt fois le temps d'enlever avant leur arrivée, ils s'étaient figurés que l'ingénieur français leur aurait fait également hommage de ses plans (1). L'inutilité

(1) S'il eut le tort de s'enfuir avec le comte de Raymond, le directeur des fortifications de Cher-

de leurs recherches les amena à penser, non sans raison, que quelque obscur patriote voulait leur jouer un mauvais tour.

Un seul homme, en effet, se trouvait dans la maison de l'ingénieur. C'était, comme on dit en style de procureur, un *nommé* Deschamps, dessinateur, un commis, un homme de peu, de rien même, selon le langage des courtisans de l'Œil-de-Bœuf (1).

bourg sut, du moins, reconnaître la belle conduite de son dessinateur. « J'ai été consolé de la perte que « j'ai faite de mes effets, écrivait-il au duc d'Har- « court le 30 septembre 1758, par le recouvrement « des papiers de la direction, que je dois à la fermeté « de mon dessinateur, que les menaces des Anglais « n'ont pu ébranler pour lui faire déclarer où ils « étaient. » Lettre publiée dans le *Gouvernement de Normandie*, t. I, p. 242.

(1) La résistance héroïque du sieur Deschamps a été mentionnée seulement en quelques lignes dans le *Journal d'un habitant de Cherbourg* et dans les notes manuscrites laissées par un contemporain, M. Pierre de Chantereyne. On ne trouve nulle part de renseignement biographique sur ce courageux employé. Il est fort présumable, toutefois, que c'est lui que nous voyons cité plus tard, dans une pièce des Archives du Calvados (*Inventaire des Archives antérieures à 1790,* par E. Chatel. Série C. 1655),

Cet employé devait savoir ce que l'on avait fait des plans. On l'interrogea ; Deschamps refusa de donner les renseignements que demandait l'ennemi.

Alors on le menaça du fouet, puis de la corde. Mais la perspective du dernier supplice n'ébranla point son courage. Il persévéra dans son silence héroïque. On aurait même pu croire, devant cette obstination résignée, qu'il ignorait réellement ce qu'étaient devenus les plans de Cherbourg.

comme un des trois entrepreneurs chargés d'exécuter les travaux jugés nécessaires pendant l'année 1777 sur les côtes de Carentan, Cherbourg et Granville. Peut-être est-il encore question de lui dans ce fragment d'une lettre écrite le 13 février 1782 par M. de Caux au duc d'Harcourt (*Gouvernement de Normandie*; t. III, p. 250) : — « Ce n'est que sur la « probité reconnue des sieurs Rouset et Deschamps « que je les ai proposés au Ministre pour être régis- « seurs ; consommés depuis trente ans dans les en- « treprises et ayant des connaissances, c'étaient les « seuls hommes dans le pays les plus propres à la « chose. J'affirmerais bien qu'ils n'ont eu aucun « intérêt avec les fournisseurs particuliers, et je suis « en état de prouver que, depuis le goujat jusqu'au « premier ouvrier, tous ont touché leur salaire et « leur dû, suivant les états de quinzaine arrêtés par « les officiers. »

C'était lui pourtant, c'était bien lui qui, après la fuite de son chef, avait eu la précaution de cacher les plans au fond d'un trou qu'il avait creusé dans le jardin de la Direction. Mais il sut garder son secret sans que son visage trahît la moindre émotion. On eut beau le frapper, le menacer, l'enchaîner, le retenir prisonnier, il resta impassible, inébranlable. Rien, pas même la crainte de la mort, ne put lui arracher un aveu.

Les Anglais durent se contenter des plans qu'ils firent lever à la hâte, avant de se rembarquer, par un de leurs ingénieurs. Grâce au refus courageux de Deschamps, il leur fallut renoncer à s'emparer des originaux. Ils n'eurent même pas la consolation de se venger sur celui qui avait osé leur résister. Aussi rusé que brave, Deschamps avait trouvé le moyen de leur échapper et de se réfugier, sous des vêtements de femme, dans la maison d'un ami.

Les plans et manuscrits, que le dessinateur avait enfouis, restèrent exposés pendant près d'un mois à l'humidité de la terre, et quelques-uns d'entre eux furent détruits par la pourriture (1). Mais les plus importants échappèrent à ce nouveau danger et ser-

(1) *Sur la fondation de l'ancien port de Cherbourg*, par M. A. de Caligny, p. 70.

virent au rétablissement des ouvrages renversés par la mine.

Grâce au dévouement du dessinateur Deschamps, Cherbourg répara facilement ses ruines. Mais ce héros obscur ne sauva pas seulement, dans cette circonstance, des pièces précieuses, dont les secrets auraient profité à l'ennemi ; il sauva l'honneur de la ville et de ses concitoyens. Au moment où tout le monde courbait le front, il avait redressé fièrement la tête ; au moment où tout le monde se cachait, il avait regardé l'ennemi en face. En un mot, il avait mis en action, en risquant sa vie, le grand vers du poëte :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

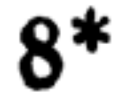
VI

JEAN-MARIN PICHOU

1788-1866

« Oui, ce sont des fous, à en juger suivant la
« sagesse vulgaire, que les hommes héroïques qui
« vont, au péril de leur vie, essayer d'arracher
« d'autres hommes à la mort ! Oui, ce sont des
« fous ; mais ce sont ces fous-là qui sont l'honneur
« de l'humanité ! »

Charles Bigot : *Morts au champ d'honneur*, article publié dans *Le XIXe Siècle* du 31 mars 1882.



PICHOU.

I.

Dans la matinée du 21 janvier 1845, deux ouvriers achevaient de creuser un puits pour le service du bureau d'octroi de St-Hilaire, à Louviers.

Le sol dans lequel ils travaillaient se composait de sable et de galet. C'était une menace perpétuelle au-dessus de la tête des deux hommes ; mais ceux-ci se croyaient suffisamment protégés, contre les dangers de ce terrain mobile, par les étais destinés à soutenir les parois du puits.

Avaient-ils bien pris toutes les précautions que



commandait leur situation périlleuse? Deux raisons, malheureusement trop justifiées par l'événement, permettent d'en douter. Et, tout d'abord, il est digne de remarque que, dans les métiers où l'on risque quotidiennement sa vie, le cœur se bronze plus vite que le visage; si l'on ne brave pas le danger, on s'y habitue, ou, pour être plus exact, on n'y pense plus. Puis, dans les petites industries, où l'ouvrier doit fournir lui-même à la dépense de son outillage, l'imprudent fait trop souvent des économies sur le matériel; et dans l'espoir de rapporter un peu plus d'argent à la femme, aux enfants, il n'hésite pas à compromettre le vrai, le seul capital du travailleur : la vie!

Les puisatiers, arrivés à une profondeur de 15 à 16 mètres, se préparaient à commencer les travaux de maçonnerie, lorsqu'un craquement affreux se fait entendre au-dessus de leur tête. Les étais qui maintenaient les voliges fléchissent; les cercles qui les reliaient entre elles se rompent; les terres s'éboulent, éventrent les planches et inondent le trou béant d'une pluie de sable et de galets. Toute la charpente s'effondre, agitant et tordant ses pièces de bois comme les bras d'un squelette dont l'ossature se brise. Et, au-dessous, deux hommes sont engloutis, enterrés!

Ont-ils été broyés, étouffés? Vivent-ils encore, protégés par quelque miraculeux enchevêtrement des planches et des pièces de bois? Telles furent les questions que se posèrent les premières personnes accourues sur le lieu de la catastrophe.

Les mauvaises nouvelles font vite le tour d'une petite ville, surtout d'une ville manufacturière comme Louviers, où elles se transmettent, avec une rapidité télégraphique, de fabrique en fabrique et d'ateliers en ateliers. En peu d'instants le puits de St-Hilaire fut entouré par une foule énorme.

L'anxiété de cette foule devenait d'autant plus poignante qu'on savait maintenant que les puisatiers engloutis étaient vivants. On les avait entendus appeler au secours! Mais comment parvenir jusqu'à ces malheureux?

Cédant sous la pression du sable et des galets, les parois du puits s'étaient rapprochées, depuis l'orifice jusqu'au fond du gouffre, ne laissant plus qu'un étroit passage encombré par un amas inextricable d'étais, de planches et de cercles rompus. Pour se frayer un chemin au travers de ces débris, il aurait fallu nécessairement recourir à la scie ou à la hache. Qui oserait exécuter ce travail? D'ailleurs, ne serait-ce pas compromettre les seules chances de salut qui restaient aux puisatiers? Pendant l'éboule-

ment, un vide s'était formé, par un merveilleux hasard, au-dessus de leur tête. Supprimer, ou simplement déplacer une des pièces de bois de cet échafaudage, n'était-ce pas s'exposer à enlever la clé de cette voûte naturelle qui tenait la mort suspendue sur les hommes engloutis ? En risquant sa propre vie, le sauveteur ne compromettrait-il pas en même temps celle des victimes qui attendaient leur délivrance ?

Tels étaient les commentaires qui circulaient dans la foule ; et il faut bien avouer qu'il y avait du vrai dans le raisonnement. Mais l'événement prouva bientôt que l'égoïsme y entrait aussi pour une bonne part. On n'aime pas à s'avouer qu'on manque d'élan, de bravoure, et l'amour-propre est toujours fort habile à couvrir de sa dialectique les défaillances du cœur.

Au moment même où cette multitude venait de proclamer le sauvetage impossible, avec une contradiction flagrante, elle montrait tout à coup par un changement subit d'attitude qu'elle n'avait jamais perdu tout espoir de voir arracher les puisatiers à la mort. Le nuage d'inquiétude, qui assombrissait tous les fronts, se dissipe, des mains se lèvent, des chapeaux s'agitent, et un long murmure, qui ressemble à un soupir de soulagement, plane

sur cette immense réunion d'hommes. Si l'on n'applaudit pas, c'est que l'enthousiasme bruyant doit, dans le voisinage de la mort, céder la place au recueillement ; c'est que chacun comprend qu'auprès de ce puits, où sont engloutis les ouvriers, il faut apporter le même respect qu'au bord d'une tombe prête à se refermer.

Mais ce silence, tout plein de vagues rumeurs et d'acclamations volontairement comprimées, indique qu'une révolution spontanée s'est accomplie au fond de l'âme des spectateurs. On sent qu'ils ont passé sans transition des angoisses de l'incertitude aux consolantes promesses de l'espérance ; on devine qu'ils sont dans l'attente de quelque chose de grand !

Celui dont la présence venait de remuer si profondément la foule n'était qu'un simple ouvrier, un maçon. Il arrivait, avec ses habits de travail, tachetés de mortier, salis par la poussière des chantiers, tel en un mot qu'il se trouvait au moment où la nouvelle du malheur était venue le surprendre au sommet d'un mur, ou sur l'échafaudage de quelque maison en construction.

Il s'appelait Pichou, nom peu sonore et destiné probablement à disparaître, comme l'homme obscur qui le portait, dans la fosse commune de l'oubli.

Cependant, à Louviers et dans les environs, le nom était déjà assez célèbre et l'homme assez populaire, pour que l'un fût acclamé et l'autre attendu comme un sauveur.

L'arrivée de Pichou sur le lieu de la catastrophe fit renaître l'espérance dans les cœurs les plus découragés, parce qu'il n'était personne dans cette foule qui ne se rappelât les actes de courage accomplis déjà par l'ouvrier.

Né à Chambray-sur-Eure le 19 septembre 1788, Jean-Marin Pichou fut d'abord soldat. De 1807 à 1815 il suivit les armées du premier Empire à travers l'Europe et fit dix campagnes, pendant lesquelles il reçut deux blessures. Congédié en 1815, il rentra dans ses foyers, devint maçon et se fixa à Louviers.

Une ville de fabriques, exposée à de fréquents incendies, devait offrir bientôt à Pichou de nombreuses occasions de déployer son courage intelligent et son rare sang-froid. Depuis son arrivée à Louviers jusqu'à l'accident du puits Saint-Hilaire, il n'était pas survenu dans la ville un événement grave sans qu'il s'y fût signalé, en montrant quel grand cœur battait sous sa blouse d'ouvrier.

Pendant la nuit du 29 mars 1820, le feu éclate dans une filature : Pichou, avec une présence

d'esprit admirable, arrête seul les ravages de l'incendie en éteignant les flammes qui venaient de consumer le plancher d'un appartement. Touché de sa belle conduite, le conseil d'administration de la compagnie d'assurance mutuelle, pour les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure, lui déféra une médaille par délibération du 18 octobre 1820.

En 1824, dans un incendie qui dévora en quelques heures la vaste filature de coton de la Villette, Pichou se jette deux fois au milieu des flammes pour leur arracher une jeune fille qui appelle au secours.

En 1826, dans la nuit du 25 août, nous retrouvons Pichou debout, au sommet d'une fabrique qui brûle. Tout à coup le plancher qui le porte s'écroule, le laissant suspendu à un pan de mur, au-dessus d'un abîme de feu. On l'y croit enseveli, et le bruit de sa mort court dans la foule. La femme de Pichou est présente; elle a tout entendu; elle s'évanouit. Quand elle rouvre les yeux, son mari est auprès d'elle, sain et sauf, miraculeusement échappé à une mort affreuse. Mais l'héroïsme de celui qui se dévoue pour sauver les autres a fait une victime parmi les siens. La jeune femme meurt quelques mois après des suites de la terreur qu'elle a ressentie dans cette nuit fatale.

En 1841, c'est encore Pichou qui, se glissant en rampant dans des tourbillons de fumée, éteint seul un commencement d'incendie dans une usine où le feu venait déjà de consumer une machine.

Tout le monde, à Louviers, connaissait ces actes de courage. Une occasion nouvelle de se dévouer se présentait maintenant dans des circonstances encore plus périlleuses. Mais lorsqu'on vit accourir Pichou sur le lieu de l'accident, il ne vint à l'esprit de personne que le brave ouvrier se laisserait intimider par les difficultés du sauvetage. Le même espoir brillait dans tous les yeux. Le passé de Pichou paraissait plein de promesses; on le jugeait capable de tout essayer, même l'impossible. En cela, la foule avait raison; car le courage n'a pas de bornes comme l'intelligence; et, en fait d'héroïsme, celui qui a pu le moins peut souvent le plus.

II.

Pichou s'est approché de l'orifice du puits.

Il sonde du regard la profondeur noire du gouffre. Il voit tout cet enchevêtrement de bois brisés, de planches prêtes à rompre sous la pression des terres,

ce sinistre passage, étroit et obscur, où une erreur, un faux mouvement peuvent faire de l'homme qui va porter secours une nouvelle victime à secourir. Il ne songe pas qu'il a cinq enfants, dont les plus jeunes vivent de son travail. Son visage, aux traits larges et irréguliers, à qui l'énergie fait une beauté, ne laisse voir aucun tressaillement (1).

S'il se penche sur l'abîme, ce n'est pas dans l'intention de juger si la descente est trop périlleuse pour s'y risquer. Il y a au fond de ce trou béant deux camarades qui sont vivants et qu'il s'agit de retirer de là. Il n'a que cette pensée. Et s'il réfléchit, si pour d'autres il semble hésiter, c'est qu'il se demande comment il parviendra jusque-là sans compromettre la vie des puisatiers.

Quand il a trouvé le moyen qu'il cherchait, Pichou donne ses ordres avec le même sang-froid que s'il se fût agi de descendre une pierre du haut d'un échafaudage.

(1) En écrivant ces lignes, nous avons sous les yeux le portrait de Pichou placé en tête d'une brochure publiée à Louviers en 1845 et intitulée : « *Éboulement du puits de St-Hilaire; Sauvetage de « Cantelou et Aubé, Dévouement de Pichou;* Notice « sur sa vie par Alphonse Marquet, suivie de stances « par J. de Poilly et Aimé Fouache. »

Pour ne pas ébranler le sol et afin d'éviter les éboulements, il fait placer des tréteaux à une certaine distance de l'orifice du puits. Sur ces tréteaux on pose des planches, et sur ces planches un treuil, dont la manivelle est tenue par deux hommes. Pichou saisit l'extrémité de la corde du treuil et se l'attache à la ceinture.

Sur un signal qu'il donne, les deux hommes l'enlèvent, puis le laissent descendre. Il disparaît aux yeux de la foule, qui, anxieuse, se pose cette question : « Reviendra-t-il ? »

Cependant Pichou, à peine descendu, se trouve arrêté par un amas de planches et de cercles rompus qui lui barrent le passage. Il rampe, se tord, se glisse entre les bois entrelacés, et, à travers mille difficultés s'enfonce plus avant dans le gouffre et arrive enfin au-dessus de la tête d'une des victimes. Là un obstacle, un étai, l'empêche d'avancer ; impossible d'éviter cette pièce de bois, qu'il faut nécessairement couper si l'on veut arriver jusqu'au premier puisatier. Mais comment supprimer cette pièce de bois sans déterminer un nouvel éboulement ?

Pichou demande l'avis d'un maître charpentier, qui décide que l'étai peut être enlevé sans danger. Après avoir scié la pièce de bois, qu'on remonte à

l'orifice du puits, Pichou, débarrassé de cette entrave, pénètre plus avant.

Au moment de l'accident, un des ouvriers engloutis, nommé Cantelou, était parvenu, en se jetant précipitamment sur la corde, à s'élever de quelques pieds. Ce fut le premier délivré.

Après mille difficultés, Pichou se fait un chemin jusqu'à cet homme, le saisit et le rend à la lumière et à la vie.

Pour l'héroïque maçon, sa tâche n'est qu'à moitié remplie. Un autre camarade reste au fond du puits ; il ne l'abandonnera pas !

Il se fait donc descendre de nouveau, redouble d'efforts et, avec une peine inouïe, arrive à quelques pieds du second puisatier ; mais il ne peut aller au-delà. Cette partie du puits est tellement obstruée par des débris de planches, de cercles et de solives qu'il ne reste plus qu'un vide trop étroit pour laisser passer un homme de la taille de Pichou.

Et cependant il est assez près d'Aubé, l'ouvrier englouti, pour entendre de sourds gémissements. Pichou se désespère. Lui, robuste, très-grand, large d'épaules, qui avait dû peut-être à ces qualités physiques le succès de ses précédents sauvetages, il maudit actuellement sa force. Il voudrait être aussi petit qu'un enfant pour se glisser, comme une cou-

leuvre, à travers ce noir et périlleux passage. Et il verse des pleurs en voyant son impuissance.

Lorsque Pichou reparaît à l'orifice du puits, son visage exprime un tel découragement que la foule croit y lire l'arrêt de mort du dernier puisatier. Pour que Pichou renonce au sauvetage, il faut qu'il le juge impossible. Aubé est bien un homme perdu : le malheureux est enfermé vivant dans son tombeau !

Soudain la mâle figure de Pichou, tout à l'heure si sombre, rayonne ; ses yeux brillent ; son front, un peu bas, paraît grandir ; toute cette physionomie, où la nature n'a mis que de la force et de l'énergie, s'ennoblit et s'illumine. La beauté de l'âme s'échappe du dedans, et le rude ouvrier, dont les traits sont comme éclairés d'un feu intérieur, semble dire comme Archimède : « J'ai trouvé ! »

Il a trouvé, en effet, le moyen de sauver la dernière victime. Et cette inspiration, sortie du cœur, éclate au dehors sur le visage, dans l'attitude, dans le silence même de cet homme, impressionnant la foule, qui tressaille et pressent quelque chose de grand.

Parmi les spectateurs qui attendaient anxieusement son retour, Pichou a tout à coup aperçu l'aîné de ses fils, un garçon de vingt-trois ans, mais petit et si mince qu'on le prendrait pour un enfant.

Il s'approche de son fils, et la foule, frémissante, devine plutôt qu'elle n'entend le dialogue suivant :

— Garçon, Aubé est là, au fond du puits ; il m'attend. Mais je ne peux plus passer ; j'ai les épaules trop larges. Toi, tu passerais bien... Viens-tu ?

— J'y vais ! dit le fils en suivant son père.

Et le fils, pas plus que le père, ne croyait faire là quelque chose de sublime. Celui-ci, nature héroïque, obéissait simplement, sans arrière-pensée, à sa nature ; celui-là suivait l'exemple qu'on lui donnait. Il avait vu tant de fois son père accourir au secours des gens en détresse sans songer au danger, qu'il n'y pensait pas lui-même.

Oh ! les exemples du foyer ! Si vous voulez des consciences, des caractères, une grande nation, législateurs, commencez par là !

Pichou était retourné avec son fils à l'ouverture du puits. Tous les deux, suspendus à la même corde, descendent dans le gouffre, au milieu de la terreur et de l'anxiété générales.

Comme le maçon l'avait prévu, son fils, beaucoup plus mince que lui, peut se glisser dans l'étroit passage qui conduit au fond du puits. Le jeune homme arrive auprès du second ouvrier, qu'il trouve dans une position affreuse. Le malheureux Aubé avait le corps presque tout entier enfoui dans le galet. Au

moment de l'éboulement, il avait été protégé par des débris de charpente et de planches, qui formaient une espèce de toit au-dessus de sa tête. Mais, pour l'arracher à cette horrible captivité, il aurait fallu couper les bois dont la conservation était indispensable à sa sécurité. Alternative épouvantable : si on essayait de le tirer du sépulcre, où il était enfermé vivant, on le tuait !

Sur les conseils de son père, le jeune homme se borne à débarrasser le visage d'Aubé de la terre qui le recouvre. Si l'on ne peut pas sauver l'ouvrier englouti, on lui procure au moins le moyen de respirer. Ses sauveteurs doivent renoncer à essayer de le rendre à la lumière ; toutefois, en s'éloignant, ils lui laissent l'espérance.

Ni l'héroïque initiative de Pichou, ni la sublime obéissance de son fils n'étaient capables de surmonter l'obstacle qui s'opposait à la délivrance immédiate d'Aubé. Il fallut renoncer au mode de sauvetage qui avait si bien réussi pour Cantelou et recourir aux procédés fournis par la science.

Un projet de tranchée à ciel ouvert fut d'abord arrêté et, grâce au généreux concours de la population de Louviers, ce travail, qui présentait de grandes difficultés, avança rapidement. Mais l'ingénieur en chef du département, M. Robillard, qui arriva pen-

dant la nuit, fit changer l'ordre et la marche des travaux. Sous sa direction, on creusa un puits latéral à quatre mètres environ du puits éboulé. L'ingénieur voulait descendre à la profondeur où se trouvait l'homme englouti, pour pénétrer jusqu'à lui par une galerie souterraine.

C'était le plan le plus sûr et peut-être le plus rapide. Mais, quelque activité que l'on déployât, ingénieurs et ouvriers furent obligés de prendre les précautions nécessaires pour ménager à la fois la vie de ceux qui coopéraient au sauvetage et celle de la victime qu'il s'agissait d'arracher au gouffre.

Ce ne fut qu'au bout de huit jours d'un travail opiniâtre de nuit et de jour, et après les péripéties les plus émouvantes, que l'on parvint à retirer Aubé de son affreuse prison. Huit jours ? c'est-à-dire huit siècles pour ce malheureux enterré vivant !

Une telle attente aurait pu le conduire à la folie, s'il eût été livré seul à ses propres pensées.. Mais, dans ce cachot, qui menaçait de se refermer sur lui comme une tombe, le puisatier reçut chaque jour, à plusieurs reprises, la visite de deux braves cœurs qui venaient le soutenir physiquement et moralement. Au péril de leur vie, Pichou et son fils se faisaient descendre tour à tour au fond du puits pour porter à Aubé la nourriture que l'on pouvait utilement lui

donner. Ils ne se contentaient pas de soutenir son corps, ils restaient auprès de lui, le consolaient, l'encourageaient dans son affreuse captivité. Ils le tenaient au courant des travaux que l'on faisait pour le délivrer, ils lui parlaient de sa mère qu'il reverrait bientôt. S'ils ne pouvaient apporter avec eux, au fond de ce gouffre sinistre, un peu de la lumière du dehors, ils déposaient, au moins, dans cette âme un rayonnement qui fait la nuit moins sombre : l'espérance !

Oh ! les braves gens ! et comme ils méritaient bien de voir vivre celui qu'ils avaient réussi à sauver du désespoir. Mais cette récompense si naturelle de leur belle action — la seule qu'ils eussent ambitionnée — une fatalité terrible la leur refusa. Aubé avait trop souffert. Transporté à l'hospice, où il reçut tous les soins qu'exigeait son état, il fut pris par la gangrène et succomba peu de jours après sa délivrance.

Le second puisatier était mort ; mais le souvenir du sauvetage devait survivre à la victime. L'héroïque collaboration (1) de Pichou et de son fils

(1) M. Marquet, dans sa notice sur l'*Éboulement du puits de St-Hilaire* ; après lui, M. Sauvage, dans le *Petit Monthyon de Normandie*, et l'auteur d'un

formera désormais l'une des pages les plus glorieuses des annales du dévouement.

III.

Aussi modeste que courageux, Pichou, après avoir risqué sa vie pour sauver celle des autres, retournait simplement à son travail sans songer à tirer de ses belles actions ni profit ni vanité.

article publié dans le *Magasin pittoresque* (année 1881), représentent le fils de Pichou comme un enfant très-jeune qui aurait obéi, sans trop se rendre compte du danger qu'il courait, à l'ordre de son père lui commandant, avec un stoïcisme antique, de descendre au fond du puits. Mais c'est une erreur ; le fils aîné du maçon, Elphège Pichou, encore vivant aujourd'hui, avait vingt-trois ans au moment de l'accident du puits de St-Hilaire. Avec une modestie rare, il semble rapporter à son père tout l'honneur d'un sauvetage auquel il a pris cependant une part si importante. Il n'a jamais rien demandé pour lui. Il se contente de conserver, avec un soin pieux, les médailles et la croix d'honneur qui ont orné la blouse du maçon, ou les écrits qui ont rendu son nom populaire dans l'arrondissement de Louviers.

Ce fut l'Administration municipale de Louviers qui lui apprit peut-être, par les éloges qu'elle lui décerna publiquement, ce qu'il y avait eu de noble et de grand dans sa conduite. Elle ne se contenta pas, toutefois, et avec raison, de se faire l'écho officiel des sentiments d'admiration et de reconnaissance de la population ; elle voulut que cet ouvrier laborieux, chef d'une nombreuse famille, fût désormais à l'abri du besoin. En effet, dans sa séance du 19 février 1845, le conseil municipal accorda à Pichou une somme de 1,000 fr. destinée à édifier une petite maison sur le lieu même du sauvetage.

Cette maison, construite par Pichou et ses fils sur un terrain qui leur avait été concédé gratuitement, portait, au-dessus de l'entrée, un écusson aux armes de la ville. Depuis, on a donné le nom de Pichou à une rue nouvellement ouverte dans le voisinage du puits de St-Hilaire.

La ville de Louviers faisait bien les choses et s'empressait de payer sa dette de reconnaissance au sauveteur.

Le Gouvernement y mit plus de temps et, malgré les vœux exprimés par l'auteur du rapport fait au conseil municipal pour « attirer sur Pichou et sa famille les bienfaits de la munificence royale », ce fut seulement par un décret du prési-

dent de la République, en date du 14 septembre 1849, que Pichou fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

« J'ai saisi avec plaisir, lui écrivit M. Dufaure, alors ministre, une occasion d'appeler sur une vie toute de dévouement et de courage la bienveillante attention du président de la République, et je me félicite de vous transmettre en son nom une marque de la satisfaction du Gouvernement. »

. . . .

. . . .

Certes, on a eu raison d'attacher la croix d'honneur sur la blouse du maçon Pichou ; certes, il ne serait que juste de perpétuer la mémoire de ceux qui se dévouent comme lui, en gravant sur le bronze ou le marbre les noms des héros inconnus. Nous avons inscrit sur le fronton d'un monument : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante ! » Pourquoi ne pas élever aussi le Panthéon des victimes du devoir ? Est-ce que la patrie, notre mère commune, ne doit pas plus de reconnaissance à celui qui sauve la vie d'un de ses enfants, qu'à ces conquérants qui écrivent leur gloire avec le sang de tant d'hommes sacrifiés souvent à une folle ambition ?

D'Hozier a fait un énorme dictionnaire de la noblesse ; l'heure ne serait-elle pas venue, pour notre

Société démocratique, d'éditer un armorial du peuple, de publier le Livre-d'Or du dévouement ? Dans ce registre glorieux, il n'y aurait plus de distinctions de classes ; on pourrait y lire les noms les plus illustres à côté des noms les plus obscurs : le soldat y coudoierait le maréchal de France, l'ouvrier y prendrait place dans le voisinage du gentilhomme. Ce serait l'égalité dans la première des supériorités : celle qui vient du cœur.

Oui, nous faisons des vœux pour qu'on élève ces monuments, pour qu'on écrive ces livres, parce qu'à la vue de ces monuments, parce qu'à la lecture de ces livres, nos enfants grandiraient dans l'admiration des choses saines et grandes. Nous devons avouer cependant que, tout en souhaitant ces encouragements, ces excitations à bien faire, nous leur préférons la haute satisfaction morale que le héros trouve dans sa conscience et dans l'auréole de respect dont l'entoure le suffrage de l'opinion publique.

Peut-on imaginer, en effet, quelque chose de plus admirable que la conduite de l'homme qui s'oublie assez pour se sacrifier au salut des autres ? Ce spectacle a fait et fera toujours l'étonnement des penseurs. On a voulu chercher les origines du dévouement, et vingt théories ont eu la prétention d'établir

les fondements du devoir. Vaine tentative ! il n'y a pas d'acte héroïque qui résiste à l'examen, qui supporte l'analyse.

« Le héros, quand il se met à réfléchir, a dit supérieurement M. Renan (1), trouve qu'il a agi comme un être absurde, et c'est justement pour cela qu'il a été un héros. Il a obéi à un ordre supérieur, à un oracle infaillible, à une voix qui commande de la façon la plus claire, sans donner ses raisons. »

Quelle est cette voix ? Le philosophe oublie de le dire, et nous croyons, nous, que c'est la bonté. Le dévouement et le sacrifice ont leur source au plus profond de notre être, dans ce vif sentiment de pitié que nous éprouvons en présence d'un malheureux qui souffre ou qui va mourir. Notre première pensée, irréfléchie, spontanée, c'est alors d'essayer de soulager ou de sauver l'infortuné. Mais ce premier mouvement est aussitôt paralysé, chez la plupart des hommes, par la crainte de risquer sa propre vie.

Chez le sauveteur, au contraire, l'instinct de la conservation, l'intérêt personnel sont moins puis-

(1) Discours sur les prix de vertu, à la séance de l'Académie française d'août 1881.

sants que l'aiguillon de la confraternité humaine. Il court à celui qui se débat contre la mort, sans réfléchir au danger. Il va, échauffé par cette flamme divine qui pose une auréole au front des poëtes et des martyrs, poussé par ce souffle indéfinissable qui inspire les grandes pensées et les grandes actions. C'est la bonté poussée jusqu'au sublime, c'est le génie du cœur !



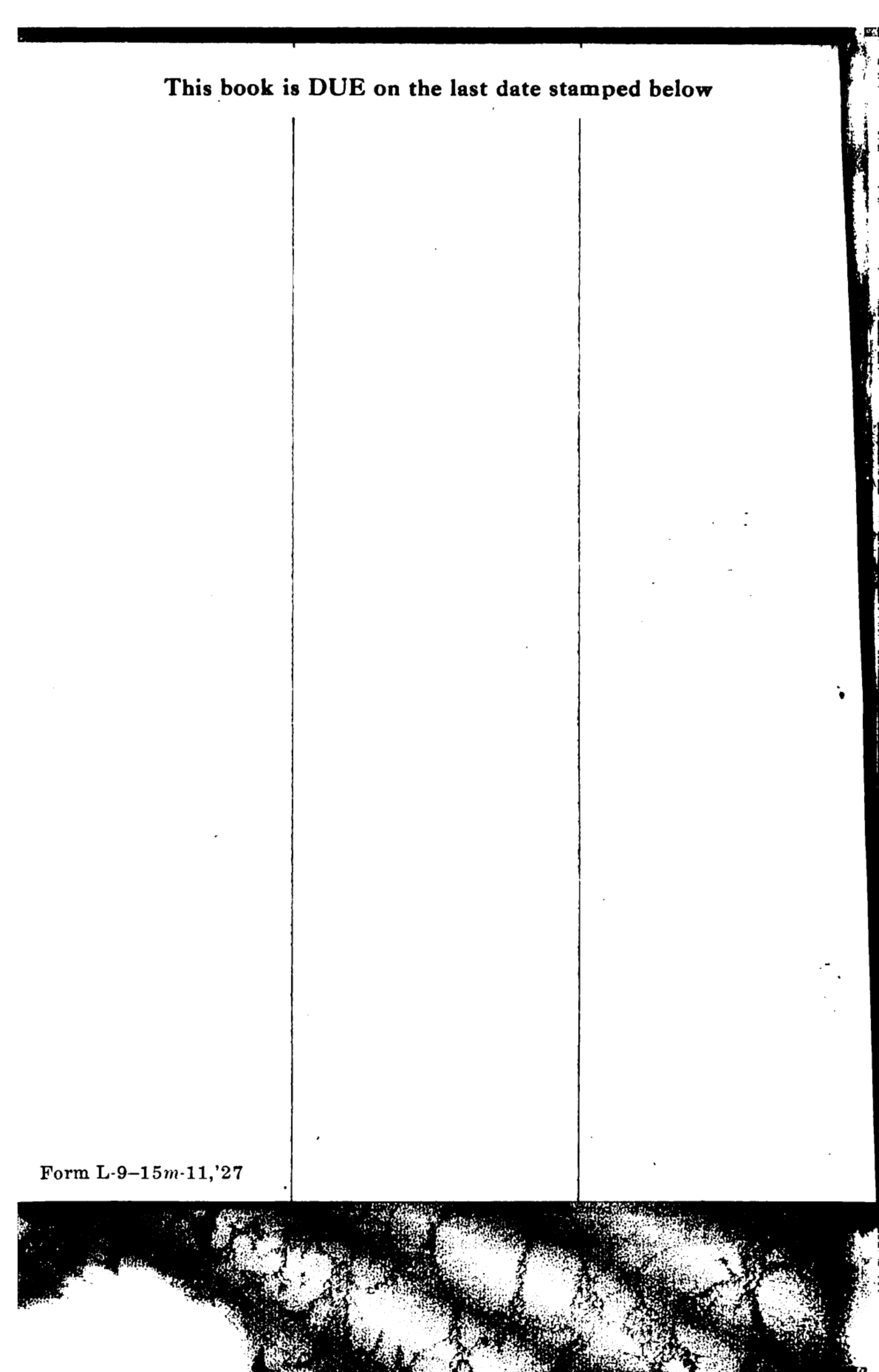
TABLE.

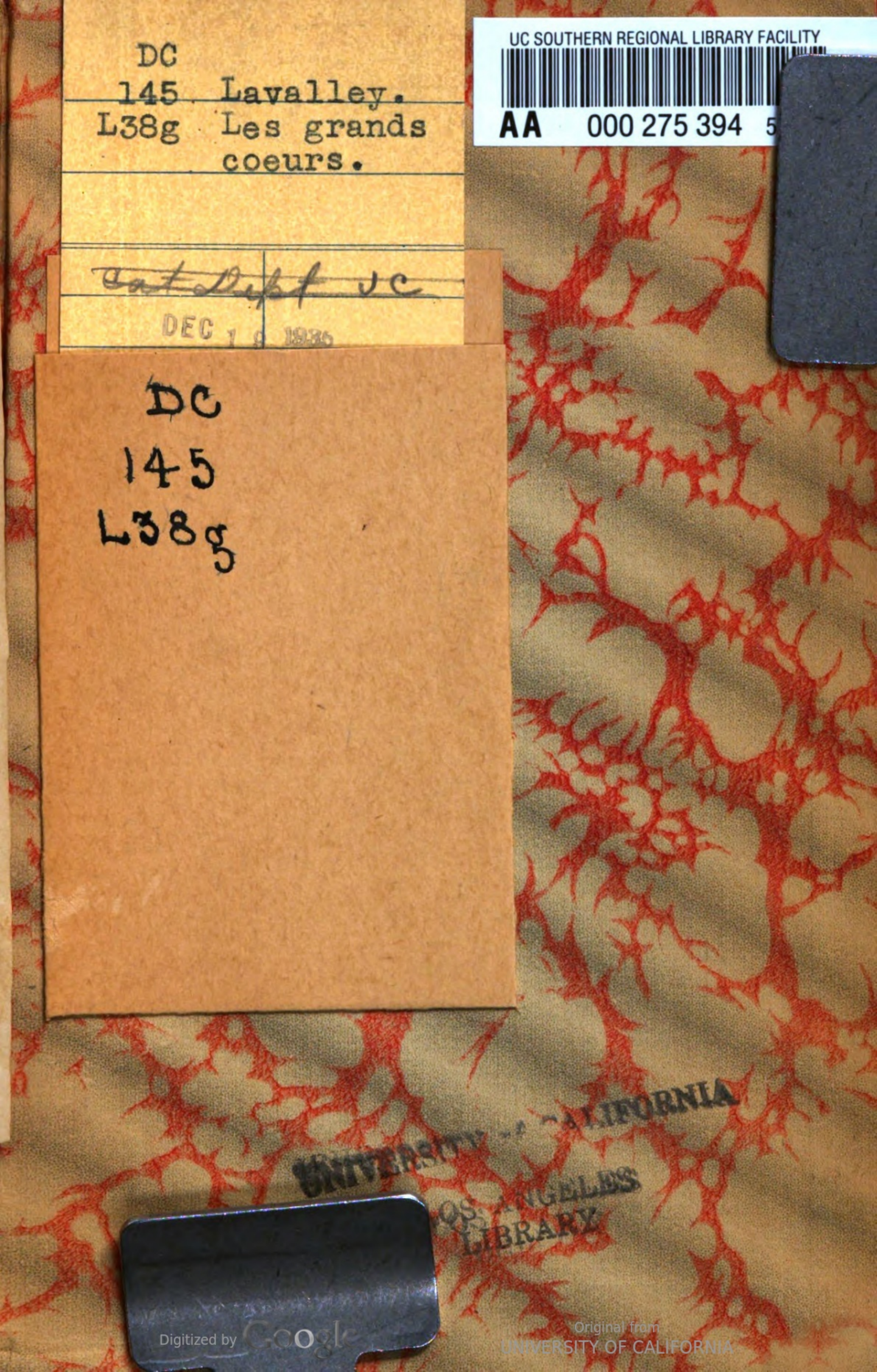
Pages.

FIN DE LA TABLE.

Caen. — Typ. F. Le Blanc-Hardel.




This book is DUE on the last date stamped below
Form L-9–15m-11,'27


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
AA 000 275 394 5
DC 145 L38g Lavalley. Les grands coeurs.
DEC 1 9 1936
DC
145
L38g
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LOS ANGELES
LIBRARY
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

